



**HAL**  
open science

## De la médiation paysagère pour une Loire roannaise

Virginie Mas

► **To cite this version:**

Virginie Mas. De la médiation paysagère pour une Loire roannaise. Sciences agricoles. 2016. dumas-01416096

**HAL Id: dumas-01416096**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01416096>**

Submitted on 14 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AGROCAMPUS  
OUEST

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire : 2015 - 2016

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Ingénierie du territoire

### Mémoire de Fin d'Études

d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques,

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

## De la médiation paysagère pour une Loire Roannaise

Par : Virginie MAS



**Soutenu à Angers le 23 septembre 2016**

**Devant le jury composé de :**

Président : Sébastien Caillault

Maître de stage : Robin Eppe

Enseignant référent : Hervé Davodeau

## Confidentialité

Non  Oui si oui :  1 an  5 ans  10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible <sup>(1)</sup>.

Date et signature du maître de stage <sup>(2)</sup> :

**A la fin de la période de confidentialité**, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

## Droits d'auteur

L'auteur<sup>(3)</sup> Mas Virginie

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

**Si oui**, il autorise

- la diffusion papier du mémoire uniquement(4)
- la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé
- la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif)  accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-BY-NC-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

## Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui  Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

**Si oui**, il autorise

- la diffusion papier du mémoire uniquement(4)
- la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé
- la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

# Remerciements

---

Je tiens à remercier ceux qui ont contribué, de loin ou de près à l'élaboration de ce mémoire.

Tout d'abord mes pensées vont à Robin Eppe et Davy Lorans qui ont encadré la promotion 2016 de la boutique des sciences. Ils ont créé ce terreau fertile qui m'a permise de vivre ces riches échanges à l'occasion de ce stage de 6 mois.

Bien entendu, je pense à chacune des personnes que j'ai rencontré à Agrocampus Ouest. Sans hiérarchie : personnel de l'inh, souriants et d'une belle écoute, enseignants et étudiants, motivés par les mystères du paysage et curieux du vivant !

Merci à V. Beaujouan, ma tutrice durant deux années de ma scolarité en tant qu'apprentie, à H. Davodeau qui m'a accompagnée pour l'élaboration de ce mémoire et à l'équipe du département paysage en général : D. Montembault, E. Geisler, S. Caillault, B. Dubier...

Merci à Angers, ville douce, pleine de surprises, aux portes d'une Bretagne merveilleuse que je ne connaissais pas il y a 4 ans.

Merci aux différentes personnes qui m'ont accueillies dans le Roannais.

Très chaleureusement, mes pensées vont à l'association Fleuve Loire Fertile, et à chacune de ses «singularités», *dixit* G.G. Plus particulièrement à Michel Plumereau, Georges Goyet, Véronique Popinet, Colette Roussel, Marie-Noëlle Rollet, Martine Frérot, l'amiral et sa péniche...

Mais aussi, au jardin du Pré des Soeurs, à la famille Janin, aux Démurgés, à la médiathèque de Roanne et à son espace patrimoine, au marché du vendredi matin et à Fred, le voisin de Georges.

Merci également à tous ceux qui ont accepté d'être interrogés, dans le cadre de l'étude : ceux que j'ai rencontré en bords de Loire comme ceux qui ont répondu à mon questionnaire «Loire et Participation».

Merci également à ceux qui m'ont orienté pour comprendre ma place de paysagiste au sein du stage. Dès le premier mois, merci à Stéphane Duprat et David Montembault, et pour la fin du stage, merci à Rémi Janin.

Bien sur, merci à la Loire que j'aurai emportée avec moi pour cette fin d'étude. De la Pointe au Pet d'Âne, seulement quelques molécules d'eau !

De plus une pensée pour mes amis et ma famille : P.P, C.D, C.M, P.M, M.S, J.L, I.H, N.S, P.B, M.G, C.M, T.C, A.B, S.M.

# Table des matières

---

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>I. L'association Fleuve Loire Fertile pour une Loire Roannaise .....</b>	<b>3</b>
<b>I.1. Un accès à la fabrique du projet de territoire .....</b>	<b>3</b>
I.1.1. La genèse de l'association .....	3
a) <i>De la participation citoyenne .....</i>	3
b) <i>Le Roannais, quelle identité?.....</i>	4
c) <i>Un terreau citoyen dynamique.....</i>	6
I.1.2. Le choix du paysage des bords de Loire comme moteur de développement local .....	7
a) <i>Lecture multi-scalaire du Roannais.....</i>	7
b) <i>La Loire, un axe historique pour le Roannais.....</i>	9
c) <i>Loires actuelles.....</i>	10
<b>I.2. Au delà des orientations, les actions de l'association .....</b>	<b>12</b>
I.2.1. FLF en 2016 .....	12
a) <i>Philosophie de FLF .....</i>	12
b) <i>Les objets de FLF.....</i>	13
c) <i>Forces et faiblesses.....</i>	16
I.2.2. Un jeu d'acteurs complexe .....	17
a) <i>Dynamique descendante.....</i>	17
b) <i>Dynamique ascendante.....</i>	18
c) <i>Quelle participation pour une Loire Roannaise? .....</i>	19

<b>II. Le paysage comme <i>media</i> pour l'ingénierie territoriale .....</b>	<b>21</b>
<b>II.1. Les opportunités de la médiation paysagère .....</b>	<b>21</b>
II.1.1. La médiation paysagère entre concept et outil.....	21
a) <i>De la nécessité du terme médiation</i> .....	21
b) <i>Projet de paysage</i> .....	22
c) <i>Expertise du paysagiste</i> .....	24
II.1.2. Un paysage outil pour FLF .....	26
a) <i>Sensibilisation - Portrait(s) de Loire</i> .....	27
b) <i>Coconstruction - Itinérances Douces en Bords de Loire</i> .....	28
c) <i>Autogestion - Loire Sublime Détour</i> .....	28
<b>II.2. Participation par le projet de paysage pour une Loire Roannaise .....</b>	<b>29</b>
II.2.1. Participation par le paysage .....	29
a) <i>Participation</i> .....	29
b) <i>Politique du paysage</i> .....	31
c) <i>FLF, un rôle à jouer</i> .....	32
II.2.2. FLF en faveur du renouvellement de l'ingénierie territoriale .....	34
a) <i>Renforcer l'échelle locale</i> .....	34
b) <i>Assouplir la démarche de projet</i> .....	34
c) <i>Construire le paysage des bords de Loires Roannaises</i> .....	36
<b>Conclusion .....</b>	<b>40</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>42</b>
<b>Sitographie.....</b>	<b>44</b>

# Abréviations

---

AOMSL : Association Ornithologique et Mammalogique de Saone-et-Loire  
ARPN : Association Roannaise de Protection de la Nature  
BdS : Boutique des Sciences de Lyon  
C.C : Communauté de communes  
C.A : Communauté d'agglomération  
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes  
CEN : Conservatoires d'espaces naturels  
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique  
COPIL : Comité de Pilotage  
CoPLER : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône  
DD : Développement Durable  
DDT : Direction Départementale des Territoires  
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
EPL : Établissement Public Loire  
FLF : Association Fleuve Loire Fertile  
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature  
IDBL : Itinérances Douces en Bords de Loire  
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
PAEC : Projets AgroEnvironnementaux et Climatiques  
PDL : Portrait(s) de Loire  
PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
PPRI : Plans de Prévention du Risque Inondation  
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
SICALA : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents  
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

# Glossaire

---

## Bien commun

« *Le bien commun l'emporte sur le bien particulier, aussi convient-il de sacrifier celui-ci à celui-là.* » [3]  
Saint Thomas d'Aquin est un des premiers à introduire ce mot pour ses recherches en théologie au XIII<sup>ème</sup> siècle. Mais son sens a évolué au fil des siècles. Dans le cadre de ce mémoire, le bien commun est considéré comme formé par l'ensemble des relations complexes entre les biens particuliers.

## Chartes et contrats de paysage

Outils pour la mise en place d'une politique paysagère.

« *Reposant sur l'initiative volontariste d'une collectivité, les chartes paysagères et les plans de paysage positionnent la qualité du paysage comme l'un des facteurs-clefs de l'aménagement du territoire. Ces démarches, qui s'appuient sur l'expertise de bureaux d'études paysagistes rompus à l'exercice du projet à toutes les échelles (site, quartier, territoire, région), contribuent activement à l'établissement d'un développement durable en :*

- *proposant un partage de valeurs paysagères communes entre acteurs aux préoccupations et intérêts divergents,*
- *formulant spatialement et intelligiblement un devenir du territoire prenant en compte des données économiques, sociales et environnementales,*
- *fixant des objectifs de qualités paysagères, déclinés en actions, dans des registres très variés : programmatiques, opérationnels, réglementaires, financiers ou pédagogiques.* » [4]

## Citoyen

« *Lien social établi entre une personne et l'État qui la rend apte à exercer l'ensemble des droits politiques attachés à cette qualité sous réserve qu'elle ne se trouve pas privée de tout ou partie de cet exercice par une condamnation pénale (privation de droits civiques). Juridiquement, un citoyen français jouit de droits civils et politiques et s'acquitte d'obligations envers la société.* » [5]

## Développement durable

« *Le développement durable se définit comme étant un développement qui répond aux besoins du présent sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* » Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987) rapporté sur le site INSEE [6].

## Entité paysagère

« *Une entité paysagère est un sous-ensemble du territoire perçu comme cohérent. Elle se caractérise par des caractères géomorphologiques propres et des modes d'occupations humaines relativement homogènes. Ses limites peuvent être franches comme floues et progressives. Le nom d'une entité paysagère peut se confondre avec celui d'une région naturelle. Il peut aussi se référer à une dimension historique d'un pays ou d'un terroir. Son nom traduit souvent un sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire. Au sens de la Convention Européenne du Paysage, l'entité paysagère regroupe plusieurs unités de paysages.* » [6]

## Expertise d'usage

L'expertise d'usage est constitué par le « savoir d'usage ». « *La notion de savoir d'usage se réfère à la connaissance qu'à un individu ou un collectif de son environnement immédiat et quotidien, en*

*s'appuyant sur l'expérience et la proximité. » [8]*

## **Gestion des paysages**

comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales (Conseil de l'Europe, 2000).

## **Gouvernance**

*« La gouvernance est fondée sur une coopération élargie, plus horizontale que hiérarchique, plus conventionnelle ou contractuelle que réglementaire. Elle fonctionne comme un principe directeur partagé pour rechercher des accords, à vocation de résolution pragmatique et décentralisée de problèmes, au plus près de leur expression et des acteurs concernés. » [9]*

## **Ingénierie territoriale**

*« Pour mobiliser et fédérer des acteurs locaux autour d'un projet de développement construit et adapté à leur territoire, il ne faut pas seulement des moyens techniques ou financiers, mais surtout des moyens humains, au cœur de la notion d'ingénierie territoriale. » [10]*

## **Local**

Espace de la plus petite échelle caractérisée par l'existence d'une société complète (Lévy & Michel, 2006).

## **Objectif de qualité paysagère**

désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie (Conseil de l'Europe, 2000).

## **Participer**

signifie prendre part à une action.

## **Paysage**

désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (Conseil de l'Europe, 2000)

# Table des annexes

---

Annexe I : Tableau des adhérents 2016.....	45
Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse .....	46
Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse.....	52
Annexe IV - Questionnaire en direction des usagers.....	62
Annexe V - Carte de localisation de Roanne .....	70
Annexe VI - Carte mentale du Roannais, V. Mas.....	71
Annexe VII - Mail d'invitation déclencheur du collectif Loire .....	72
Annexe VIII - Cartographie de la zone d'influence de FLF .....	73
Annexe IX - Iconographies anciennes de Roanne et son fleuve Loire .....	74
Annexe X - Les paysages de Rhône-Alpes.....	75
Annexe XI - Intermittences des vues sur la Loire dans les gorges .....	76
Annexe XII - Article «Itinérance Douce» dans le journal de Saône-et-Loire .....	77
Annexe XIII - Affiche type des IDBL.....	78
Annexe XIV - Affiche du «temps d'échange» du 2 juin 2016 organisé par FLF .....	79
Annexe XV - Article de journal «les bords de Loire capturés par les lycéens» .....	80
Annexe XVI - Extraits du programme « Être Loire », 2016.....	81
Annexe XVII - Vers une plateforme d'ingénierie citoyenne, G. Goyet.....	82
Annexe XVIII - Les deux paysagismes (Donadieu, 2009).....	83
Annexe XIX - Palette d'outils pour la médiation paysagère, Conseil régional d'Auvergne, 2005..	84
Annexe XX - Mail en réaction à l'exposition Portrait(s) de Loire, 2016.....	85
Annexe XXI - Carte co-construite lors du «temps d'échange» du 2 juin, 2016 .....	86

# Table des illustrations

---

Figure 1 : Principe du conseil de développement, Coordination Nationale des Conseils de Développement [10].....	4
Figure 2 : Échelles de participation citoyenne d'après Arstein (Arstein, 1969), V. Mas, 2016.....	3
Figure 3 : Schéma des dynamiques locales Roannaises, V. Mas, 2016.....	5
Figure 4 : Cartographie des Loires Roannaise, V. Mas, 2016.....	9
Figure 5 : Carte postale du château de la Roche avant la construction du barrage, collection de la médiathèque de Roanne .....	11
Figure 6 : Photographie du château de la Roche en juillet 2016, Saint-Priest-la-Roche, V. Mas, 2016 .....	11
Figure 7 : IDBL 2016, canal de Roanne à Digoin, FLF, 2016 .....	14
Figure 8 : Exposition Portrait(s) de Loire, Marie-Noëlle Rollet, 2015 .....	15
Figure 9 : Jeux d'acteurs au sujet de la Loire, V. Mas, 2016.....	19
Figure 10 : Frise des émergences de l'association FLF dans son contexte local et large, V. MAS, 2016.....	20
Figure 11 : «La boucle d'apprentissage par l'action» (Holmgren, 2014) adapté au projet de paysage, V. Mas, 2016.....	23
Figure 12 : Typologie de jeux d'acteurs entre approches institutionnelles et alternatives», 2016, E. Geilser et D. Montembault.....	25
Figure 13 : Photographie des usages contemporains de la Loire Roannaise, Exposition Portraits de Loire, Véronique Popinet ©, 2015 .....	27
Figure 14 : Temps d'échange du 2 juin en mairie de Mably (42), FLF, 2016.....	28

Figure 15 : Réunion de concertation pour le projet Loire Sublime Détour à l'université de Roanne, V. Mas, 2016.....	29
Figure 16 : La qualité de la participation selon la richesse des relations, V. Mas, 2016 .....	30
Figure 17 : Jeux d'acteurs défavorables à la participation, analyse du séminaire «Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie» Tours - 2016, V. Mas, 2016 .....	31
Figure 18 : Cirque contemporain en bord de Loire, V. Mas, 2016.....	33
Figure 19 : Local itinérant « Loire », V. Mas, 2016 .....	33
Figure 20 : Le principe de recherche-action appliqué au projet «Loire Sublime Détour», V. Mas, 2016 .....	36
Figure 21 : La Loire-canal, V. Mas, 2016.....	37
Figure 22 : La Loire urbaine, V. Mas, 2016 .....	37
Figure 23 : La Loire des gorges, V. Mas, 2016.....	38
Figure 24 : Carte sensible des gorges de la Loire d'après l'écoute d'un texte de Véronique Popinet, V. Mas, 2016.....	38
Figure 25 : La Loire du Forez, V. Mas, 2016 .....	39
Tableau 1 : Enjeux ou préconisations au sujet de la Loire dans les SCOT, V. Mas, 2016 .....	18
Tableau 2 : Les actions de FLF au regard de la médiation paysagère, V. Mas, 2016.....	26

# Avant-propos

---

Cet avant-propos me permet d'apporter un éclairage sur la rencontre entre les trois principales dynamiques qui m'ont conduite à traiter ici de médiation paysagère ; l'université de Lyon, l'association roannaise «Fleuve Loire Fertile» et moi-même.

L'université de Lyon a mis en place un dispositif appelé «Boutique des Sciences» qui vise à connecter le milieu de la recherche et de la société civile. Cela s'inscrit en lien avec d'autres dispositifs de même nature par le réseau international des boutiques des sciences datant des années 60 [2]. À Lyon, ce dispositif a été mis en place au sein de la mission «science et société» de l'université et dans le cadre du «Programme Avenir Lyon Saint-Etienne».

Des demandes sociales sont recueillies, puis via un comité scientifique, les sujets sont sélectionnés puis reformulés afin de rédiger des offres de stage.

Chaque étudiant, soutenu par un chercheur, explore le sujet de son choix durant 6 mois à la manière de la recherche-action (Tran, 2006). Ces stages sont ensuite valorisés pour les différents acteurs du projet : la recherche par la production du mémoire de niveau master 2 et le grand public par la production d'une synthèse illustrée ainsi qu'une restitution orale. Depuis le lancement du dispositif, 29 projets ont été effectués dont 11 pour cette 3<sup>ème</sup> promotion dont je fais partie [1].

La demande sociale qui concerne ce mémoire est portée par l'association Fleuve Loire Fertile située à Roanne dans le département de la Loire (42). Ses objectifs sont de faire du bassin fluvial un moteur de développement local dans le respect du patrimoine et des valeurs du développement durable ainsi que valoriser l'expertise et la créativité citoyenne. Depuis 2013, l'association développe principalement deux projets : une itinérance douce en bords de Loire avec la rencontre des acteurs du territoire (élus, autres associations, citoyens) ; et une exposition photographique itinérante nommée «Portrait(s) de Loire» montrant les usages contemporain et locaux des habitants de la Loire. Une nouvelle idée de projet est née au sein de l'association depuis près d'un an : faire de la Loire un vecteur de participation citoyenne par les médias artistiques. Le comité scientifique avait reformulé la demande associative ainsi : «le fleuve Loire comme un moteur de développement social et économique : ressources mobilisables pour la création d'un itinéraire artistique».

Afin de compléter l'explication du choix du sujet, je présente mon parcours en quelques lignes. Issue d'une formation scientifique en option biologie-écologie, j'ai choisi le paysage pour la suite de mes études. J'avais l'intuition que la connaissance de notre environnement et l'amélioration de nos cadres de vie pouvait constituer un atout pour notre société. Après une première

expérience par l'obtention d'un titre de «technicien supérieur en aménagements paysagers», c'est le besoin de mieux appréhender la filière du paysage qui m'a conduite à poursuivre mes études au sein d'Agrocampus Ouest Angers. Au cours de mes études, j'ai pu appréhender le processus classique d'un projet de paysage : de la planification, à la conception pour aller jusqu'à la réalisation et enfin la gestion des espaces le paysagiste exerce un métier aux diverses compétences. Ce qui m'a interpellée est le manque de rétroaction dans la filière : par exemple, les ouvriers n'ont pas la possibilité d'échanger des idées avec les concepteurs, les usagers ne sont pas ou très peu intégrés à la réflexion lors de la planification. Ce constat m'a encouragée à m'intéresser d'une part au phénomène de **participation** et d'autre part à la pertinence de **l'échelle locale** dans les projets de territoire. J'émetts l'hypothèse que la médiation paysagère est un concept clef répondant à ces deux paramètres. De fait, elle permet de considérer le paysage comme un support accessible aux différents acteurs qui le composent et peut permettre un échange en vue de la construction d'un projet de territoire. Hervé Davodeau qui est enseignant-chercheur en médiation paysagère est référent du mémoire.

C'est pour ces raisons que la demande associative a retenu toute mon attention. Il s'agit de

mon point de vue d'un projet de paysage participatif à une échelle locale avec les hypothèses suivantes :

- la Loire est localement un moteur social et économique pour le Roannais;
- l'itinérance artistique en bords de Loire est un moyen de valoriser le territoire ;
- la projet initié par l'association implique obligatoirement une participation des collectivités locales.

Dès les premières semaines, après la rencontre avec l'association, la découverte du territoire et l'expérimentation des missions de l'association, un élargissement de la recherche paraît nécessaire. En concertation avec la chercheuse référente du projet, Claire Delfosse, spécialisée dans l'action culturelle en milieu rural, le président de l'association avec des membres actifs et Robin Eppe, référent au sein de la boutique des sciences, nous avons convenu que la demande consistait à analyser la démarche et la méthodologie de l'association dans son ensemble. Cela m'a permise d'imaginer des perspectives pour que l'association poursuive ses projets en autonomie, ce qui inclue le projet d'itinérance artistique.

Dans ce contexte, j'ai voulu interroger la résonance entre le concept de la médiation paysagère et la démarche de «Fleuve Loire Fertile».

# Introduction

---

Notre époque contemporaine est complexe. Elle a émergé très rapidement à l'échelle de l'histoire humaine. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, des évolutions importantes telles que l'industrialisation puis l'agriculture intensive et enfin l'arrivée des nouvelles technologies ont bouleversé nos paysages et nos modes de vie. À la veille de ces évolutions, le philosophe Malthus écrivait déjà au sujet de la corrélation inquiétante entre l'augmentation démographique et la finitude des ressources naturelles (Malthus, 1963).

Sur la scène internationale, l'urgence pour notre société d'accéder à une meilleure éthique sociale et environnementale est apparue symboliquement avec le sommet de la Terre à Rio en 1992. Par le concept de développement durable, il s'agit de réagir aux bouleversements environnementaux. Il est probable que cette prise de conscience soit corrélée au phénomène de réchauffement climatique, constaté désormais par l'ensemble des scientifiques. Le rapport du bilan des 20 ans de mise en place de mesures lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable fait un état mitigé de la situation. Il propose une vision commune à mettre en place pour le développement durable. Je retiens dans le cadre de ce mémoire de fin d'étude deux préconisations :

- la meilleure prise en considération des intérêts communs à toutes les échelles de gouvernances ;
- la nécessité d'une participation « active et concrète » de tous : organes législatifs, judiciaires et groupes sociaux (Nations Unies, 2012).

Nos modes de gouvernance ont très peu évolué depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et ne permettent pas une participation de qualité entre acteurs du territoire (usagers, experts, élus). Le récent intérêt pour le paysage augmente dans différents champs. La médiation paysagère apparaît comme un outil qui peut répondre à la problématique de la complexité de la gestion du territoire à une échelle locale par la mise en place d'une ingénierie de la participation en faveur du développement durable (Paradis & Lelli, 2010).

L'intérêt de ce mémoire se situe dans l'étude de la mise en place de la médiation paysagère par l'association Fleuve Loire Fertile pour leur territoire. L'association a été créée suite à la rencontre de plusieurs personnes issues du conseil local de développement du Pays Roannais en 2012. Elles ont émis ensemble l'hypothèse que la Loire est un élément de leur cadre de vie à valoriser. Pour cela, elles organisent annuellement des rencontres entre experts, élus et usagers pour stimuler l'émergence de projets en faveur de leur territoire. Depuis 4 ans, l'association se développe, leurs actions sont relativement bien connues localement dans le Roannais mais leur démarche reste assez mal identifiée. Ce mémoire de fin d'étude a une double visée, permettre de constituer une aide à la décision pour les choix d'orientations de l'association à venir et analyser leur aspiration et mode d'action en vue de la mise en place concrète d'une médiation paysagère au sujet du fleuve Loire pour le roannais. J'ai ainsi formulé la problématique :

**En quoi l'association «Fleuve Loire Fertile» se saisit du concept de médiation paysagère afin de promouvoir son territoire et quels en sont les atouts, les limites et les perspectives ?**

Mes hypothèses de travail sont :

- la zone d'influence de FLF se base sur un réseau de personnes motrices pour le territoire
- cette zone est pertinente pour un développement local
- les bords de Loire constituent un paysage qui fédère autour d'un projet de territoire
- la méthode de l'association s'apparente à de la médiation paysagère

La méthodologie consiste en l'analyse de résultats d'enquêtes, d'expériences et de données existantes :

- au sein de l'association, il s'agit d'un questionnaire individuel au sujet de l'association (Annexe III - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association Fleuve Loire Fertile), d'un atelier collectif sur les émergences des ressources de l'association, d'une analyse issue de mon observation et ma participation au sein de deux projets créés par FLF, et de l'étude des documents de présentation de FLF;
- à l'extérieur de l'association sur le territoire, il s'agit d'entretiens individuel avec des acteurs du territoire de 15 personnes choisies pour leur diversité de missions et d'échelles d'interventions (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse), d'un questionnaire en direction des usagers des bords de Loire rencontrés aléatoirement durant le stage en bords de Loire (Annexe IV - Questionnaire en direction des usagers), et de l'étude des documents d'orientations;
- dans la littérature il s'agit d'une recherche bibliographique et de l'analyse d'un séminaire sur la participation citoyenne.

Ce mémoire est organisé en deux temps. Tout d'abord il s'agit d'expliquer le contexte local qui a permis l'émergence de l'association. La présentation de l'association, sa naissance et ses objectifs sont expliqués parallèlement à l'analyse du territoire.

Ensuite, il s'agit d'expliquer d'analyser cette situation en regard de la médiation paysagère. L'explication de la médiation paysagère permet de démontrer en quoi elle est déjà constitutive de la démarche de l'association. Les perspectives de l'association au sein du Roannais par l'intégration de cette dimension de médiation sera proposé.

# I. L'association Fleuve Loire Fertile pour une Loire Roannaise

Cette première partie permet d'expliquer comment cette association s'est constituée. Le fait qu'elle s'intéresse à l'amélioration du développement local et touristique de son territoire est révélateur d'un contexte particulier.

## I.1. Un accès à la fabrique du projet de territoire

### I.1.1. La genèse de l'association

Cette partie est basée sur l'analyse d'un questionnaire individuel (Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse), de mes échanges avec les membres de l'association et des recherches sur le Roannais.

#### a) De la participation citoyenne

J'explique dans cette première partie l'élément déclencheur à l'origine de la création de l'association. Les membres fondateurs se sont rencontrés au sein du conseil de développement du Pays Roannais. J'explique comment ce conseil permet une participation citoyenne et pourquoi il a été déclencheur de la création de l'association FLF.

Le Pays Roannais a été créé en 2003 dans le but de renforcer une politique à l'échelle du territoire. Le recensement INSEE de 2013 comptabilise 164 847 habitants sur ce territoire. Notons qu'il est devenu, en 2014, un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) qui rassemble 5 communautés de communes ainsi que la communauté d'agglomération roannaise.

L'objectif principal du Pays Roannais est d'assurer la coopération entre ses membres. Les deux axes de travail sont issus du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. Il s'agit de renforcer l'économie locale et d'améliorer la qualité de vie [15]. Le cadre légal des conseils de développement en ce qui concerne les PETR, a été instauré en 1999 par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT). Il a ensuite été renouvelé par la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPAM) en 2014. Trois éléments constitutifs de ces lois définissent le rôle du conseil de développement. Premièrement, il s'agit de permettre **la consultation** de la population pour toute question concernant le territoire ainsi que **l'information** de l'avancement du projet de territoire. Deuxièmement, le conseil de développement s'organise librement, ce qui doit permettre une mise en place adaptée à chaque contexte. Troisièmement, il fonctionne sous forme de bénévolat [11].

La participation est un terme ambigu. Deux paramètres sont pertinents pour caractériser la participation :

- **le niveau de participation**. En sciences sociales, la participation citoyenne est décomposée en plusieurs niveaux issus du travail d'une consultante américaine (Figure 2 : Échelles de participation citoyenne d'après Arstein (Arstein, 1969), V. Mas, 2016) ;

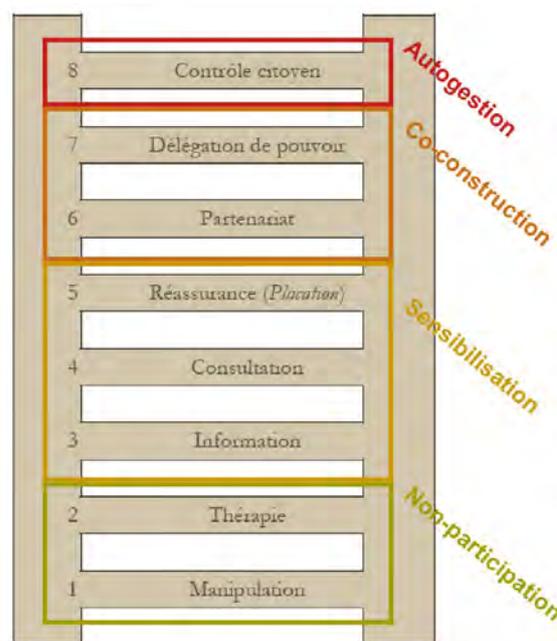


Figure 2 : Échelles de participation citoyenne d'après Arstein (Arstein, 1969), V. Mas, 2016

- et l'**analyse par type d'acteurs**. Le séminaire «Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie» propose une analyse de la participation au regard de la démocratie (Collectif, 2016). La majorité des intervenants ont pris part au débat avec une analyse par types d'acteurs, quelle que soit leur échelle d'analyse. Ils distinguent d'une part les **élus** qui ont un pouvoir décisionnaire, d'autre part les **experts** aussi appelés techniciens qui conseillent les élus, et enfin les **usagers** qui peuvent exercer une expertise d'usage assimilée au savoir citoyen.

L'image véhiculée par la mise en place d'un conseil de développement est un idéal de participation entre les acteurs du territoire (Figure 1 : Principe du conseil de développement, Coordination Nationale des Conseils de Développement [10]). L'information et la consultation prévues par la loi pour les PETR correspondent seulement aux premiers échelons de la participation. Ce décalage participe au débat actuel: qu'est-ce que la participation citoyenne ? Comment la mettre en place ? Au service de quelle démocratie est-elle l'outil ?

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts



Figure 1 : Principe du conseil de développement, Coordination Nationale des Conseils de Développement [10]

L'objectif initial est alors de **créer des scènes de participation citoyenne** pour **stimuler la dynamique locale**. De leur point de vue, le choix d'un élément fédérateur d'intérêt général pour construire ce projet de territoire est une clef pour rassembler des acteurs divers.

Les membres à l'origine de l'association se sont rencontrés au sein du conseil de développement du Pays Roannais. Ce constat est un élément important pour comprendre la naissance de l'association.

#### b) Le Roannais, quelle identité?

Avant de venir en stage dans le Roannais, je ne connaissais pas cette région. Les avis des personnes de mon entourage étaient plutôt négatifs. L'image du Roannais est effectivement celle d'un territoire vieillissant, inactif et dont la ville principale souffre de son passé industriel révolu. Qu'en est-il en réalité ?

La ville de Roanne est située dans la vallée de la Loire au nord-est du massif central, au sud-est du bassin parisien et proche de la vallée du Rhône. Elle est située dans le département de la Loire en région Auvergne-Rhône-Alpes. Saint-Etienne, qui est le chef-lieu, est situé à 85 km au sud de Roanne. Les grandes villes les plus proches sont Lyon et Clermont-Ferrand. Elles se situent respectivement à 100 km et 115 km par l'autoroute 89 (Annexe V - Carte de localisation de Roanne (page 71)).

La majorité des études au sujet du contexte socio-économique sont réalisées à l'échelle du Pays ou du PETR Roannais. Entre les années 1970 et 2000, la population n'a cessé de décroître. Elle est actuellement en train de se stabiliser. Sauf pour la commune de Roanne qui continue à perdre de la population : moins 5% entre 1999 et 2006. Ce phénomène est en lien direct avec la crise industrielle. La population est également vieillissante : 20 % de la population est âgée de plus de 65 ans. Ceci est accentué par un retour sur le territoire de retraités ayant émigré durant leur vie active. De plus, les revenus des foyers sont en dessous de la référence française. En 2006, 19 407 € de revenu annuel moyen par foyer fiscal pour le Roannais a été recensé, contre 22 776 € pour la France. Cette pauvreté s'explique par la forte représentation des classes ouvrières et des retraités. Ces deux classes constituent 49,1% de la population entre 1999 et 2006. Le territoire apparaît comme autonome pour ses emplois. Ceci s'explique par un certain enclavement du Roannais. Les

déplacements journaliers vers les grandes villes alentours sont peu envisagés, ce qui contraint les personnes voulant y travailler à déménager en dehors du Roannais (Figure 3 : Schéma des dynamiques locales Roannaises, V. Mas, 2016).

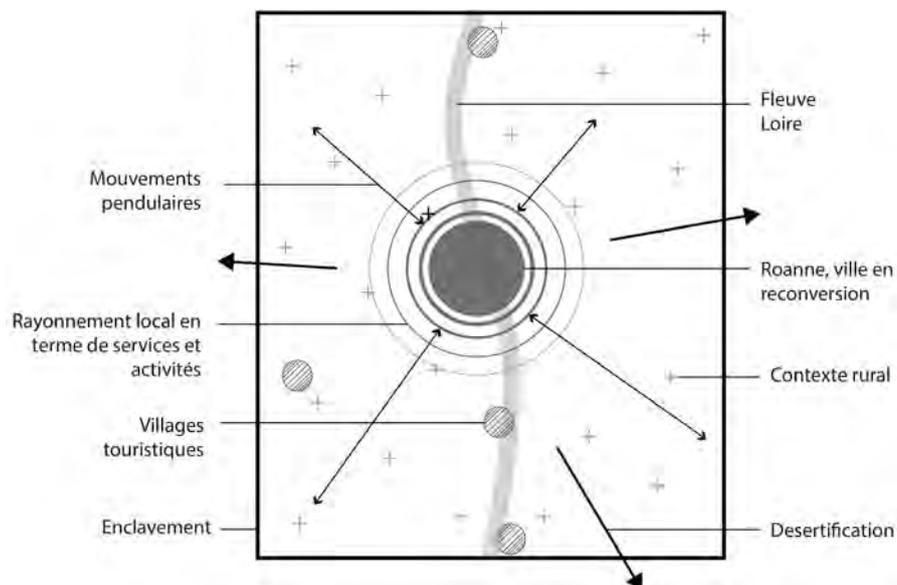


Figure 3 : Schéma des dynamiques locales Roannaises, V. Mas, 2016

Dans ce contexte de désertification, un des potentiels à développer pour relancer l'économie semble être **le tourisme**. Le Pays Roannais a une offre touristique moins développée que ses voisins, il ne propose que 16 lits pour 100 habitants contre 35 pour l'ancienne région Rhône-Alpes en 2010 (Privas, 2010). De ce fait, l'agence de développement Touristique de la Loire s'est vue confier par le département, en coopération avec deux bureaux d'études, l'élaboration d'un diagnostic. Il devait permettre de comprendre l'identité du territoire en vue d'accroître son attractivité. L'image du département Loire perçue par ses habitants, entreprises, étudiants et touristes a donc été recueillie. En 2015, un premier résultat est publié. L'analyse des mots utilisés par l'ensemble des personnes interrogées permet d'indiquer le **manque d'identité**. À la question : « Selon vous, le département de la Loire possède-t-il une identité propre ? », 55 % des participants répondent « non ». Cependant, l'analyse des mots utilisés uniquement par les résidents et les entreprises mettent en valeur le **cadre de vie de qualité** et la richesse de **la nature**. La sélection d'images par les participants proposées dans le questionnaire permet également de nuancer ce manque d'identité en plaçant le sport au premier plan, suivi de près par les traditions, la modernité et le terroir.

Cette fragilité socio-économique renforcée par le manque d'identité explique sans doute le fait que le tourisme peine à se développer. Le témoignage en 2016 d'une gérante de gîte sur le territoire confirme cette analyse : « les touristes qui arrivent ici ne savent pas où ils sont ».

Quel type de tourisme est-il possible de développer dans le département? C'est la question que se posent bon nombre de Roannais, dont les élus et les experts du tourisme. Y répondre n'est pas évident, notamment car des lieux touristiques très fréquentés sont situés seulement à quelques centaines de kilomètres : les volcans d'Auvergne, l'Ardèche, la Haute-Savoie, le Mont-Blanc, la région Lyonnaise (Annexe VI - Carte mentale du Roannais, V. Mas).

En ce qui concerne le développement local, divers programmes européens, nationaux ou régionaux ont été saisis afin de dynamiser le territoire, tels que : « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » (LEADER), Projets Agroenvironnementaux et Climatiques (PAEC) avec le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural Rhône-Alpes (FEADER), le plan Loire Grandeur Nature via des programmes Bords de Loire avec le Fond Européen de Développement Économique Régional (FEDER), le « Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural » (PSADER), ou les « Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes » (CDDRA). Le développement du tourisme et

le renforcement des tissus social et d'économie local ont besoin de renouveau. Les deux sont intimement liés. Un développement solide du Roannais permettrait l'accueil de touristes. Inversement, le tourisme pourrait participer à l'attractivité du territoire et favoriser son développement.

Malgré le contexte socio-économique défavorable et ce manque d'identité pour le Roannais, les membres à l'origine de FLF identifient un potentiel objet fédérateur. Il s'agit du **fleuve Loire**. Le paysage qu'il constitue est un bien commun intéressant à valoriser. Deux constats confortent leur intuition. Les grandes villes se retournent actuellement vers leur cours d'eau. Le succès de la Loire à Vélo ® témoigne de l'intérêt touristique international pour le fleuve. Le conseil de développement n'est pas un moyen de faire émerger des idées. Il ne s'agit que d'une scène de consultation et d'information citoyenne. Les membres fondateurs de FLF issus du conseil de développement ont donc besoin de rassembler directement des acteurs qui peuvent être moteurs.

### c) Un terreau citoyen dynamique

En tout plus, de 600 associations Roannaises sont recensées. Cette effervescence associative est expliquée par certains comme la conséquence de la culture populaire forte due à l'importante classe ouvrière. Elle indique une implication locale de la part des citoyens, tous types d'implication confondus (sport, art, randonnées,...). Certaines associations s'intéressent plus particulièrement au développement du territoire. En 2015, un collectif inter-associations tente de les mettre en lien afin de permettre une réflexion commune : comment tendre vers une plus grande participation citoyenne ? Un des objets de débat est la non rémunération de ceux qui s'investissent. Le dynamisme associatif est freiné par le statut bénévole. Ceci favorise l'investissement de personnes ayant d'autres sources de revenus. Cela peut ségréguer les catégories de personnes. Celles qui sont aisées ou retraitées auront plus de facilité à donner de leur temps. Les autres ont deux choix : ne pas s'investir ou être dans une situation précaire. Cette activité non rémunérée peut pourtant être très utile pour le développement local.

Mais le citoyen n'est pas uniquement représenté par le monde associatif. Pour chaque Roannais, il s'agit du choix de son activité, du choix de son lieu de résidence et de toutes les formes de consommation qu'il fait.

Les membres du conseil de développement à l'origine de FLF souhaitent stimuler le Roannais, ouvrir leur réflexion à l'ensemble des citoyens est une évidence. En 2012, ils décident d'inviter tous les citoyens : usagers, élus et experts de leur connaissance. L'invitation se fait par e-mail de façon assez succincte. Le texte est le suivant «*La Loire au fil de vos projets. Venez parler de vos projets. Venez partager vos expériences avec d'autres acteurs locaux*» (Annexe VII - Mail d'invitation déclencheur du collectif Loire (page 73)). Le choix d'un restaurant pour cette première scène de concertation annonce la forme conviviale que prendra l'association. Les personnes qui viennent sont issues pour la plupart du tissu associatif Roannais. Actuellement encore, ces multiples caquettes associatives sont une spécificité de l'association (Annexe I : Tableau des adhérents 2016). Il s'agit de la ligue de l'enseignement, Mutation et Territoire, Vivre Bio en Roannais, Liger Club de Roanne, Noetika, Peuple et Culture, Fédération Française de Cyclotourisme, Polyculture. Depuis, l'association continue d'occasionner des partenariats, notamment France Bénévolat, Chantier Libre, la FRAPNA, Roanne Fluvial, et des cafés associatifs tels Lay't motiv.

Mais d'autres formes de soutien sont également représentées. Le Pays Roannais accompagne la démarche associative depuis sa naissance par le financement de stagiaires. Notons que la recomposition territoriale en cours aura certainement des conséquences sur le Pays. Il s'agit également d'autres élus et experts qui seront réceptifs par la suite pour des phases opérationnelles. Quelques entrepreneurs des secteurs culturels et touristiques vont également s'investir : une céramiste, une gérante de gîte, une porteuse de projet pour son activité de photographe.

Les personnes ont des centres d'intérêts divers : l'éducation, l'agriculture, les usages contemporains de la Loire, le sport nautique, le théâtre, la photographie, la marche et la connaissance des richesses

naturelles. Cette diversité est de mon point de vue due à la forme de la demande. «La Loire au fil de vos projets» stimule l'intérêt de tous les acteurs des paysages de la Loire. De plus, le fait de préciser «Venez parler de vos projets» permet pour des acteurs très différents de se sentir concerné. Il est intéressant de noter que trois associations ont pour objet le fleuve ou le canal latéral à la Loire : le canal de Roanne à Digoin, le Ligerclub de Roanne et Roanne Fluvial. En tout, il s'agit de 35 personnes qui sont présentes au restaurant. Cette rencontre occasionne la création d'un collectif Loire qui va se rassembler pendant un an régulièrement. C'est ensuite la naissance de deux projets qui vont déclencher la création de l'association : «Itinérances Douces en Bords de Loire» et l'exposition photographique «Portrait(s) de Loire». Les partenariats se font actuellement dans la coopération et non la compétition.

### *1.1.2. Le choix du paysage des bords de Loire comme moteur de développement local*

Cette partie apporte un éclairage sur le contexte local qui a conduit les personnes de l'association à choisir la Loire comme élément fédérateur à valoriser. Mes hypothèses énoncées en introduction permettent de définir la zone étudiée dans le cadre de ce mémoire. Il s'agit de la zone d'influence de FLF en 2016. Elle se base sur un réseau de personnes motrices pour le développement local du territoire. Cela signifie que la zone peut fluctuer au cours du temps et des rencontres. Actuellement, cette zone s'étend de 50km au sud à 50km au nord de Roanne le long de la Loire. Ce territoire est à cheval entre 2 régions et 3 départements (Annexe VIII - Cartographie de la zone d'influence de FLF). Parce qu'il est difficile d'étudier une zone qui n'a pas de nom, je l'appellerai le «Roannais».

#### *a) Lecture multi-scalaire du Roannais*

Le Roannais est un territoire qui peut être analysé dans différents logiques : administratives ou de bassin fluvial et à différentes échelles de territoire : régionale, départementale, locale. Je m'appuie principalement sur les atlas de paysages, outil développé pour répondre aux engagements de la convention européenne du paysage. La visée de cet outil est la meilleure prise en compte des paysages en vue de leur préservation pour nos choix d'aménagements.

#### *➤ Régional et départemental*

L'atlas des paysages régional décrit le département de la Loire comme «une vaste plaine rurale excentrée mais concernée au sud par des problématiques émergentes». Le territoire du nord de la Loire est donc en marge de la région. Dans ce document, les territoires limitrophes sont le Forez au sud et le Beaujolais au nord-est. **Le Roannais n'est pas un territoire identifié.** Roanne est décrit comme une unité paysagère urbaine. La ville est dépourvue de paysage qualifiés d'«émergent» contrairement à la grande majorité des autres zones urbaines. Les territoires ruraux autour de Roanne sont qualifiés de paysage agricole sauf dans les gorges de la Loire où il s'agit de paysage «naturel». Les unités paysagères correspondant aux paysages ruraux-patrimoniaux les plus proches sont les «côtes Roannaises» à l'ouest, le «Pays de Charlieu ou vallée du Sornin» au nord et le «Nord de la plaine du Forez et côte Forézienne» au sud des gorges de la Loire (Annexe X - Les paysages de Rhône-Alpes). L'atlas des paysages de Bourgogne précise que les paysages au nord de la Loire correspondent au Charolais (zone de bocages en polyculture) [14]. Une étude est en cours pour l'élaboration d'une candidature au patrimoine mondial de l'humanité. L'initiative est portée par le Pays Charolais-Brionnais en collaboration avec le laboratoire d'études rurales de l'Université de Lyon 2. Il s'agit de valoriser le paysage culturel lié au berceau de la race bovine charolaise.

L'atlas de paysage départemental date de 2002. Il conçoit le territoire comme en désertification et projette un renouveau avec le projet de l'autoroute qui ne passera finalement pas par Roanne. Dif-

férentes unités paysagères sont décrites. Elles ont une logique géographique (géographie physique) : les Monts de la Madeleine et du Forez à l'ouest, les Monts du Beaujolais et du Lyonnais à l'est. Deux plaines : le Roannais et la plaine du Forez et entre les deux, les gorges de la Loire (Poncet & Richard, 2002).

Le Roannais n'apparaît pas comme un territoire, sauf à l'échelle départemental où il correspond à la plaine du Roannais qui est beaucoup plus petite que le territoire d'influence de FLF. De plus ce territoire ne représente ni une force à l'échelle de sa région Auvergne-Rhône-Alpes, ni à l'échelle du département. Ce constat s'appuie essentiellement sur l'étude de documents qui suivent une logique par découpage administratif du territoire et rédigés par des experts. Cette analyse ne prend pas en compte les paysages vécus. Il s'agit d'une échelle de compréhension biaisée, et non adaptée à la notion de développement local.

### ➤ *Localement*

Les limites géographiques du Roannais à l'échelle locale sont complexes à définir. Le Pays Roannais est une proposition de délimitation administrative. Ce qui ne correspond pas toujours au sentiment d'appartenance à un territoire. Aucune réelle entité paysagère n'est nommée «Roannais» par les professionnels du paysage. Des regards plus personnels m'ont été confiés au fil de discussions. Il en résulte un sentiment subjectif : aucun consensus sur ce terme Roannais n'est évident. En effet, entre Roanne et le territoire rural alentours, il semble qu'il n'y ait pas de rattachement à une même identité. La zone d'influence de l'association permet un découpage nouveau qui n'est pas basé sur des limites administratives mais, qui ne crée pas de consensus à l'appeler «Roannais».

### ➤ *Bassin fluvial*

L'imaginaire collectif du mot « Loire » fait majoritairement référence à la Loire patrimoniale correspondant à la partie classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO au titre des paysages culturels depuis 2000. La source de la Loire au Mont-Gerbier-des-Joncs est également bien connue. Le reste du bassin est moins bien identifié (Annexe IV - Questionnaire en direction des usagers). Sophie Bonin a réalisé une thèse nommée «Paroles d'habitants, discours sur le paysage : des modèles aux territoires. L'évaluation des paysages du fleuve Loire, du Gerbier-de-Jonc à Nantes». Elle indique différents types d'approche au fleuve : les professionnels du paysage, les touristes et les riverains.

Différents acteurs sont impliqués dans la gestion de ses paysages à l'échelle du bassin fluvial. Les acteurs principaux sont peu nombreux. Il s'agit de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Établissement Public Loire (EPL). Ils ont une vision majoritairement utilitariste pour la gestion de l'eau. Il s'agit également de la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels qui participe activement aux plans 'Loire Nature' et 'Loire Grandeur Nature'. Les CEN sont prioritairement en faveur du maintien de la biodiversité et s'intéressent dans une moindre mesure au rapport culturel que l'homme a avec son fleuve.

Concernant les riverains, Sophie Bonin choisit une approche à l'échelle locale et par une vision des paysages vécus. Elle stipule que : «*[Le rapport au fleuve] change (...) selon la configuration des rives, c'est-à-dire l'accessibilité, selon le courant de l'eau, vif ou mort, et selon la localisation du centre urbanisé, elle-même liée au rôle historique du fleuve pour ses habitants.*» (Bonin, 2004). Les ligériens du département de la Loire et du fleuve Loire s'identifieraient alors au fleuve de manière différente selon les paysages qu'il offre.

L'attractivité touristique à l'échelle internationale du fleuve Loire se développe. L'image du dernier fleuve sauvage d'Europe attire les touristes. En effet, le tourisme «vert», éco-tourisme ou tourisme durable qui consiste en la découverte de la nature attire de plus en plus de vacanciers.

Le succès de la Loire à vélo ®, itinéraire allant de Saint-Nazaire à Nevers en est une illustration.

Roanne profite très indirectement de cet engouement pour la Loire bien que la ville ne soit pas située dans les sections les plus visitées. Et pour cause, plusieurs Roannais aiment à dire : «Les premiers châteaux de la Loire sont chez nous».

Les deux parties suivantes proposent une vision des liens entre ce territoire et son fleuve Loire avant et après le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

### b) La Loire, un axe historique pour le Roannais

L'homme s'est installé de tous temps près d'une ressource en eau, souvent près des fleuves et rivières. Les villes et villages se sont façonnés avec cette richesse naturelle. Le fait que Roanne, la plus grande ville localement, soit placée en bord de Loire n'est pas un hasard. Elle a longtemps été considérée comme le début de la Loire «utile» (Galinié, 2002).

À l'échelle nationale et européenne, cette zone est spécifique. C'est à cet endroit que le bassin fluvial de la Loire et celui du Rhône sont les plus rapprochés. Il s'agit d'une jonction entre l'océan atlantique au niveau de Saint-Nazaire près de Nantes et du bassin méditerranéen au niveau de Arles entre Montpellier et Marseille. Autrement dit, elle constitue un trait d'union entre les terres celtiques et les terres méridionales. Sa caractéristique géographique explique que le Roannais soit devenu un carrefour pour le transport de nombreuses marchandises.

L'homme a occupé le territoire dès la période néolithique. Des silex retrouvés dans les gorges de la Loire le prouvent. Le fleuve devait certainement déjà constituer une voie de communication. Dès l'âge du Bronze, la route de l'étain qui commence aux Cornouailles allait jusqu'au bassin méditerranéenne passait vraisemblablement par Roanne et/ou le Puy-en-Velay.

Les premières villes fortes, nommées *oppida* ont été situées dans les gorges de la Loire. Il s'agissait de fortifications aménagées en surplomb, protégée par des fossés et servant de refuge et de lieu de rencontre.

Ce n'est qu'en 150 avant J.C que la ville de Roanne, à l'époque nommée *Rodumna* fut établie. Cette ville gallo-romaine est située au carrefour de deux voies romaines : l'une de direction est-ouest (Lyon-Sainte) et l'autre nord-sud (Saône-et-Loire-Auvergne). Elle a certainement dû se situer sur la route de la soie et du vin, au vu de sa localisation et le goût des romains pour ces denrées. La production locale de vins dans la côte Roannaise aurait pu être exportée par la Loire, ce qui aurait fait la richesse de certains châteaux.

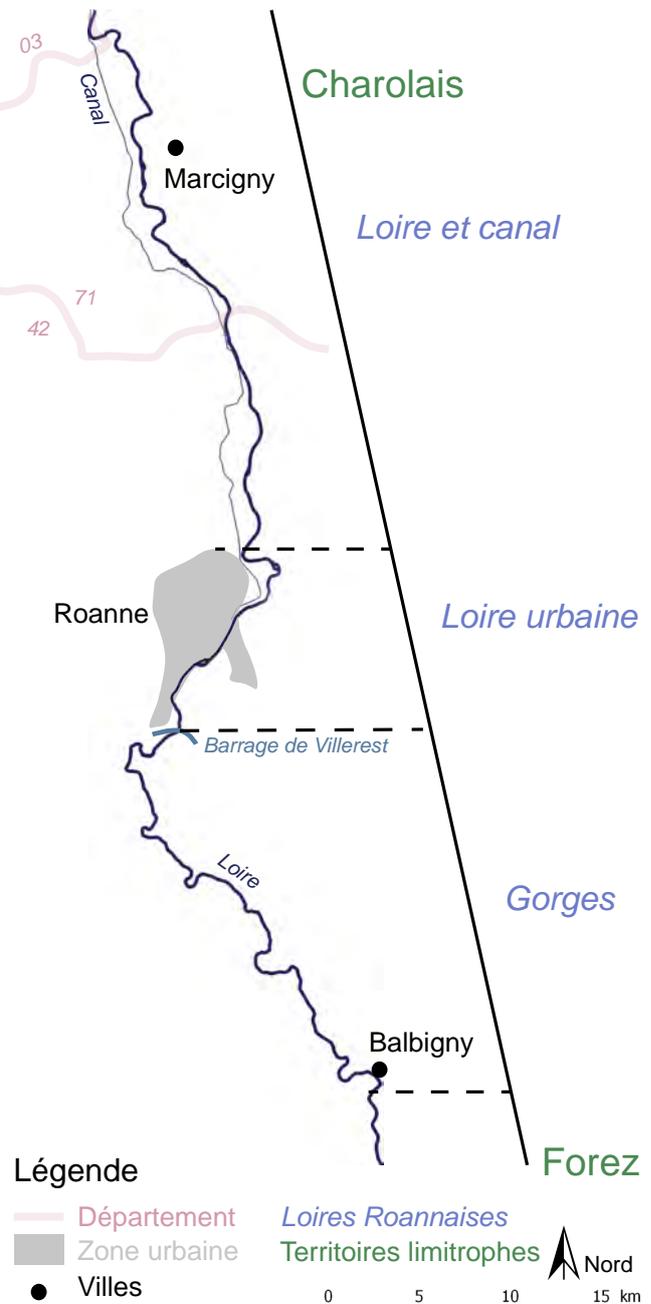


Figure 4 : Cartographie des Loires Roannaise, V. Mas, 2016

Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle et jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, la faïence participe également à la richesse de Roanne. À cette époque, l'intensification du transport fluvial est à ces débuts. Le canal de Briare, construit en 1642, a permis au bassin versant de la Loire de se connecter à celui de la Seine. Ceci va multiplier les flux de marchandises. Elles sont transportées sur des bateaux à fond plats appelées «rambertes» ou «roannaises». Elles sont représentées sur la figure nommée «Veüe de la Ville de Rouanne, Louis Boudan, 1460» en bas à gauche (Annexe IX - Iconographies anciennes de Roanne et son fleuve Loire).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'énergie du charbon est devenue une denrée précieuse. Saint-Etienne est un bassin houiller important et Roanne se situe sur le chemin vers la capitale.

C'est à cette époque que la première compagnie de navigation privée 'sieur La Gardette' a proposé de réaménager le cours de la Loire. Le but de ces travaux étant de faciliter l'export du charbon produit dans le bassin houiller stéphanois. L'aménagement permet d'évacuer des grands blocs de rochers qui empêchaient la navigation dans les gorges. Les premières conséquences apparaissent dès 1707. De fortes et récurrentes crues inondent des villages ligériens. Ces catastrophes sont telles que la cour de Versailles a décidé d'intervenir. Le Conseil du roi Louis XIV entrepris la construction de trois digues : aux piles de Pinay, au château de la Roche et au village de Saint-Maurice (Henry, 2016). D'après l'association «Ensemble Villerest», ce serait des milliers de bateaux chargés de charbon qui auraient navigué au niveau des gorges pendant près de 150 ans.

Au nord de Roanne, c'est la construction du canal de Roanne à Digoin construit en 1838 qui permet de faciliter le transport. Il est construit de façon parallèle au fleuve et est alimenté en eau par un tronçon de canal appelé «linquet». Peu de temps après, les premières voies de chemin de fer sont implantées dans la région. Le train a enfin pu permettre d'éviter de transporter les marchandises par les dangereuses gorges. La navigation étant plus aisée après Roanne. La carte postale ancienne nommée «Le chemin de fer au port de Roanne en 1902» illustre la présence des machines à vapeur sur le port de Roanne (Annexe IX - Iconographies anciennes de Roanne et son fleuve Loire).

Cette position est devenue stratégique durant la première guerre mondiale. Un arsenal a été implanté pour produire des armes en sécurité et les transporter aisément via le canal.

Ces différentes sources de richesses apportées par le fleuve tout au long de l'histoire a fait de Roanne une ville dynamique et riche. La campagne Roannaise quant à elle profitait peu de ces richesses. Dans «Paysan des terres englouties», Claire Van-Kinh l'illustre en témoignant de la vie d'une paysanne des gorges de la Loire qui vécut au XX<sup>ème</sup> siècle. La pauvreté est importante bien qu'il y ait quelques activités : papeterie, pêche du saumon, production d'électricité (Van-Kinh, 2016).

Ce bref historique permet d'expliquer la différence de richesse et de paysages entre Roanne et le territoire rural amont et aval qui l'environne. Il existe une Loire sinueuse dans les gorges en amont de Roanne, une Loire intimement liée à son canal en aval de Roanne, ainsi qu'une Loire urbaine qui donne naissance au port de Roanne (Figure 4 : Cartographie des Loires Roannaise, V. Mas, 2016). De nombreux bouleversements ont ensuite eu lieu depuis les années 50 qui expliquent la décroissance de Roanne. La prochaine partie explique ce basculement vers le portrait de Roanne actuel.

### c) Loires actuelles

La majorité des activités et des richesses apportées par le fleuve ne sont plus d'actualité. Les voies terriennes ou aériennes ont pris la place du transport fluvial. L'arsenal n'est plus une industrie aussi importante. Sur le canal, il n'y a désormais plus de rambertes en navigation. Il est principalement utilisé par la population pour des usages récréatifs (pêche, randonnées). La problématique se situe actuellement au niveau du maintien des puits de captage d'eau potable et le maintien de l'agriculture pastorale.

Au niveau des gorges de la Loire, la préoccupation de l'entretien des digues datant du roi soleil n'est également plus d'actualité. Elles ont été submergées par les eaux. Ceci étant dû à la construction du barrage de Villerest. Ce projet de barrage était né dans l'intention de réguler le cours de la Loire

afin de permettre un approvisionnement en eau pour la cour de Versailles [12]. Il a été abandonné, mais le projet du barrage a été repris par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Sa construction s'achève en 1984 pour un usage tout à fait différent. Il a le rôle, avec le barrage de Naussac sur l'Allier (48), de maintenir le niveau d'étiage pour le refroidissement des 4 centrales nucléaires en aval. De plus, il produit de l'électricité. Il a également le rôle d'écrêter certaines crues. Le fleuve ne transporte plus d'énergie sous forme de charbon, mais son lien à la production d'énergie est tout aussi important. Les richesses occasionnées ne sont plus directement liées à un contexte local. Seules des indemnités sont reversées aux communes impactées par l'ouvrage. Il s'agit de 700 ha de retenue d'eau dont environ 200 ha étaient des paysages ruraux constitués de fermes avec des terres agricoles ainsi que quelques industries.

Ce barrage a créé une cicatrice dans l'imaginaire commun. Les paysans qui vivaient dans les gorges et les ouvriers des usines s'attendaient au projet de barrage depuis bien plus d'une génération. Certains vieux paysans étaient soulagés de se faire racheter leur maison car comme les enfants partaient vivre en ville, ils craignaient de ne pas pouvoir revendre leur bien à sa juste valeur. D'autres attendaient le projet venir sans jugement quelconque. Et d'autres se sont levés contre la construction du barrage. Les roannais urbains qui avaient l'habitude de venir dans les gorges pour les aménités paysagères qu'elles procuraient n'y viendront plus. Les personnes ayant connu les gorges sont nostalgiques de cette époque. Une route au fond du lit de la Loire permettait de pouvoir les arpenter au plus près (Annexe IV - Questionnaire en direction des usagers). Sur la figure 5, le château de la Roche, qui est situé à environ 20 km à l'amont du barrage, est représenté avant la construction du barrage. Dans le point de fuite de l'iconographie, le chemin au fond des gorges se distingue. Le château est représenté sur la figure 6 en 2016. La comparaison de ces deux représentations permettent de constater la différence de niveau d'eau.



Figure 5 : Carte postale du château de la Roche avant la construction du barrage, collection de la médiathèque de Roanne



Figure 6 : Photographie du château de la Roche en juillet 2016, Saint-Priest-la-Roche, V. Mas, 2016

Actuellement, de nombreux chemins de randonnées et cyclables existent aux alentours des gorges. Ils permettent de sillonner les vallonnements et d'apercevoir la Loire par intermittences (Annexe XI - Intermittences des vues sur la Loire dans les gorges). Quelques points particuliers permettent une appréhension plus intime tels que le château de la Roche, le port de Bully ou encore le bourg de Saint-Maurice et son parcours santé. C'est pour cela qu'à la question : «*Si vous deviez dessiner les bords de Loire, quelles seraient leur limites?*» Deux personnes ont répondu : «*de façon ponctuelle, selon les points d'accès*» (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse).

À Roanne, le réaménagement principal à propos du fleuve et de son canal concerne le port de Roanne. Il est dédié exclusivement aux plaisanciers depuis 1993. Les Roannais ne ressentent pas d'attachement conscient au fleuve (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse). La priorité de Roanne actuellement est la reconversion. La ville a envi de retrouver le dynamisme d'antan apporté par le fleuve qui n'est finalement qu'un outil de travail. Le département a compris que le renouvellement de l'image de ses villes anciennement portées par les industries du charbon

est une clef pour reconstruire leurs attractivité. Saint-Etienne, qui est dans une situation similaire, semble rebondir par le renouvellement de son image, notamment par la créativité de ses artistes-habitants (Trigano, 2010).

Ces trois tronçons de Loire font apparaître différentes échelles de gestion et d'usages actuels du fleuve. Une unité de territoire donnée par la vision d'une Loire Roannaise est difficile à imaginer.

L'association souhaite porter l'hypothèse que Roanne et son territoire rural pourraient mieux mettre en valeur le fleuve en faveur du développement local et du tourisme. Le fait qu'elle considère les bords de Loire comme un paysage «bien commun» constitue son argument principal. Un adhérent s'amusera à dire «*C'est presque le territoire qui nous demande de revaloriser la Loire et non l'association qui s'en est emparé!*» Christian Jumel, juillet 2016.

L'engouement pour le fleuve Loire apparaît comme une opportunité pour répondre au besoin d'identité du Roannais, ce qui pourrait favoriser la reconversion de Roanne et le dynamisme du Roannais. Comment l'association, en collaboration avec les élus, les experts et les autres usagers, participe-t-elle à la construction de l'image d'une Loire Roannaise? C'est ce que la partie suivante s'applique à analyser.

## I.2. Au delà des orientations, les actions de l'association

L'identification des initiatives et acteurs en rapport avec le fleuve Loire et l'association FLF ont été recensés en partie lors d'un atelier avec l'association. Cela m'a permis de créer une frise mettant en évidence les acteurs et objets en faveur de la valorisation du fleuve Loire qui sont intervenus dans la dynamique de FLF (Figure 10 : Frise des émergences de l'association FLF dans son contexte local et large, V. MAS, 2016).

### I.2.1. FLF en 2016

#### a) Philosophie de FLF

L'association est composée de membres singuliers. Ils se sont impliqués dans l'association par motivations personnelles et à des stades de l'association différents. Un certain nombre d'entre eux n'arrivent pas à expliquer l'association facilement. Cependant, ils ont des valeurs humaines similaires (Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse). C'est pourquoi avant d'analyser les missions que mène FLF actuellement, j'apporte un éclairage sur la philosophie de l'association.

#### ➤ Difficultés du terme développement durable

J'ai utilisé le terme de développement durable en introduction. En effet, son application politique préconise une participation de tous les acteurs du territoire. Le paysage apparaît comme un support pour permettre le débat entre les différents acteurs du territoire. De plus, l'association souhaite agir dans le respect des valeurs qu'il porte. Il consiste à prendre soin de notre environnement pour le bien-être et l'autonomie des générations futures. En d'autres termes, il s'agit de garantir la survie de notre espèce. Nous pourrions alors naïvement nous demander pourquoi ce mot est-il tant utilisé dans nos politiques actuelles. N'est-ce pas ce que l'homme devrait faire intuitivement?

D'autres concepts liés au développement durable ont émergé. La participation citoyenne désigne la possibilité pour les usagers de prendre part à l'élaboration de leur cadre de vie avec les représentants qu'ils ont élu de façon démocratique. L'agriculture biologique désigne un mode de production pour l'alimentation qui est soucieuses du respect des équilibres naturels. L'énergie renouvelable consiste à utiliser des ressources dont on dispose facilement et en grande quantité. Le sens de ces mots

peut paraître simple et essentiel. Pourtant, ils sont souvent détournés quand ils ne servent qu'une **rhétorique**. Les acteurs publics qui ont en charge de mettre en place le développement durable sont dans une position qui n'est pas évidente. Le DD est une **notion paradoxale**. Il préconise d'une part de **maintenir** le développement de notre société contemporaine et d'autre part de **lutter contre** les effets néfastes de notre société sur l'environnement naturel et humain. Ces deux positions paraissent difficiles à concilier sans un changement sociétal (Genestier & Jacquenod-Desforges, 2006). C'est pourquoi d'autres mots tentent d'exprimer cette nécessité de respect de l'humain et de l'environnement. Ils ne traduisent pas des idées car elles sont susceptibles d'être détournées par la rhétorique. Mais ils désignent des **processus** en faveur de la «transition» actuelle, terme qui décrit simplement le changement d'une société à une autre. L'intelligence collective ou la permaculture sont pour moi des exemples intéressants de ce processus.

### ➤ *Notion d'émergence*

Concernant l'association, même si son rôle apparaît par ses membres comme difficile à expliquer, elle s'inscrit tout à fait dans cette transition. Un des membres fondateur est un ancien chercheur en développement territorial. Il s'intéresse depuis longtemps à cette transition dans le domaine de l'ingénierie du territoire. Il participe pour cela à différents groupes de travail notamment sur le Roannais (programme LEADER, PSDR, Chantier Libre, FLF). Son champ de réflexion concerne l'apparition de nouvelles manières de fabriquer le territoire. Sa réflexion, il l'a mise au service de l'association. Il se nourrit de **la notion de complexité** au sens d'Edgar Morin et du **processus de création**. Récuratif, hologrammatique et dialogique sont ses outils pour appréhender la complexité. Il explique le processus créatif par le diptyque construit-hasard où l'intention de la personne (construit) associé à l'aléatoire des événements (hasard) permet la création. Il l'appelle également «poïétique». Ce mot qui n'est pas encore dans le Larousse a été utilisé par le philosophe Paul Valéry. Son étymologie fait référence à Platon qui définit la *poièsis* comme «La cause qui, quelle que soit la chose considérée, fait passer celle-ci du non-être à l'être ». Il s'agit donc de créativité. Le mélange d'inspirations et d'influences peut provoquer l'apparition de phénomènes, de rencontres.

Le collectif qui a déclenché l'association et les activités qu'elle porte aujourd'hui sont issues des mots «La Loire au fil de vos projets». C'est cette idée qui a permis de faire émerger les personnes qui constituent l'association aujourd'hui, les idées de projets qu'elle tente de développer et les ressources financières dont elle a besoin.

Autrement dit, l'association semble être un vecteur en faveur d'initiatives personnelles. L'amas de ces initiatives personnelles en faveur de la Loire pourrait favoriser l'**intelligence collective**.

Dans notre société actuelle, les possibilités de création de l'individu ou d'un groupe d'individus sont limitées à leur seules motivations et imaginations. Mais en ce qui concerne le territoire actuellement, des formes de verrous existent. Le champ d'action dans laquelle se place l'association, le paysage comme outil de gestion des territoires se situe essentiellement dans des interstices de l'action publique (Beuret & Cadoret, 2010). Ce terme d'interstice est d'ailleurs souvent utilisé par certains membres de l'association pour expliquer leur actions. Quelles interstices FLF a pu mettre à jour concrètement? La partie suivante s'intéresse à expliquer et analyser les objets développés par l'association.

#### b) Les objets de FLF

Par les centres d'intérêts et les compétences de chacun des membres, des projets ont émergé. Deux types de projets se sont dessinés : les projets « d'itinérances douces en bords de Loire » et les projets de valorisation de la Loire par le diptyque nature/culture.

## ➤ *Itinérances douces*

Cette envie de développer les « itinérances douces » dans le Roannais est commune à plusieurs personnes. Un ancien professeur de sport, actuel président de l'association, Michel Plumereau et des animatrices de gîtes, balades en âne pour Céline Crola et en roulotte pour Aline Muret sont moteurs pour un tel projet. La première itinérance a été organisée en 2012 en collaboration avec un évènement co-organisée par l'actuel Roannais Agglomération et la C.C de Charlieu-Belmont. Quelques marches et randonnées sur l'eau ont été proposées lors de la «Fête de la Loire» qui n'existe plus actuellement. C'est en 2013, qu'un premier prototype d'itinérance voit le jour (Annexe XII - Article «Itinérance Douce» dans le journal de Saône-et-Loire). L'objectif est de stimuler l'itinérance douce entre deux pôles écologiques et touristiques : l'écopole du Forez au sud et l'observaLoire au nord de Roanne. Un compte rendu d'une réunion FLF datant de 2013 stipule : «Notre itinérance permettra de prouver que c'est possible». Cet objet dorénavant appelé Itinérances Douces en Bords de Loire (IDBL) a été organisé ensuite en 2014, 2015 et 2016 (Annexe XIII - Affiche type des IDBL). Fleuve Loire Fertile est connu localement notamment grâce à la couverture médiatique qu'il a de la part : des journaux locaux, de l'office de tourisme, de l'agence Loire Tourisme. Pour comprendre ce qu'est l'IDBL, l'exemple de l'édition 2016 est détaillée. Elle a duré 5 jours du 01 au 05 juin entre Digoin et Cordelle (Figure 7 : IDBL 2016, canal de Roanne à Digoin, FLF, 2016). L'association a organisé un



Figure 7 : IDBL 2016, canal de Roanne à Digoin, FLF, 2016

itinéraire piéton, cyclable, une journée en canoë et la possibilité d'essayer du matériel handisport. L'itinéraire cyclable a été mis en ligne sur «[www.openrunner.com](http://www.openrunner.com)», ce qui permet aux participants de télécharger le tracé sur leur gps, et de pouvoir le faire en autonomie pour une autre occasion. Au delà de parcourir et de découvrir pour certains le paysage, cette itinérance a permis la rencontre de divers acteurs du territoire : présentation de l'ObservaLoire de Digoin par le responsable, visite d'un atelier créatif «Céramique ajourée», une rencontre avec l'association «Mémoire d'outre Loire» qui a fait une exposition photo de la Loire canal avec les documents d'archives dont elle dispose, un repas au sein du gîte «Bougres d'Âne», une soirée «temps d'échange» à Mably avec différents acteurs du territoire du Roannais, une découverte du parcours artistique « À ciel ouvert » avec la mairie de Riorges, la visite de la gravière de Matel avec l'ARPN, une découverte de la faune dans les gorges avec la LPO.

La soirée de «temps d'échange» à Mably consistait en l'organisation d'une scène de concertation «Loire». Les experts et élus concernés par les bords de Loire ont été invités ainsi que les usagers. La réunion s'est établie autour des mêmes mots fondateurs de l'association «La Loire au fil de nos projets» (Annexe XIV - Affiche du «temps d'échange» du 2 juin 2016 organisé par FLF).

Pour l'organisation de cet évènement, un COPIL a été mis en place. Quatre réunions ont eu lieu en amont avec les différents partenaires sollicités. C'est en tout près de 60 personnes, élus, experts et usagers qui ont pu participer à cette préparation. Un partenariat plus étroit a été établi avec la

CoPLER avec laquelle FLF a co-organisé la dernière journée dite « familiale » qui a eu lieu à la base d'Aviron de Cordelle. Le public visé sur ces 5 jours est divers : retraités pour les marches en semaine, les actifs pour les activités du soir et les familles le week-end, notamment le dimanche. D'autres activités sont concernées par ce thème d'itinérance. Il s'agit d'actions personnelles. Deux membres de l'association ont parcouru la Loire depuis sa source jusqu'à son embouchure :

- À pied pour Gabriel Roche. Il a décidé d'écrire un livre au sujet de sa marche « Courant de Loire. Un périple à pied au fil du fleuve ».
- À vélo pour Martine Frérot qui a organisé plusieurs soirées Roannaises pour partager son expérience.

### ➤ Nature et Culture

Cette approche du fleuve permet d'aller au delà d'un clivage patrimoine naturel/patrimoine culturel par l'acceptation que l'homme façonne son environnement contre et/ou avec la nature. Une photographe professionnelle originaire des gorges de la Loire s'est greffée au collectif dès le début : Véronique Popinet. Un projet germe pour elle, celui de créer une exposition photographique des usages contemporains de la Loire. Le partenariat avec FLF lui a apporté un contexte propice à la création ainsi qu'une légitimité auprès d'éventuels partenaires et financeurs. L'exposition photographique et sonore nommée Portrait(s) de Loire (PDL) a vu le jour en 2015 aux côtés de deux autres personnes : un phonographe, Thierry Moulat et un sociologue, André Micoud (ancien président de la Maison du Fleuve Rhône). Depuis, elle a été exposée au château de la Roche, à l'office de tourisme de Panissière, à Pinay, à la tour Matagrin, prochainement à la médiathèque de Roanne, et sa promotion continue actuellement d'abord dans le département (Figure 8 : Exposition Portrait(s) de Loire, Marie-Noëlle Rollet, 2015).

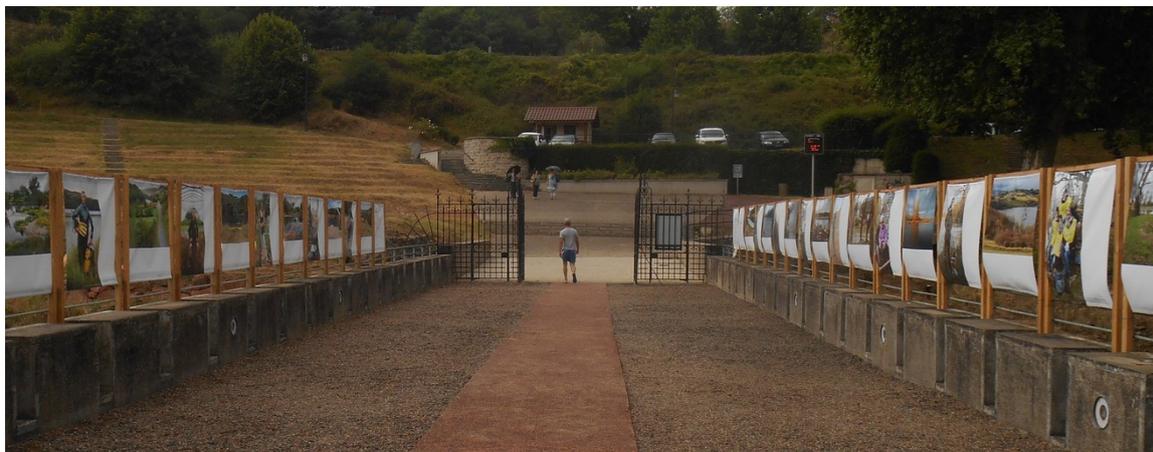


Figure 8 : Exposition Portrait(s) de Loire, Marie-Noëlle Rollet, 2015

Son questionnement sur les usages contemporains de la Loire par la photographie l'ont amené à organiser des ateliers auprès des petits et grands écoliers (Annexe XV - Article de journal « les bords de Loire capturés par les lycéens »). Les objectifs de ses séances de travail sont décrites par V. Popinet. Il s'agit de : « développer l'observation / dépasser un jugement superficiel et subjectif : comprendre la notion de « paysage » à travers le fleuve, à moins que l'on ne comprenne le fleuve à travers le « paysage »... ». Elle s'appuie donc sur une lecture du paysage pour permettre l'interrogation des élèves au sujet du fleuve. Elle précise que « L'immersion dans un paysage et son observation attentive permettent de comprendre cette interaction entre l'homme et son environnement, l'influence de l'homme sur le paysage ». Des ateliers ont lieu en salle mais également *in situ*. De plus, un livre de l'exposition est en cours d'élaboration avec la maison des éditions du miroir basée dans l'Allier. Par ailleurs, V. Popinet projette de lancer un observatoire populaire des paysages des bords de Loire, comme « mode participatif de réappropriation du paysage ».

Dans cette même thématique, un autre projet est en cours d'élaboration. Il s'agit de faire émerger un itinéraire artistique en bords de Loire sur l'ensemble du Roannais. Ce projet est porté par Georges Goyet. Le but est de créer une émulation locale autour de cette idée d'itinérance artistique. L'organisation de réunion à ce sujet a pour but de motiver des communes, des particuliers, des associations à se saisir de l'idée. Trois réunions de co-constructions ont eu lieu depuis avril 2016.

Les rencontres au fil des pérégrinations de FLF lui ont permis d'avoir un réseau d'acteurs du territoire riche. Il s'agit d'environ 110 km de fleuve qui intéressent l'association (Annexe VIII - Cartographie de la zone d'influence de FLF). Ce linéaire correspond environ à 7 jours de marche, 2h de voiture et plus de 50 communes parcourues. Roanne se situe en son centre et les deux extrémités sont des pôles éco-touristiques : l'ObservaLoire de Digoïn au nord et l'écopole du Forez au sud.

### c) Forces et faiblesses

#### ➤ Les forces

L'association est un vecteur qui stimule ses adhérents à l'échelle individuelle. La majorité d'entre eux est à la genèse de l'association. Ensuite, les cercles d'amis et les autres relations ont participé à faire connaître l'association. Quelques uns sont devenus adhérents après la participation à des actions de FLF. La majorité des adhérents sont investis régulièrement dans l'association. Certains expriment même un désir de trouver un financement pour permettre l'embauche d'un salarié. Les qualités humaines telles que l'esprit d'équipe et l'écoute sont importantes pour la majorité des adhérents. Et pour cause, ce sont elles qui nourrissent l'ambiance de convivialité, valeur fondamentale du point de vue des adhérents (Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse). L'accueil de stagiaires est favorisé par un contexte large de développement d'outils libres et gratuits. D'ailleurs, le premier stagiaire présent en 2013 souhaite intégrer l'association dès septembre 2016 dans le cadre d'un service civique.

L'association a ainsi mis en place un terreau social fertile. Celui-ci favorise l'émergence d'initiatives pour la valorisation de la Loire et indirectement du territoire. Cette émulation citoyenne a permis l'élaboration de projets concrets pour le territoire. Un bel exemple est l'exposition «Être Loire» que la médiathèque de Roanne organise pour septembre 2016. Elle a identifié FLF comme un acteur dynamique en faveur des bords de Loire. Leur rencontre a favorisé l'élaboration d'un programme riche. Une majorité des connaissances et des adhérents ont pu être mobilisés pour l'exposition. Portrait(s) de Loire sera exposée ainsi que différentes conférences par les adhérents tels que G. Roche qui a parcouru la Loire ou encore S. Mouton et C. Jumel qui sont passionnés par la botanique, André Micoud qui fera une conférence, Dominique Marchais et son film « la ligne de partage des eaux » qui sera projeté (Annexe XVI - Extraits du programme « Être Loire », 2016).

Par rapport à l'ingénierie du territoire, FLF permet de densifier un réseau de personnes, d'associations motrices pour la valorisation de la Loire. Les experts connaissent cette association et peuvent s'ils le souhaitent les inviter à des réunions d'information ou de concertation à ce sujet.

Cette identification est liée au fait que l'association a su développer une très bonne communication sur l'existence de l'événement IDBL.

Les temps d'échanges organisés au sein d'IDBL (COPIL et «Temps d'échange» durant les jours de marche se développent selon les années. L'association est en train d'acquérir un réel savoir-faire pour l'organisation de ces scènes de concertations. De plus, l'association n'est pas soumise à un mandat politique ou freinée par des limites administratives. Elle n'a donc aucune contrainte de temps et d'espace.

#### ➤ Les faiblesses

L'investissement des membres de FLF est uniquement bénévole. Cette non-rémunération com-

mence à devenir un frein au développement de l'association. Les personnes actives ne peuvent pas donner plus de temps dans l'organisation des événements.

Le mode de fonctionnement de FLF implique que les actions émergent au fil des rencontres et des projets. Cela implique la difficulté de prévoir un budget. Cette instabilité est une souplesse, mais elle n'est pas sécurisante.

La désorganisation et la dispersion des idées au niveau de l'association est pointée comme une faiblesse par certains adhérents (Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse). Elle est également vue comme un point fort par d'autres. Ce foisonnement permettrait de générer des idées et des motivations. Cependant, le manque de suivi des projets est un point à améliorer incontesté.

La liberté d'implication des adhérents est une force. Elle permet un engagement personnel de qualité et un désengagement respectueux. Certaines personnes se sont désinvesties de l'association depuis sa création. Les raisons n'ont pas été clairement identifiées, mais leur présence, même si elle est ponctuelle reste appréciée.

La difficile expression collective de ce qu'est l'association est également une faiblesse. Par exemple, le projet de créer un flyer de présentation pour un public large d'élus, d'experts et d'usagers n'a pas pu aboutir pour l'instant.

Le point de vue extérieur à l'association désigne cette faiblesse. Plusieurs personnes ne comprennent pas quels sont les objectifs de l'association, d'autre distinguent uniquement leur dimension récréative. Par exemple, IDBL est connu, mais sa programmation n'est pas forcément comprise. «*Quel est le public visé? Les 5 jours sont-ils dissociables? Il y a trop d'événements programmés, je n'ai pas pu tout faire*» sont des remarques récurrentes. Son processus de création souhaité et l'importance de sa philosophie ne sont pas saisis par tous. Il s'agit de cet aller-retour permanent entre penser son action et l'élaborer. Ce système de pensée qui occasionne une boucle de rétroaction quasi-permanente n'est pas évident à comprendre pour tous. Un témoignage illustre cela par la description de FLF comme paraissant être un groupe d'amis un peu élitistes (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse).

Dans l'ingénierie du territoire, FLF est identifié principalement pour ses connaissances du territoire et du fleuve, mais peu pour son envie de collaboration en vue de la valorisation de la Loire.

Les liens avec les autres acteurs du territoire sont multiples et complexes. C'est ce dont la partie suivante traite.

### **I.2.2. Un jeu d'acteurs complexe**

Le développement local d'un territoire est un processus de proximité. Les initiatives qui le créent peuvent être descendantes si elles sont actionnées par une hiérarchie, ou ascendantes si elles sont issues par la participation venant «du terrain».

#### **a) Dynamique descendante**

Dans un premier temps, je cite les dynamiques descendantes qui impactent sur la gestion et la valorisation du fleuve Loire. Les professionnels dont leur outil de travail est le fleuve Loire dans l'ensemble de son bassin sont principalement : l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Établissement Public Loire (EPL). Les agences de l'eau initialement nommées «agence de bassin» ont été créées par la Loi sur l'eau datant de 1964. Son rôle est de garantir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques dans une logique de bassin versant en concertation avec les élus et les usagers de l'eau. L'EPL a été créée comme une maîtrise d'ouvrage. Ses missions sont la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest, la prévention et la réduction du risque inondation, la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, l'aménagement et la gestion des eaux, ainsi que la valorisation du patrimoine [12]. La fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels a été créée en 1989 pour fédérer les CEN qui sont des associations participant

à la gestion et la protection de la biodiversité et des espaces naturels de France. Cet organisme a été chargé de la mise en place du programme Loire-Nature, puis du plan Loire grandeur Nature en collaboration avec les autres acteurs des territoires. Ce plan est décliné à l'échelle locale sous forme de programmes «bords de Loire». Ils sont mis en place par des chargés de mission. Dans le Roannais, c'est Roannais agglomération qui en est le porteur. Le cahier des charges a essentiellement pour but de permettre la gestion de la biodiversité, comme la limitation des espèces invasives et la protection de la faune et flore intéressantes. Un volet sensibilisation et accueil du public est indiqué. À l'échelle des communes, des documents d'urbanisme prévoient la planification du territoire. Les échelles communales et intercommunales doivent être compatibles avec les SCOT. Ils prévoient de la concertation, mais ne précisent pas le degré de participation. La carte d'influence de FLF se situe au niveau de 4 SCOT : le SCOT du Pays Charolais-Brionnais (71), l'interSCOT du Pays Vichy-Auvergne (03), le SCOT Roannais (42) et le SCOT Loire Centre (42). Ils définissent un certain nombre d'enjeux et préconisations pour leur territoire. Elles sont synthétisées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Enjeux ou préconisations au sujet de la Loire dans les SCOT, V. Mas, 2016

Nom SCOT - date de validation	Ecologie	Tourisme	Développement local
SCOT du Pays Charolais-Brionnais (71) - 2014	/	Définie comme un atout	/
interSCOT du Pays Vichy-Auvergne (03) - En cours	/	/	/
SCOT Roannais (42) - 2012	Milieu naturel à préserver via les protections Natura 2000, réserves naturelles.	Structuration de l'offre touristique possible	Développer le potentiel des carrières Améliorer la qualité de l'eau
SCOT Loire Centre (42) - 2010	Milieu naturel à préserver	/	/

L'analyse du questionnaire des acteurs du territoire mettent en évidence que ces dynamiques descendantes permettent de provoquer des scènes de concertation : organisation d'un COPIL pour le programme «Bords de Loire» est effectué avec les parties prenantes dont des associations environnementalistes ou de gestion de la biodiversité (LPO, FRAPNA, ARPN, Madeleine environnement, fédération de chasse et de pêche).

Une chargée de mission «Loire» pour le développement du tourisme entre Nevers et Roanne (160km) a été financé par des fonds européens FEDER en 2016. Sa première mission est de définir le tronçon de Loire à développer.

#### b) Dynamique ascendante

Les dynamiques ascendantes sont majoritairement à une échelle locale. L'exception est faite quand une démarche locale rayonne à un niveau supérieur et inspire d'autres démarches locales dans des territoires éloignés. C'est par exemple le cas du chemin de Stevenson qui a inspiré le projet de balade en ânes actuellement mis en place dans la partie Loire et canal au nord de Roanne.

Concernant l'espace public, ou la défense des biens communs, ce sont plus particulièrement des formes associatives qui sont représentées. Elles peuvent être de différentes tailles, avec salariés ou non. L'ouverture à l'investissement bénévole est toujours possible. Elle constitue une réelle forme de participation des citoyens à la vie locale. Cependant, toutes n'ont pas la même influence sur l'ingénierie du territoire. Par exemple, la LPO, les fédérations de chasse et de pêche, la FRAPNA

et l'ARPN sont reconnues pour leur compétences techniques en terme de gestion de la biodiversité bien qu'elles n'aient pas les mêmes philosophies. Cette reconnaissance permet des partenariats étroits. Roannais Agglomération finance la LPO pour effectuer des comptages faune/flore sur les zones Natura 2000 qu'elle gère. Les fédérations de chasse et de pêche sont en charge de la gestion du site naturel de la gravière aux oiseaux au nord de Roanne. Elles sont en lien direct avec les institutions publiques. Ces collaborations indiquent que la frontière entre démarche ascendante et descendante n'est pas nette. Dans le cas d'associations ayant un poids à des échelles larges, elles peuvent être considérées comme des démarches descendantes. En effet, les démarches qui sont exclusivement ascendantes sont complexes puisqu'elles sont issues de la participation, obligatoirement composée de différents acteurs. Elles peuvent aboutir à des actions qui sont la plupart du temps soutenues par les institutions publiques sous forme de financement.

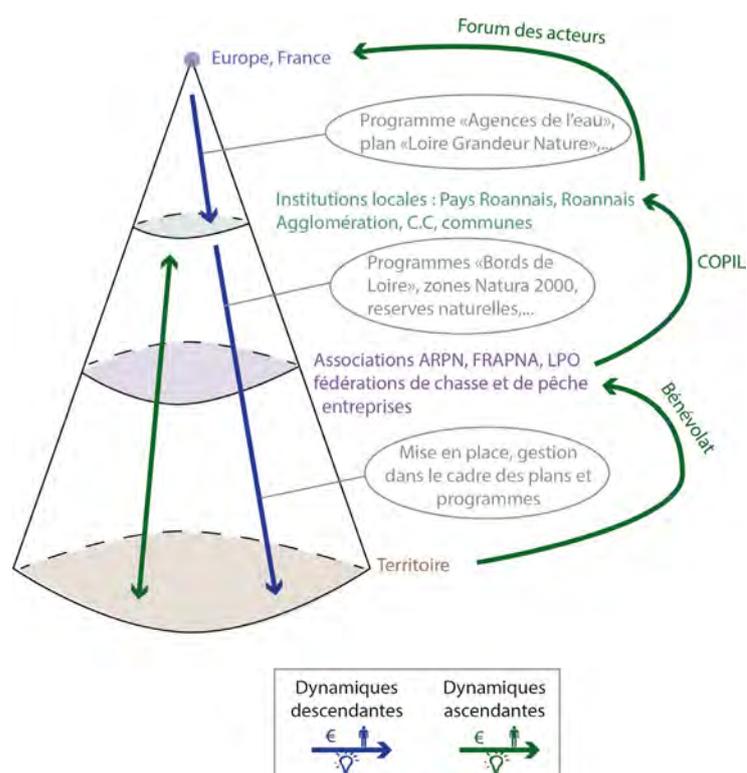


Figure 9 : Jeux d'acteurs au sujet de la Loire, V. Mas, 2016

### c) Quelle participation pour une Loire Roannaise?

Les différents types d'acteurs élus, experts et usagers sont tous citoyens. Ils participent au développement local suivant des logiques descendantes ou ascendantes (Figure 9 : Jeux d'acteurs au sujet de la Loire, V. Mas, 2016).

D'après les résultats du questionnaire auprès des acteurs du territoire, il manque un réseau Loire localement et à l'échelle du bassin versant. Malgré la pluralité des profils des personnes interrogées, leurs thématiques de travail ne semble pas être une source de cloisonnement. Les causes de ces liens sont des dynamiques descendantes, c'est le cas du programme «Bords de Loire» par exemple (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse). Les enjeux formulés au sujet du fleuve sont majoritairement écologiques (gestion de l'eau et de la biodiversité). Un intérêt touristique est légèrement annoncé. Tandis que le développement local autour de la Loire se manifeste principalement par l'exploitation des matériaux du lit de la Loire.

Fleuve Loire Fertile aurait donc eu une intuition pertinente sur la nécessité de permettre un débat au sujet de la Loire. Il s'agit de créer une stimulation pour la mise en place d'une politique concertée au sujet de la Loire. Ce bien commun est constitué de paysages complexes reliant de nombreux et divers acteurs. Les différentes Loires Roannaises ont chacune leurs spécificités.

La question posée est de savoir comment organiser ce débat. Une partie des adhérents de FLF envoient la nécessité de création d'une « plateforme d'ingénierie citoyenne » (Annexe XVII - Vers une plateforme d'ingénierie citoyenne, G. Goyet). Le citoyen serait le statut le plus à même de faire des choix dans le respect de l'homme et de l'environnement.

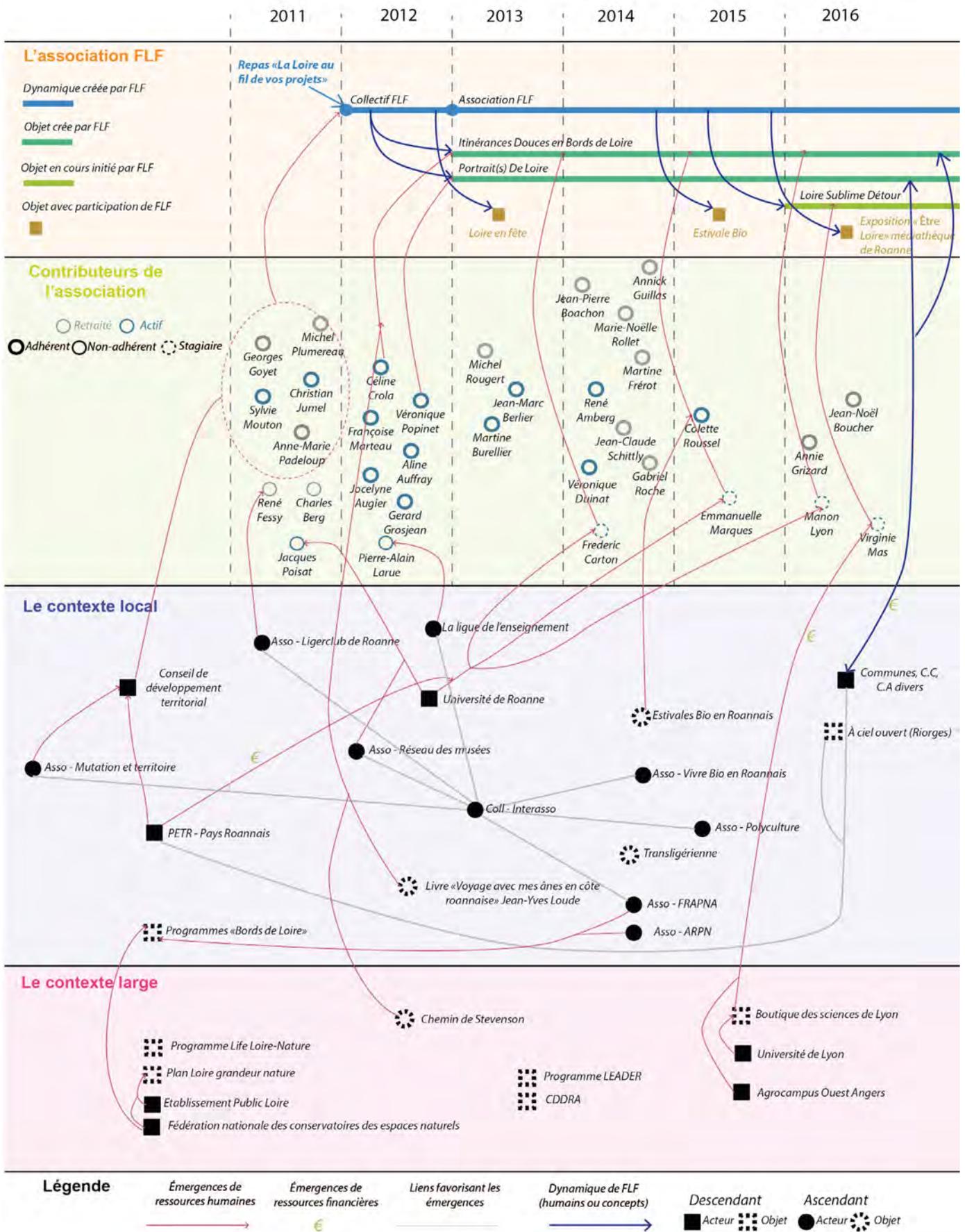


Figure 10 : Frise des émergences de l'association FLF dans son contexte local et large, V. MAS, 2016

Cette première partie a permis d'exprimer les objectifs de l'association qui peuvent se résumer en deux axes :

- Le premier axe consiste à **stimuler l'action citoyenne** en vue de l'amélioration du cadre de vie des usagers dans le respect de l'homme et de son environnement, et ce quelque soit le type d'acteur. L'objet de la stimulation choisie est le paysage des bords de Loire.
- Le deuxième axe consiste à **promouvoir le territoire Roannais**. La proposition de FLF consiste au renouvellement de l'image du Roannais par la mise en valeur des paysages des bords de Loire. Ceci implique la réappropriation des paysages des bords des Loires Roannaises.

Après cette analyse, il est intéressant de se demander comment le paysage des bords de Loire peuvent-ils constituer un support de compréhension, de négociation et d'outil pour le territoire? La seconde partie de ce mémoire propose des éléments de réponse.

## II. Le paysage comme *media* pour l'ingénierie territoriale

Le territoire est le résultat d'actions menées par l'ingénierie territoriale. Celle-ci est complexe, ce qui est dû à la multiplicité des éléments la composant : l'ensemble des citoyens (élus, experts et usagers) avec leurs moyens techniques et financiers et inscrits sur un lieu.

### II.1. Les opportunités de la médiation paysagère

#### II.1.1. La médiation paysagère entre concept et outil

##### a) De la nécessité du terme médiation

Les penseurs qui font des recherches sur les évolutions du métier de paysagiste sont multiples : Yves Luginbühl, Pierre Donadieu, Jean-Marc Besse, Anne Sgard, Alexis Pernet, Sylvie Paradis, Laurent Lelli, Hervé Davodeau, etc. Une partie de la recherche est soutenue par le ministère en charge du développement durable via le financement de programmes de recherche dont un programme datant de 2005 intitulé «Paysage et développement durable» où la question de la participation citoyenne y apparaît comme centrale.

Dans la pratique, de plus en plus de professionnels s'intéressent également à cette dimension participative du territoire. Les projets se placent dans le cadre d'une participation institutionnelle. La commande publique pour une participation existe. Elle n'est pas majoritaire et est très hétérogène. C'est elle qui finance le projet et qui cadre les limites de l'invitation à la participation citoyenne.

Pour comprendre l'émergence du terme « médiation paysagère », une explication rapide de l'évolution du terme « paysage » au cours du temps est intéressant. Tout d'abord façonné par l'agriculture, le paysage est assimilé à la notion de Pays. Ensuite fantasmé par les artistes peintres, le paysage révèle *in visu* le génie du lieu, qui au sens d'Alain Roger «*relève, pour l'essentiel, de l'artialisation in visu, qui insuffle son souffle, inspire son esprit*» (Roger, 1997). Par la suite, les jardiniers-paysagistes et architectes-paysagistes, le construisent *in situ*. Il ne s'agit parfois que de vaines tentatives de faire vivre ces génies des lieux, qui appartiennent en majeure partie à l'imaginaire. Les sciences de la géographie physique et culturelle ont une lecture binaire d'un paysage soit matériel, soit immatériel. Dans les deux cas, la géographie aura participé à éclairer le débat du paysage entre un déterminisme qui l'expliquerait comme issu d'une logique physique et un positivisme, qui consiste à un mélange subtil entre la nature et la culture : « la nature propose et l'homme dispose ». Les écologues se sont ensuite emparé du terme paysage pour désigner une échelle de compréhension

du milieu naturel. La relation entre l'homme et la nature apparaît clairement à cette échelle. Elle est quasiment assimilée à une relation dominant (l'Homme) / dominée (la nature). Le paysage devient alors pour l'écologie un outil de restauration de milieux «naturels».

Quant à aujourd'hui, le paysage est largement instrumentalisé par la politique territoriale pour justifier la nature de l'occupation du sol *via* des documents de planification. Les pouvoirs publics, stimulés par la demande sociale croissante, d'abord afin de protéger les paysages remarquables, puis afin d'améliorer la qualité du cadre de vie, ont construit la commande de paysage.

Le succès du métier de paysagiste est en expansion depuis les années 1970. La nécessité de structurer la filière du paysage a conduit à l'aboutissement de plusieurs initiatives. Elles sont issues de la profession comme par exemple la création d'un syndicat national du paysage, mais également issues des pouvoirs publics (Donadieu, 2000). La convention européenne du paysage en 2000 illustre cela. Elle propose une définition contemporaine du paysage. Il désigne «*une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*» (Conseil de l'Europe, 2000).

Cette définition confirme la polysémie du mot paysage. « Populations » suggère des échelles variables du paysage : comment se combinent simultanément les visions, de l'individu, d'un collectif et d'un groupe politique quelle que soit son échelle, de la commune au pays en passant par les intercommunalités, les départements et les régions? L'action de «facteurs humains» ouvre des perspectives larges de modification du paysage *in situ*, mais également dans l'imaginaire. Les interrelations «des facteurs naturels et/ou humains» font du terme un processus évolutif intimement lié au vivant. L'apparition du paysage comme *média* permet de répondre à la dimension perçue du paysage. Puisqu'il est le résultat de perceptions des différents acteurs qui le composent, le paysagiste ne peut pas agir seul sur celui-ci.

Le terme « médiation » permet de nommer l'évolution en cours du métier de paysagiste. Ce qui ajoute au panel des paysagistes déjà co-existants, celui du paysagiste-médiateur. Dans les pratiques actuelles, cette diversité de métiers de paysagiste se superposent : l'agriculteur-paysagiste, le jardinier-paysagiste, l'ingénieur paysagiste, le peintre-paysagiste, auquel s'est greffé le photographe-paysagiste et plus largement tout artiste-paysagiste, l'architecte-paysagiste et le planificateur-paysagiste, paysagiste-médiateur.

En sciences sociales, la médiation est définie comme l'insertion d'un tiers dans une relation duelle où il n'y a pas de communication. Le but est de mettre à jour les conflits sous-jacents avec intelligence afin de faire émerger une proposition qui ne soit ni issue d'un schéma gagnant/perdant, ni du ressort d'un simple consensus (Tourrilhes, 2008).

Cette définition appliquée au territoire fait apparaître qu'il n'est pas nécessaire d'introduire un tiers, puisqu'il est déjà en place : il s'agit du paysage. Il constitue un support qui fait le lien entre des relations multiples qui ne sont pas obligatoirement en communication et qui peuvent être en conflit (Davodeau & Toubanc, 2010). L'enjeu est de faire parler ce paysage.

Quels sont les outils et la place du paysagiste au sein du territoire? Ces questions simples relèvent d'une réalité complexe. L'émergence du paysagiste-médiateur se place dans un contexte plus large de transformation de nos sociétés. Pour répondre à ces deux questions, la notion de projet de paysage paraît clef.

#### b) Projet de paysage...

« Projet de paysage », c'est le nom que des scientifiques ont choisi pour nommer une revue scientifique de recherche en paysage. Elle « *se veut un outil d'explicitation, voire de théorisation, des pratiques professionnelles du paysage (paysagistes ou non) et de leurs évolutions. Plutôt que de promouvoir une pratique professionnelle particulière, cette revue scientifique, au service des chercheurs et des praticiens, a pour objectif de produire des connaissances sur les paysages, leurs*

*processus ainsi que sur les modalités opératoires de leur transformation.» [17]*

Ce choix n'est pas anodin. Il permet de mettre en scène l'ensemble des acteurs du paysage (agriculteurs, législateurs, usagers, paysagistes urbanistes, etc). Cela permet également de centrer la réflexion paysagère en terme d'espace et de temps. Parler de «projet de paysage» permet donc simplement d'indiquer notre possible intervention sur le processus de transformation des paysages : **«L'expression du projet de territoire, comme volonté de projection dans le futur et moteur des transformations du territoire»** (Lardon & Piveteau, 2005).

➤ *Le projet de paysage sous forme de boucle*

Il ne s'agit pas d'une finalité (un beau projet), mais un cheminement qui aboutit à un résultat *in visu* (notre territoire). Pour illustrer cela, j'ajoute l'introduction d'un terme qui éclaire l'explication de ce changement de société et la place du paysage : **la permaculture**. Elle est le fruit de deux scientifiques David Holmgren et Bill Mollison. Contraction des mots permanents et culture (dans le sens large), il s'agit d'un mode de conception pour un monde plus soutenable dans un grand nombre de domaines, pas seulement l'agriculture. Il s'agit d'un mode de planification et conception (processus) à échelle humaine (locale). David Holmgren spécifie que **la première étape à toute opération est l'observation et qu'elle passe nécessairement par la compréhension du paysage** (Holmgren, 2014).

Il propose un schéma qu'il nomme «boucle d'apprentissage par l'action». Il permet de montrer le processus sous forme de boucle. Je l'ai adapté avec les termes que nous utilisons dans le domaine du paysagisme : «diagnostic, enjeux, recommandations, conception, création, gestion» (Figure 11 : «La boucle d'apprentissage par l'action» (Holmgren, 2014) adapté au projet de paysage, V. Mas, 2016). Cette forme en boucle, contrairement à la forme linéaire classique, questionne la manière de faire «projet». Bien que le processus soit identique du diagnostic à la gestion, il ajoute une rétroaction qui n'est pas prévue actuellement dans la commande de paysage. Dessiner le projet sous forme de boucle ouvre la possibilité de remise en cause au cours du temps du projet et permet l'élaboration d'un nouveau diagnostic si nécessaire.

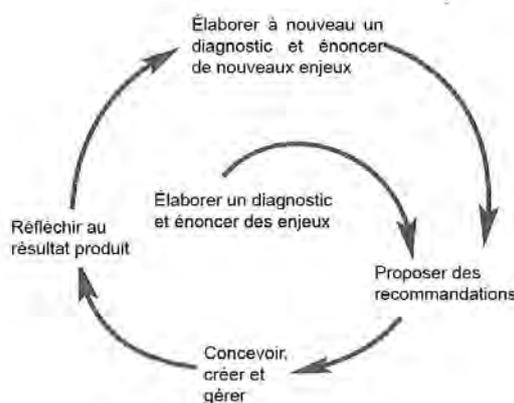


Figure 11 : «La boucle d'apprentissage par l'action» (Holmgren, 2014) adapté au projet de paysage, V. Mas, 2016

Ce projet de territoire n'appartient pas uniquement au paysagiste, mais à l'ensemble des acteurs qui agissent sur le paysage. La lecture du paysage par le filtre du projet permet de recentrer les problématiques du territoire non pas de façon sectorielle, mais de façon spatiale. C'est pourquoi le projet de paysage est un processus qui requiert la participation des acteurs concernés par l'espace en question.

➤ *Le projet de paysage au service du bien commun*

Pour rassembler les parties prenantes du paysage autour du projet de territoire, ce terme de « bien commun » est de plus en plus utilisé. C'est notamment le cas de l'association FLF.

Anne Sgard s'est interrogée sur l'émergence du bien commun dans le vocabulaire des acteurs du territoire pour parler de paysage (Sgard, 2010). Elle indique que cette notion implique la dimension d'héritage contrairement à la notion de patrimoine ; préserver un paysage qualifié de bien commun se fait en vue de l'usage possible pour les générations futures.

Elle indique également la dimension du partage des responsabilités. L'utilisateur au sein du collectif a

un rôle singulier à jouer. Dans ce sens, les outils du paysagiste sont pertinents pour leur permettre de prendre part au débat.

De plus, elle met en garde quant à l'instrumentalisation du terme de bien commun pour qualifier un paysage. Il peut devenir un argument en faveur d'une priorisation de certains paysages.

La notion de médiation paysagère, par l'ouverture de la réflexion sous forme de projet de paysage interroge le rôle et la place du paysagiste. Le paysage concerne une multiplicité d'acteurs et son caractère sensoriel le rend accessible à tous. D'autres métiers, notamment ceux liés à l'urbanisme (architectes et urbanistes) ou à l'espace agricole (conseillers agricole, animateurs de réseaux), seraient à même de jouer ce rôle de médiateur.

Quel peut-être l'expertise du paysagiste dans ce contexte? La partie suivante apporte des éléments de réponse.

### c) Expertise du paysagiste

Les effets concrets de la prise en compte des perceptions pour le métier de paysagiste sont, pour l'instant, davantage étudiés par les chercheurs en sciences sociales, notamment les géographes, que pratiqué par les paysagistes. Pierre Donadieu propose une analyse par un diptyque entre un paysagisme dit « jardiniste » qui serait la synthèse des pratiques paysagères jusqu'à présent et un paysagisme dit de « médiation » qui ouvrirait de nouvelles perspectives (Annexe XVIII - Les deux paysagismes (Donadieu, 2009)). Il indique que les actions du paysagiste-médiateur sont territoriales, sociales, culturelles, techniques et politiques. Le projet de paysage qui était technocratique et élitiste devient réactif, sociétal et de gouvernance. Les objectifs du projet sont qualitatifs et concertés. Les caractères des projets sont polysensoriels, inventifs, complexes et transculturels. L'évaluation des actions et des projets publics se fait avec les habitants et les usagers. Les valeurs dominantes sont l'identité, la soutenabilité et l'esthétique.

Ces changements indiquent les impacts de l'ouverture du projet de paysage de façon interne au métier du paysagiste. Cette évolution ne concerne pas uniquement les paysagistes, mais l'ensemble des métiers liés à l'urbanisme. Ce qui pose la question de la spécificité de l'expertise du paysagiste. Dans la pratique, ces professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) sont généralement organisés sous forme de structures « souples » tels que des associations ou des collectifs. Ils agissent aux différentes échelles d'intervention de la fabrique du territoire et majoritairement en milieu urbain. Il s'agit par exemple d'ETC, du Bruit du frigo, de la 27<sup>ème</sup> Région, du collectif Alpages, du Pôle des Arts Urbains, du collectif des Paysages de l'après-pétrole, de l'association Polyculture, etc.

Pour répondre à cela, je m'appuie sur un projet de recherche-action, dans le cadre du programme « Paysage et développement durable 2 » coordonné par D. Montebault. Ce projet interroge **le renouvellement des pratiques paysagistes** initié par l'utilisation des méthodes de participation et de médiation. La particularité de ce projet est qu'aucune commande n'avait préalablement été établie par les pouvoirs publics. D'après la figure 10, il s'agit de participation alternative. La médiation s'est située à deux étapes du projet. Premièrement, le partage des représentations et aspirations des habitants a déclenché l'élaboration d'un projet de conception co-construite. Deuxièmement, l'élaboration de ce projet à permis une médiation avec les échelles de territoire élargie. Les conclusions permettent de :

- confirmer le paysage comme objet de médiation pour la fabrique du territoire;
- confirmer la nécessité des compétences du paysagiste pour adapter les outils de médiation aux spécificités du territoire : ateliers collectifs, déambulations paysagères et mise en forme des informations recueillies. Cependant, une interrogation subsiste quant à la manière de transmettre l'information aux différents acteurs;
- interroger l'articulation entre les échelles politiques. Les objectifs d'un projet d'amélioration de l'attractivité touristique étaient de plus large échelle que ceux du projet d'amélioration du cadre

de vie. Dans le premier cas, il s'agit de permettre un accès aux paysages remarquables, dans le deuxième cas, il s'agit de prendre soin des paysages quotidiens. Cette «rupture d'échelle» participe à la complexité du projet de territoire;

- affirmer le rôle de médiateur du paysagiste pour favoriser la réappropriation de l'espace public et de l'amélioration du cadre de vie par les usagers, ce qui passe par une évolution du métier actuel de paysagiste (Luginbül, 2015).

Suite à ce programme de recherche, E. Geisler et D. Montembault ont participé au séminaire sur la participation «Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie» qui a eu lieu à Tours en juin 2016. Leur interrogation quant au lien entre les pratiques participatives du paysage et la démocratie les ont conduits à réinterroger la place du paysagiste (Figure 12 : Typologie de jeux d'acteurs entre approches institutionnelles et alternatives», 2016, E. Geisler et D. Montembault).

Ils proposent différentes possibilités de la place du paysagiste selon l'approche descendante ou ascendante de la démarche. Le paysagiste peut être en co-construction étroite avec la maîtrise d'ouvrage, c'est la configuration classique des projets initiés par une démarche institutionnelle. Il peut être dans une démarche participative en se plaçant comme médiateur entre la maîtrise d'usage et la maîtrise d'ouvrage, c'est la participation institutionnelle. Il peut être en collaboration étroite avec la maîtrise d'usage : participation alternative ou fusionner avec elle : co-aménagement d'un espace. L'échelon le plus important dans l'approche ascendante est l'autogestion (Figure 2 : Échelles de participation citoyenne d'après Arstein (Arstein, 1969), V. Mas, 2016). Dans ce cas, le paysagiste se confondrait avec la maîtrise d'usage et la maîtrise d'œuvre pour ne plus exister.

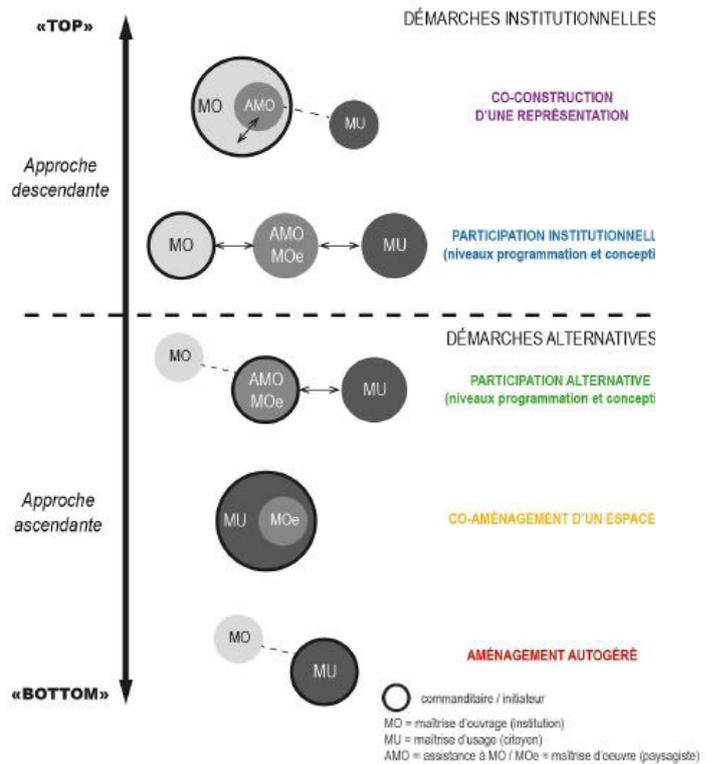


Figure 12 : Typologie de jeux d'acteurs entre approches institutionnelles et alternatives», 2016, E. Geisler et D. Montembault

### ➤ Rôle de passeur

Dans le modèle de notre société actuelle, les usagers confèrent aux élus de différentes échelles, par le vote, un pouvoir régalien. Il concerne divers champs ; de la sécurité des populations jusqu'à l'organisation du territoire. L'espace a de tous temps été soumis à des jeux de pouvoirs. Le modèle du territoire permet la représentation de l'organisation légitime du territoire, sur laquelle s'appuie l'action d'un acteur politique (Lévy & Michel, 2006). Cette question de compréhension et de représentation du territoire est centrale pour permettre le débat.

Le projet de paysage tel qu'il a été défini doit donc permettre la réintégration des usagers dans la réflexion, pour aider le politique dans sa prise de décision. Ce phénomène interroge notre modèle démocratique. Il prend cette direction au nom du respect de l'homme et de l'environnement. Et la notion de bien commun est sous-jacente.

L'intérêt de la place du paysagiste est double. Il ne constitue pas une partie prenante du territoire, c'est-à-dire qu'il a la liberté d'interroger les perceptions et aspirations de chacun des acteurs. Il peut transcender différentes échelles ; du territoire au jardin public ou privé. Il s'agirait alors de jouer le rôle de «passeur» tel que le décrit Sonia Keravel entre le projet de paysage et les usagers.

➤ Outils du projet de paysage

Les outils, issus de plusieurs disciplines dont le paysage sont divers : ateliers in situ ou en salle, collecte du site, maquettes de perception, mesures et analyse formelle du site, compréhension du contexte et définition des besoins, jeux de rôles, atelier des paysages, voyage «ethno-paysager». Une palette d'outils est présentée en annexe (Annexe XIX - Palette d'outils pour la médiation paysagère, Conseil régional d'Auvergne, 2005). **Ces outils mis en place sont pertinents au regard de leur adaptation au territoire concerné.**

Cette première sous-partie explique l'émergence récente du concept et de l'outil de médiation paysagère. Elle met en exergue le fait qu'elle permet de rassembler des acteurs multisectoriels à l'échelle d'un territoire et son articulation avec les échelles supérieures. La place du paysagiste n'est pas centrale puisqu'il s'agit de la remise en cause globale de nos modes de gouvernance. Cependant, son expertise constitue une clef pour permettre l'entrée de l'utilisateur (individuel et collectif) dans le débat du projet de territoire.

Dans le cadre de ce mémoire, c'est bien le paysagiste-médiateur qui peut répondre à la demande associative. L'association est «paysagère» : d'une part, elle est dotée d'une forte sensibilité paysagère, et d'autre part, elle développe des outils paysagers afin d'entrer dans le débat du projet de territoire.

### II.1.2. Un paysage outil pour FLF

Dans la partie I, les objets développés par FLF depuis sa création ont été expliqués. Il s'agit ici d'analyser ses actions en faveur d'une médiation paysagère. J'utilise dans cette analyse trois niveaux de participation qui permettent l'entrée dans le débat du projet de territoire : la sensibilisation, la co-construction, l'autogestion (Arstein, 1969).

L'ensemble des actions de FLF est recensé dans le tableau ci-dessous. Il est indiqué pour chaque action si elle peut être assimilée à de la médiation paysagère, le public qui est visé et le lieu de l'action.

Tableau 2 : Les actions de FLF au regard de la médiation paysagère, V. Mas, 2016

Action FLF	Type	Public visé	Lieu
Portrait(s) de Loire	Médiation paysagère Sensibilisation	Public intéressé	Communes de bords de Loire
Ateliers photographiques	Médiation paysagère Sensibilisation	Écoles Public intéressé	Bords de Loire
Itinérances Douces en Bords de Loire	Médiation paysagère Sensibilisation (itinérance) Co-construction (COPIL et temps d'échanges)	Public intéressé Acteurs divers : élus, expert/techniciens, usagers/habitants	Bords de Loire et en salle
Loire Sublime Détour	Médiation paysagère Co-construction Envie d'autogestion	Public intéressé	Roanne
Communication (salon des associations, média - journaux locaux, office de tourisme)	Médiation paysagère Sensibilisation	Communication «grand public»	Roannais
Stagiaire en 2ème année de GEA (2014, 2015, 2016)	Formation conduite de projet	Jeunes volontaires	Roanne

Projet tutoré IUT Roanne (2016)	Formation conduite de projet	Groupe de jeunes volontaires	Roanne
---------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--------

Je détaille l'analyse pour les trois objets principaux de FLF : PDL, IDBL et LSD.

#### a) Sensibilisation - Portrait(s) de Loire .....

La sensibilisation est le premier échelon de la participation. Elle est détaillée en deux sous-niveaux : l'information et la consultation. Ces échelons permettent de mobiliser les parties prenantes par une prise de conscience, une rencontre avec le projet de territoire, quelque soit l'état d'avancement. C'est à partir de cette rencontre que vont pouvoir être énoncés des enjeux, première étape pour un projet de paysage (Figure 11 : «La boucle d'apprentissage par l'action» (Holmgren, 2014) adapté au projet de paysage, V. Mas, 2016).

FLF, notamment par la travail de Véronique Popinet, est active pour la sensibilisation des paysages de bords de Loire. Quels en sont les usages contemporains ? Comment regardons-nous la Loire ? Comment notre imaginaire est-il influencé par des archétypes ? Ces questions sont rejointes le travail de Sophie Bonin sur les paysages de bords de Loire mais localement sur le Roannais. V. Popinet les pose directement aux usagers à travers deux outils.

#### ➤ L'exposition photographique et sonore «Portrait(s) de Loire»

Les photographies montrent l'habitant ou l'utilisateur seul, en couple ou en groupe dans le paysage des bords de Loire. L'objet du cliché est souvent double : la(les) personne(s) d'une part et son paysage d'autre part. Mais certains sont simples : la(les) personne(s) dans son paysage (Figure 13 : Photographie des usages contemporains de la Loire Roannaise, Exposition Portraits de Loire, Véronique Popinet ©, 2015). Les enregistrements sonores, sons bruts et interviews de personnes rencontrés, et les écrits du sociologue André Micoud complètent l'appréhension multisensorielle du paysage.



Figure 13 : Photographie des usages contemporains de la Loire Roannaise, Exposition Portraits de Loire, Véronique Popinet ©, 2015

#### ➤ Les ateliers photographiques

Ces ateliers sont organisés avec des écoles du primaire au lycée. La sensibilisation se fait de façon directe entre l'élève et le paysage par une approche *in situ*. V. Popinet les accompagne techniquement et de manière sensible dans la découverte de leur propre perception des bords de Loire. C'est la mise en miroir des photos prises par les élèves sous forme d'exposition qui révèle leurs perceptions. En septembre 2016, dans le cadre de l'exposition «Être Loire» organisée par la médiathèque de Roanne, cet atelier va être proposé pour la première fois à un public adulte.

L'exposition photographique et sonore suggère une sensibilisation par un regard intime, celui de la photographe. L'exposition **suscite parfois des réactions** quant au décalage entre l'imaginaire pittoresque des bords de Loire et une réalité contemporaine d'un paysage quotidien (Annexe XX - Mail en réaction à l'exposition Portrait(s) de Loire, 2016). Les ateliers photographiques révèlent, par la mise à distance du paysage, la perception des apprentis-photographes.

### b) Coconstruction - Itinérances Douces en Bords de Loire

Cette itinérance douce est prétexte à rencontre. C'est cette dimension qui est intéressante à mettre en avant ici. Tout d'abord la mise en place de ces journées de marche se fait en concertation avec différents acteurs du territoire. Un COPIL rassemble environ 60 acteurs autour de l'organisation de marches, de temps de rencontres, de journée familiale. Ces COPIL permettent de renforcer un réseau «Loire».

Les **temps d'échanges** peuvent être *in situ* de façon assez intime et informel entre des associations, des responsables de structures travaillant avec la Loire ou le canal. Ceux-ci font partie de l'itinérance. À la manière d'un voyage ethnopaysager, il permet aux marcheurs d'aller à la rencontre du territoire et de ses habitants/usagers. Il s'agit de rencontres qui peuvent amener par la suite à des scènes de construction de projets.

Ces temps d'échanges peuvent être également **en salle**. L'organisation se fait en amont. Soit durant les COPIL, soit par des réunions spécifiques comme cela a été le cas pour cette édition 2016. L'association initie une scène de concertation qui tente de récolter les perceptions de chacun sur la Loire mais également de proposer des enjeux. Le «temps d'échange» ayant eu lieu le 2 juin a permis l'élaboration d'une carte participative où chacun a réfléchi individuellement puis partagé en groupe thématique des projets existants, en cours ou rêvés à propos de la Loire (Figure 14 : Temps d'échange du 2 juin en mairie de Mably (42), FLF, 2016). Cette carte a été numérisée et est accessible sur internet (Annexe XXI - Carte co-construite lors du «temps d'échange» du 2 juin, 2016).



Figure 14 : Temps d'échange du 2 juin en mairie de Mably (42), FLF, 2016

Ces IDBL annuelles sont des événements connus localement. Ils contribuent à étendre un réseau d'acteurs moteurs. Les COPIL et réunions de préparations sont des temps de rencontre en soi qui peuvent provoquer l'initiation d'autres projet. Ces itinérances permettent également de fédérer l'association. De plus, ce sont les itinéraires, en tant que voyages ethnopaysagers qui confirment l'hypothèse de «Loires Roannaises» (Annexe VIII - Cartographie de la zone d'influence de FLF). **Une mise en valeur des temps d'échange dans la communication de l'événement serait intéressante.** Nous pourrions imaginer des IDBL provoquant des rencontres thématiques *in situ* différentes chaque année : les bords de Loire et l'agriculture; les bords de Loire et la ressource en eau potable, les bords de Loire et le pittoresque disparu, les bords de Loire, des usages récréatifs à inventer, etc.

### c) Autogestion - Loire Sublime Détour

Ce projet est à l'état d'idée. C'est celui qui devait être développé en priorité lors de ce stage de fin d'étude. La manière de procéder est similaire à celle des temps d'échanges en salle proposées lors de l'itinérance douce en bords de Loire. Il s'agit d'organiser des scènes de concertation. L'objet de

la réunion est focalisé sur l'émergence d'un itinéraire artistique. L'idée de G. Goyet était de provoquer ces réunions en vue de mobiliser des acteurs du territoire qui ont des cartes en main (Figure 15 : Réunion de concertation pour le projet Loire Sublime Détour à l'université de Roanne, V. Mas, 2016). Il s'agit de provoquer, par la responsabilité de chacun, un mouvement collectif. Il s'agit d'autogestion (Arstein, 1969).

Après 3 réunions de concertations, le bilan est :

- il est apparu nécessaire d'élargir le cercle de présents à ces réunions. Des acteurs qui ne sont pas encore en lien sont sur le territoire en train d'œuvrer dans le sens de projets artistiques ;
- le projet a besoin d'être relancé. Soit



Figure 15 : Réunion de concertation pour le projet Loire Sublime Détour à l'université de Roanne, V. Mas, 2016

à partir d'une idée : à l'image de la première idée lancée en 2012, il pourrait s'agir de « La Loire au fil de notre créativité » ;

- dans le cas de la nécessité d'un porteur de projet, l'association n'a actuellement pas les moyens humains et financiers d'assurer ce rôle.

Le projet Loire Sublime Détour suscite de l'intérêt auprès de divers acteurs. Cependant, il nécessite une gestation longue. La volonté d'autogestion du projet n'apparaît pas actuellement comme possible. Il s'agit d'un processus lent qui nécessite un acteur qui peut fédérer les initiatives. De plus, la divergence des points de vues possibles des différents acteurs nécessite une mise en commun des objectifs d'un tel projet. En direction de quel public est tourné le projet? Est-ce en faveur du développement local ou du tourisme? Quelles sont les exigences esthétiques des initiatives? Un particulier et une commune qui s'investissent n'auront pas les mêmes moyens de mise en œuvre.

Ce projet de Loire Sublime Détour représente la volonté de la part de l'association de donner l'impulsion aux citoyens de s'approprier les richesses de leur propre territoire, notamment le fleuve. Est-ce une nouvelle forme à trouver? C'est, en parti, l'objet de la partie suivante.

La médiation paysagère est un concept émergent qui permet de poser l'hypothèse de l'invention d'une nouvelle forme de participation au projet de territoire par le tiers que représente le paysage. Fleuve Loire Fertile se place comme un médiateur pour le paysage des bords de Loire entre l'ensemble des acteurs qui le composent.

Le rôle du paysagiste n'est pas central. Cependant, il peut jouer un rôle clef. En effet, le paysagiste peut, d'une part, offrir une lecture globale du territoire et, d'autre part, mettre au service ses outils pour représenter le territoire. La partie suivante présente le contexte global des possibilités de participation par le projet de paysage pour une Loire Roannaise au-delà de Fleuve Loire Fertile puis en quoi Fleuve Loire Fertile peut influencer le territoire Roannais.

## II.2. Participation par le projet de paysage pour une Loire Roannaise

### II.2.1. Participation par le paysage

#### a) Participation

Participer, au sens de prendre part à une action, signifie nécessairement communiquer avec l'autre. «Les hommes vivent en communauté en vertu des choses qu'ils ont en commun ; et la communication est la façon par laquelle ils en viennent à partager des choses en commun» John Dewey. À

mon sens, la qualité de la communication conditionne la qualité de la participation. Cette question est largement débattue dans la littérature. Comment, pour le débat sur le projet du territoire, obtenir une représentativité de la participation (moyens numériques, tirage au sort), éviter le phénomène d'entre-soi apparaissant pour les associations et collectifs, favoriser l'investissement des jeunes et des très jeunes, équilibrer la relation sédentaire de l'habitant-propriétaire et la relation nomade des habitants-locataires et étudiants, au territoire ? Dans le séminaire « Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie » ayant eu lieu à Tours en juin 2016, ces questions ont été débattues, notamment lors d'une session nommée : «l'entre-soi : conséquence paradoxale de la participation».

Je détaille deux points au sujet de la participation : l'entre-soi comme un facteur pouvant enrichir la participation et les jeux d'acteurs comme un facteur pouvant constituer un frein à la participation.

### ➤ *L'entre-soi*

Qu'est-ce que la participation si tous les citoyens ne sont pas représentés? Comment tendre vers une égalité de l'expression? Je trouve que répondre à ces questions, c'est prendre le risque de vouloir uniformiser les groupes, forcer la participation et égaliser les manières de s'exprimer. Au contraire, je pense qu'une grande diversité des groupes «d'entre-soi» et des manières de s'exprimer peut renforcer des liens sociaux et enrichir un débat (Figure 16 : La qualité de la participation selon la richesse des relations, V. Mas, 2016). Je définis par «entre-soi» un groupe de personnes qui fonctionne sous forme de microcosme. De mon point de vue, les questions fondamentales ne se situent pas au niveau des risques de l'entre-soi, mais au niveau de leur perméabilité qui permet des échanges et rend accessible le débat.

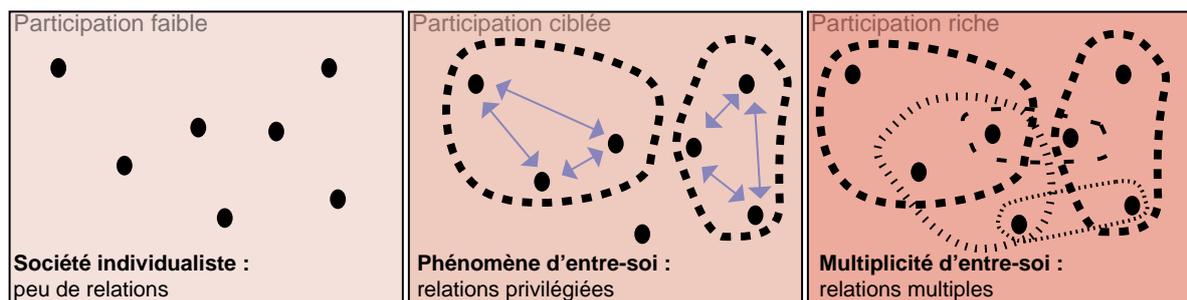


Figure 16 : La qualité de la participation selon la richesse des relations, V. Mas, 2016

L'association Fleuve Loire Fertile n'est pas représentative de l'ensemble des usagers. Ils pourraient être catégorisés comme héritiers de la «classe d'alternative» (Vermeersch, 2006).

Ce n'est, de mon point de vue, pas un frein à la participation. Bien au contraire, le fait que l'association soit composée de personnes complices lui permet d'organiser des événements. Mais leur volonté est de conserver une ouverture à autrui : elle recherche une richesse et une diversité de partenariats. La participation à d'autres événements tels que les «Estivales Bio» organisées par Vivre Bio en Roannais, l'exposition «Être Loire» de la médiathèque de Roanne, la journée familiale d'IDBL 2016 co-organisée avec deux C.C sont des exemples de partenariats hors associatifs.

### ➤ *Jeux d'acteurs*

L'association a des contacts de qualité avec plusieurs acteurs du territoire de types différents. Cependant, elle est confrontée aux jeux d'acteurs existants qui peuvent constituer des freins à la participation (Figure 17 : Jeux d'acteurs défavorables à la participation, analyse du séminaire «Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie» Tours - 2016, V. Mas, 2016). La proposition de participation est mal vécue par les citoyens quand elle ne constitue qu'un argument en vue de légitimer un choix politique. L'ensemble des citoyens ne souhaitent d'ailleurs pas accéder

à cette participation. «La démocratie représentative, c'est fait pour ça!» diront certains.

Elle est rejetée par certains professionnels de l'aménagement par manque de méthodologie.

Les politiques craignent sa mise en place par peur d'ajouter une couche de difficulté pour la prise de décision. Cela implique que les politiques n'aient pas de préconfiguration de ce à quoi va aboutir le projet.

La médiation paysagère propose la possibilité d'une participation par le paysage. Ce tiers qui relie les différents acteurs du territoire permettrait

donc de débattre en vue de prendre soin de l'homme et de l'environnement. Comment la médiation paysagère est-elle mise en place par la politique du paysage? La partie suivante interroge cela.

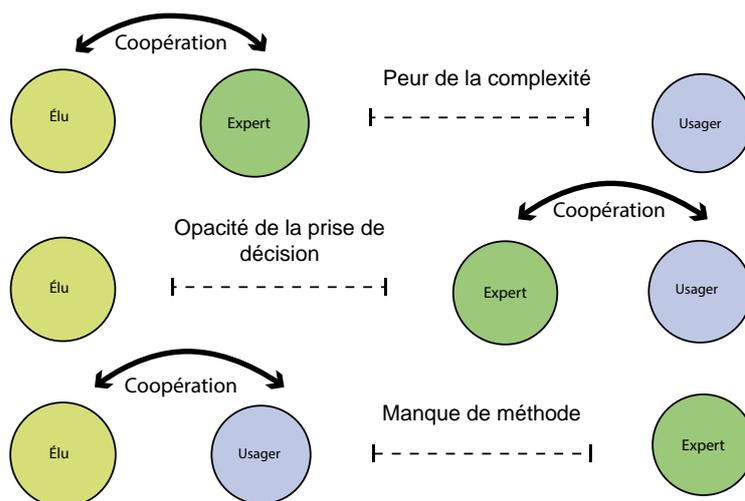


Figure 17 : Jeux d'acteurs défavorables à la participation, analyse du séminaire «Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie» Tours - 2016, V. Mas, 2016

## b) Politique du paysage

«Politique du paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage» (Conseil de l'Europe, 2000).

De nombreuses initiatives ont œuvré pour la mise en place d'une politique du paysage depuis la première loi sur la protection des sites et monuments naturels en 1906. Deux éléments sont constitutifs de cette politique : la loi paysage de 1993 et la convention européenne de 2000. Les outils développés qui, de mon point de vue, permettent une médiation sont les chartes et contrats de paysage. Pour appréhender l'évaluation de ces initiatives, le ministère en charge du développement durable a soutenu un programme de recherche « Politiques Publiques et Paysages : analyse, évaluation, comparaisons » qui s'est déroulé de 1998 à 2004. Les résultats principaux sont expliqués dans un rapport rédigé par le coordinateur du programme (Terrasson, 2005). Je retiens plusieurs aspects de ce rapport qui aident à la compréhension des enjeux de la politique paysagère du Roannais :

- La notion de paysage a évolué. Elle tend à se confondre avec le cadre de vie et le territoire. Les acteurs du territoire ont des représentations très hétérogènes de cette notion, ce qui peut expliquer des oppositions lors de débats pour la mise en place d'outils de paysage. La notion de projet est clef pour la mise en place de la politique du paysage. Mais elle n'est pas appréhendée comme cela par la plupart des acteurs (expert compris).
- Les politiques publiques ont une approche du paysage en vue de sa «commercialisation». La corrélation entre le paysage et le tourisme notamment par l'emploi qu'il occasionne est principalement la cause de son intérêt. *A contrario*, l'approche par les habitants consiste d'avantage en la construction d'une identité locale.
- L'échelle d'intervention paysagère apparaît plus opérationnelle lorsqu'elle coïncide avec un projet de développement, qui est en général moteur de projets concertés.
- La politique strictement paysagère semble plus adaptée au milieu rural. Elle n'est cependant pas majoritaire dans le processus de transformation des paysages.
- Les représentations graphiques ont un rôle à jouer dans le processus de prise de décision.

Ce rapport met en avant des éléments explicatifs en défaveur de la mise en place d'une politique du paysage localement. J'en distingue principalement deux : la considération du paysage comme une discipline sectorielle et la vision du paysage «réduite» à un argument esthétique ou pittoresque. Ce sont certainement ces freins qui expliquent pourquoi le Roannais n'a pas développé de politique du paysage. Le seul document de politique du paysage que j'ai recensé à l'échelle du Roannais est un document de préparation pour une charte de paysage financé par le Pays Roannais datant de 2007.

Un document de développement local : le diagnostic préalable à la mise en place du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) datant de 2007 mobilise le paysage à plusieurs reprises. D'abord pour la présentation générale du territoire, ensuite des découpages paysagers sont utilisés afin de caractériser les typologies de fermes et les qualités environnementales du territoire. Enfin, un volet strictement paysager est présent à l'intérieur de la partie cadre de vie qui comprend également le tourisme. Le volet paysager est peu fourni. Il s'agit principalement d'alerter quant au fort potentiel Roannais qui est menacé par la fermeture des paysages.

D'autres documents d'urbanisme doivent intégrer le paysage tels que les SCOT, ce qui est détaillé dans la partie I.2.2 a) Dynamique descendante (page 17).

Actuellement dans le Roannais, le projet de développement territorial par la médiation paysagère n'est pas d'actualité. Identifier un porteur de projet pour une telle démarche est difficile. Le besoin d'un porteur de projet de territoire exprimé au sein des entretiens que j'ai menés (question 11<sup>1</sup>) auraient pu l'être au niveau du Pays Roannais (question 17<sup>1</sup>). Seulement, une restructuration des communautés de communes est en cours. Le regroupement d'intercommunalités va peut-être compromettre l'avenir du Pays Roannais.

Bien que l'association FLF constitue une mobilisation des usagers pour le développement de leur territoire, elle n'est pas composée d'experts et reste peu introduite dans l'ingénierie territoriale (question 11<sup>1</sup>). La focalisation sur le fleuve Loire est une façon de participer à travers un objet de bien commun. Restons vigilants quant à cette hiérarchisation. Bien que la Loire représente une opportunité pour le Roannais, les paysages du Roannais ne peuvent pas y être réduits.

### c) FLF, un rôle à jouer

FLF est une association qui œuvre pour le développement de son territoire par une volonté de concertation. D'autres associations agissent également dans ce sens, notamment «Vivre Bio en Roannais». Bien au-delà d'un potentiel contre-pouvoir, la force d'initiative de ces associations, en partie financées par les pouvoirs publics sont en faveur de l'action publique. Ils peuvent constituer un intermédiaire entre la politique de développement et le territoire (de Maillard, 2002). La dynamique associative peut donc être assimilée à une forme de participation citoyenne aux échelons correspondant à la co-construction (Figure 2 : Échelles de participation citoyenne d'après Arstein (Arstein, 1969), V. Mas, 2016).

Dans le cas de FLF, ses missions depuis 4 ans se développent. D'après les questionnaires et discussions que j'ai menés, elle peut encore se développer. Cependant, des améliorations sont bienvenues. Les deux priorités que je distingue sont d'une part une clarification de ses objectifs et d'autre part la rémunération de ses bénévoles.

#### ➤ Clarification des objectifs

En interne à l'association, les bénévoles se rejoignent par la convivialité. Ils ont même pas besoin de savoir ce qu'ils font tant qu'ils le font. Ils fonctionnent sur l'intuition et se donnent les moyens de

1 (Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse)

réaliser leur rêve... Mais ce n'est pas le cas d'un point de vue extérieur. Le questionnaire annonce clairement le manque de compréhension des objectifs de l'association (question 18<sup>1</sup>). Certaines personnes interrogées ont des idées de potentielle évolution pour l'association FLF (question 19<sup>1</sup>). Mon analyse de l'association permet de proposer ici des objectifs pour l'association :

- **Favoriser l'appropriation de la Loire par la population**

*Moyens mis en œuvre pouvant être renforcés ou inventés :*

- Création de temps de rencontre in situ (Loire et canal);
- Création de moments de création ou de contemplation artistique;
- Création de visuels des bords de Loire pour redonner un «génie du lieu»;
- Récolte des envies des usagers.

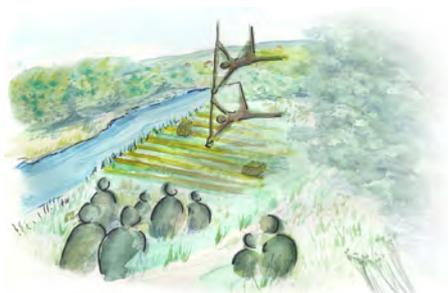


Figure 18 : Cirque contemporain en bord de Loire, V. Mas, 2016

*Scénario prospectif :*

Durant l'itinérance douce 2017, les marcheurs ont trouvé un coin de Loire sympathique. Leur imagination se met en marche : «C'est sûr que là, un artiste pourrait nous faire rêver un peu plus...» Ils en parlent à la collectivité qui approuve l'idée mais n'a pas les fonds nécessaires à l'engagement d'une compagnie. Cet aval est suffisant, la communication sur les réseaux sociaux permet de trouver une compagnie intéressée et un financement participatif ! (Figure 18 : Cirque contemporain en bord de Loire, V. Mas, 2016)

- **Renforcer un réseau Loire**

*Moyens mis en œuvre pouvant être renforcés ou inventés :*

- Création d'une communication cohérente autour des événements pour la Loire;
- Stimulation des acteurs par l'élaboration de scènes de concertations (usagers, experts, élus);
- Recensement des acteurs du fleuve Loire;
- Création d'un lieu physique (local fixe ou itinérant)



Figure 19 : Local itinérant « Loire », V. Mas, 2016

*Scénario prospectif :*

Cette fois ci, le local itinérant « Loire » s'est arrêté en bord de canal. Sa localisation est noté sur son site internet et communiqué par la commune d'accueil. Une petite bibliothèque avec des documents sur la Loire et son canal est accessible aux personnes qui souhaitent venir se documenter et échanger des idées. Les bénévoles s'y retrouvent pour travailler sur un prochain projet « Loire » (Figure 19 : Local itinérant « Loire », V. Mas, 2016).

➤ **Nécessité de rémunération**

Des recherches actives sont en cours pour que l'association puisse offrir une rémunération à ses bénévoles. En 2015, l'association avait fait une demande de Soutien Pluriannuel aux Projets Associatifs (SPPA). Le but de cette demande était la « création et animation d'un Espace Loire : lieu dédié à la co-construction de projets citoyens à caractère culturel, économique, social en lien avec le fleuve

» pour répondre au développement de ses activités. Cette perceptive n'a pas abouti pour l'instant.

### II.2.2. FLF en faveur du renouvellement de l'ingénierie territoriale

Quelles réponses la médiation paysagère, à travers FLF peut-elle apporter pour l'ingénierie territoriale roannaise? Je développe ici trois points qui me paraissent pertinents à valoriser : le renforcement de l'échelle locale, l'assouplissement de la démarche de projet et la valorisation des bords de Loire.

#### a) Renforcer l'échelle locale

Malgré l'heure actuelle qui est au réaménagement du territoire par le « haut », une autre dynamique par le « bas » est en cours. J'explique cette dynamique à travers deux exemples : un article d'André Micoud, sociologue et directeur de recherche au CNRS, ainsi que l'émergence du réseau des territorialistes.

« *Le lieu comme figure exemplaire du territoire qui vient* », voici le titre d'un article écrit par André Micoud. Il explique sa conviction de l'arrivée d'un ordre territorial par le lieu. Ce qui lui permet d'expliquer cette intuition c'est d'abord de penser le lieu comme une figure locale généralisable, et c'est ensuite de qualifier le lieu « d'utopique ». C'est la synergie de trois intelligences : sensible, rationnelle et symbolique qui crée ce lieu. Cette synergie explique l'esthétique comme élément fondamental du lieu car elle lie perception et concept pur (Micoud, 2010). « L'utopie » du lieu est subtile puisqu'elle existe par sa représentation en partie physique, en partie imaginaire. Ne parlerait-on finalement pas de paysage?

Le réseau des territorialistes s'appuie sur les recherches d'un urbaniste et architecte, Alberto Magnaghi. Il s'agit de personnes qui adhèrent au principe de « *retour au territoire* » pensé et construit en commun, aussi bien par ses habitants que par ses praticiens, ses entrepreneurs, ses chercheurs et ses élus ». L'intérêt d'une telle configuration est de proposer une solution aux défis environnementaux, sociaux, économiques, de gouvernance, et climatique du XXI<sup>ème</sup> siècle en vue de garantir les conditions de vie de chacun (Berland-Berthon et al., 2015). Il ne s'agit pas de rejet de la mondialisation, mais de l'apparition d'une mondialisation « par le bas » fondée sur la qualité d'un réseau constituée par des « solidarités inter-locales ». Ces réseaux forment des biorégions. De mon point de vue, sa définition a des similitudes avec celle des entités paysagères, mais avec une dimension économique (solidaire) plus forte.

Concernant le Roannais, l'association FLF parmi d'autres associations, élus et experts semblent œuvrer consciemment ou inconsciemment en faveur de cette nouvelle dynamique.

#### b) Assouplir la démarche de projet

Inutile de chercher des références pour tenter de mesurer les spécificités de l'administration française. Comme l'ensemble des citoyens français, la liberté d'intervention de l'ingénierie territoriale est intimement liée aux démarches administratives. Permettre la réintégration de la dimension sensible de l'humain pour cette liberté d'intervention paraît être de bon sens. C'est ce que j'entends par assouplir la démarche de projet. Je distingue principalement deux leviers pour un changement : le processus de création et le principe de recherche-action.

#### ➤ *Processus de création*

Le processus de création, a déjà été nommé dans la partie 1.2.1 a) Philosophie de FLF (page 4). FLF n'est pas la seule association à poser l'hypothèse que le processus créatif peut permettre à l'homme de retrouver une poésie et une souplesse à la façon dont il perçoit et construit son envi-

ronnement. Il existe un organisme fédérateur de diverses initiatives allant dans ce sens : Le Pôle de recherche et d'expérimentation sur les arts et la ville a été fondé en 2007 sous l'impulsion du ministère en charge de la culture et de Maud Le Floc'h, urbaniste. Il s'agit de créer une passerelle entre les arts/la culture et les villes/les territoires. Une des actions menée depuis sa création est la mission repérage. L'organisation d'une balade entre un élu et un artiste déclenche la création d'un projet artistique interrogeant le lien des habitants à leur lieu de vie. Des projets ont également lieu en milieu rural (Le Floc'h, 2015).

Maud Le Floc'h, lors d'une intervention au séminaire « Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie », a expliqué son point de vue sur la question. Elle a mis en avant trois éléments :

- La subjectivité de l'art permet de créer un décalage qui peut créer un mouvement enrichissant pour nourrir un objectif lié au cadre de vie;
- L'élasticité permise par la création d'une «perturbation» artistique peut provoquer une parole de qualité pour une participation du grand public à un débat sur le cadre de vie;
- La sincérité et les singularités de l'artiste sont les éléments qui permettent une subjectivité de qualité.

Ce processus de création permet donc de faire émerger des idées et des paroles. Mais il interroge également la capacité de faire le lien entre ce «dialogue» (partie imaginée activée par le processus de création) et un processus plus opérationnel (partie pérenne et physique du projet de territoire). Autrement dit, comment intégrer la richesse des intentions «pensées» en un «faire» du projet de territoire. De mon point de vue, le principe de recherche-action répond tout à fait à ce besoin.

#### ➤ *Entre recherche et action*

Bien qu'il existe de nombreuses interprétations, le recherche-action est reconnue pour quatre caractéristiques (Tran, 2006) :

*«- c'est une recherche fondamentale, car elle vise aussi à produire des connaissances nouvelles ;*

*- c'est une recherche sur l'action, car les connaissances nouvelles visées consistent à expliquer les actions, ou plus largement les comportements d'une communauté qu'on souhaite transformer ;*

*- c'est une recherche pour l'action, car ces connaissances nouvellement acquises servent à installer de nouveaux comportements souhaités ;*

*- c'est une recherche en action, car cette recherche est menée de compagnie avec les actions sur le terrain par ses acteurs même, qui deviendront chercheurs à part entière.» (Tran, 2006)*

FLF peut se positionner dans le Roannais pour ses qualités d'acteur-chercheur. Georges Goyet, ancien chercheur en développement local cherche à produire des connaissances à partir de cette expérience de terrain. Mais ce n'est pas le seul organisme à pouvoir se positionner ainsi. La spécificité de FLF est que son objet est le rapport de l'homme avec son fleuve.

Le projet de «Loire Sublime Détour», qui est en cours de gestation, nécessite un porteur de projet. C'est une des conclusions des trois premières réunions de co-construction. Ce principe de recherche-action, permet d'imaginer une nouvelle configuration. Le projet «Loire Sublime Détour» peut avoir une autre issue : devenir un outil pour organiser des scènes de rencontre pour des multiples porteurs de projet quant à l'élaboration d'interventions artistiques en bords de Loire (Figure 20 : Le principe de recherche-action appliqué au projet «Loire Sublime Détour», V. Mas, 2016).

Les acteurs participant au projet de recherche-action notés sur ce schéma sont indicatifs au vu de leur présence lors des réunions précédentes. Il me paraît judicieux de créer des conditions favorisant l'émergence de nouveaux acteurs. Pour cela, j'imagine l'élaboration d'une carte participative sur internet tel que le site internet « framacarte », par exemple, permet de le faire. Au fil des rencontres, les acteurs intéressés par la dynamique d'art en bord de Loire pourraient s'inscrire sur la carte en spécifiant leurs motivations ou perspectives personnelles. Le réseau ouvert (inscription et désinscription par chaque acteur), permettrait de constituer une liste de personnes intéressées par la démarche, et qui soient en mesure de co-construire un projet ou de partager des expériences. La question de la forme de la production de connaissances nouvelles est un débat ouvert. La dernière partie s'appuie sur le principe de la médiation paysagère et constitue un outil au service des objectifs de l'association.

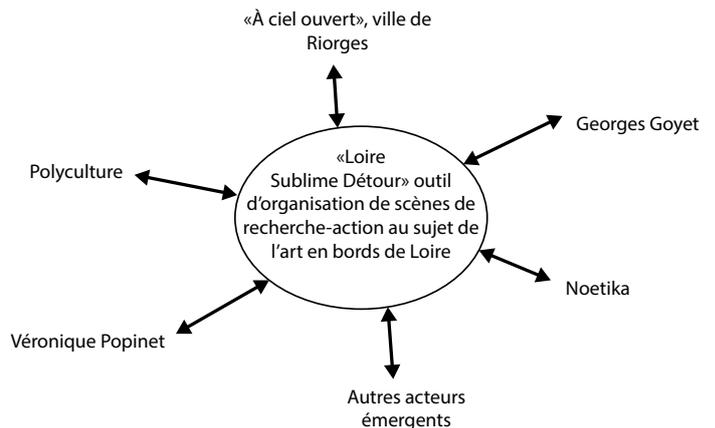


Figure 20 : Le principe de recherche-action appliqué au projet «Loire Sublime Détour», V. Mas, 2016

### c) Construire le paysage des bords de Loires Roannaises .....

La Loire peut être divisée en trois ensembles fonctionnels : la Loire océanne, la Loire moyenne et le haut bassin (Barraud, Carcaud, Davodeau, & Montembault, 2012). La Loire est déjà multiple à l'échelle de son bassin versant. Roanne est situé dans le haut bassin de la Loire. Elle est elle-même appropriée par ses ligériens différemment selon la nature des paysages (Bonin, 2004).

La partie I pose l'hypothèse de l'existence de trois Loires roannaises selon l'historique des usages de la Loire. L'association, qui s'intéresse à la Loire comme élément de bien commun, est une tentative de construction ou plutôt de reconstruction de ces paysage. L'eau, élément constitutif du fleuve, est aujourd'hui perçue comme un élément de ressourcement personnel et d'usage récréatif d'une grande richesse.

Le fleuve est perçu par les documents de planification comme une opportunité roannaise de valorisation du tourisme. Après ma rencontre avec ces lieux je peux confirmer que la Loire roannaise est un élément paysager à valoriser. Par contre, je reste réservée quant à la possible réalité d'un tourisme de masse, notamment à cause des régions hautement touristiques alentours (Annexe VI - Carte mentale du Roannais, V. Mas).

J'imagine pour le Roannais un tourisme plus intime, fait d'itinérances (notamment via l'axe de communication de la Loire) et de rencontres. J'imagine pour le Roannais, une Loire comme lieu de ressourcement pour ses habitants.

Afin de permettre la connaissance de ces Loires, il faut les arpenter, les regarder. Il faut les dire, les vivre par les mots, le dessin, la photographie, le cirque. Pour cela, les outils du paysagiste peuvent être intéressants. Ma proposition consiste en l'élaboration de quatre blocs-diagrammes. Ils représentent les Loires que j'ai regardées durant mon stage : la Loire et canal qui rejoint le Charolais-Brionnais à Roanne, la Loire urbaine roannaise, la Loire des gorges, la Loire de la plaine du Forez qui rejoint l'observaLoire de Digoin. En dessous de chaque bloc-diagramme, j'ai écrit ce que je vois.

Cette proposition sera livrée, discutée, déformée, reformulée par l'association et les personnes présentes lors de ma restitution orale à Roanne. Sans interprétation par les mots, le bloc diagramme interrogera les présents par la question simple : que voyez-vous?

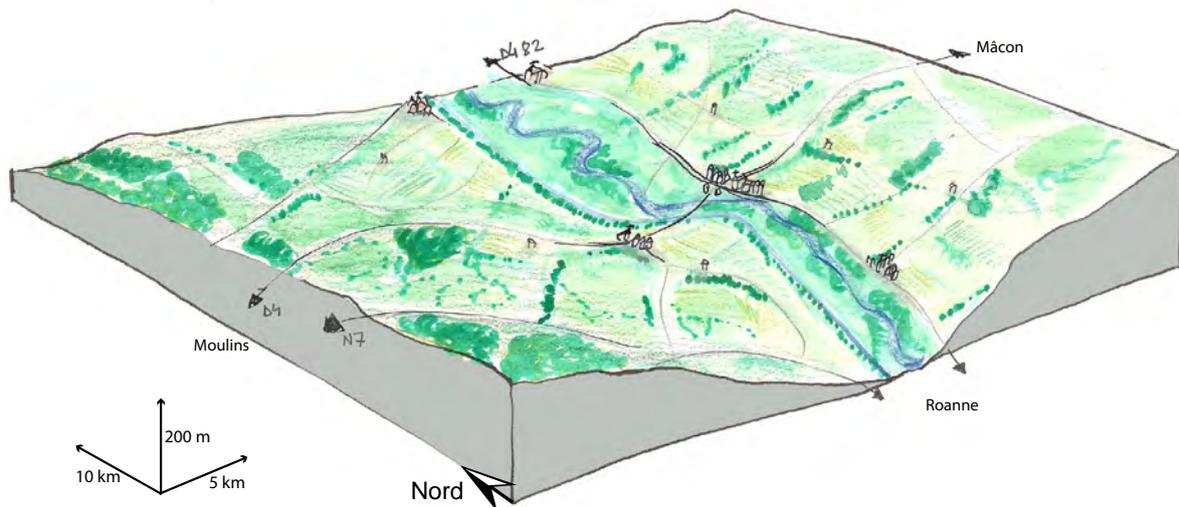


Figure 21 : La Loire-canal, V. Mas, 2016

La Loire, mouvante sur cette partie, ne permet pas la domination de l'homme. On l'a laissée donc faire seule, puisque on l'a abandonnée au profit du canal. La Loire, invisible, et son jumeau, le canal, constituent néanmoins un axe structurant. Ils semblent dédoubler le paysage : les communes, chacune de leur côté de la Loire ou du canal se font face sans se voir vraiment. Les activités de l'homme sont essentiellement l'agriculture, prairies en fond de vallée, quelques champs sont cultivés et les terres les plus éloignées se boisent au sommet des monts de la Madeleine, témoins de la fermeture des paysages. Les axes routiers principaux ne sont pas dans cette vallée mais plus loin, à l'est vers la nationale 7.

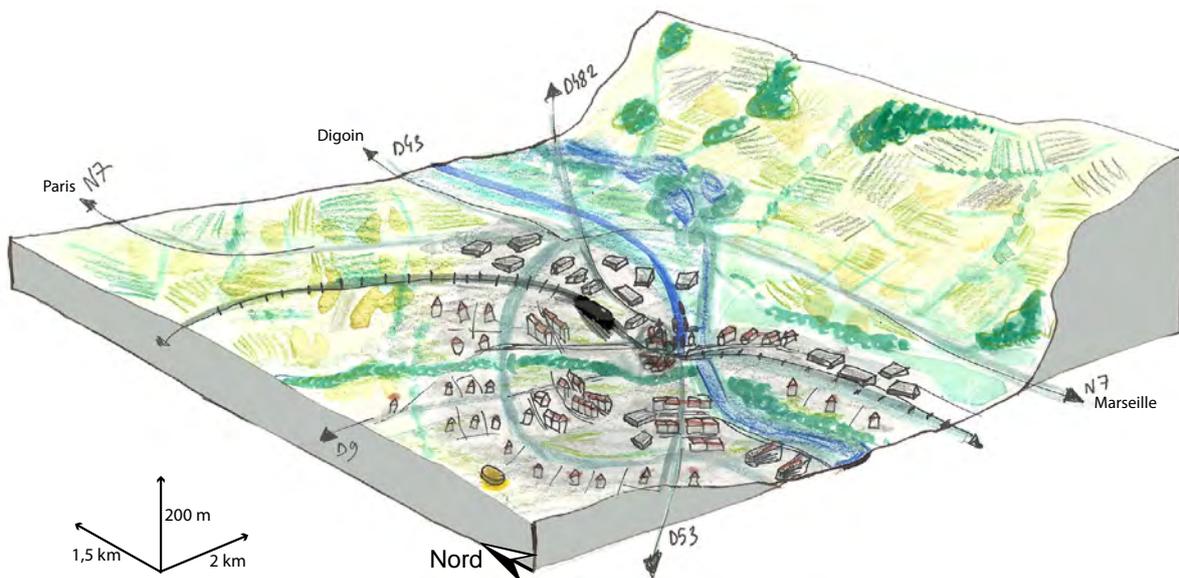


Figure 22 : La Loire urbaine, V. Mas, 2016

La Loire urbaine est en arrière scène, derrière des digues qui protégeaient Roanne de ses crues impétueuses. C'est le canal, image d'un idéal de domination de la nature qui est fièrement montré par la ville de Roanne. Il est aujourd'hui essentiellement une connexion à l'international par les péniches multi-culturelles qu'il accueille. On aperçoit la Loire seulement par le pont du Coteau, qui permet d'aller à la 1ère couronne non concurrencée de Roanne. Quelques jardiniers projettent encore dans les bords de Loire une richesse. On y trouve même un jardin partagée, mis en place récemment par le café associatif « Entrepote ».

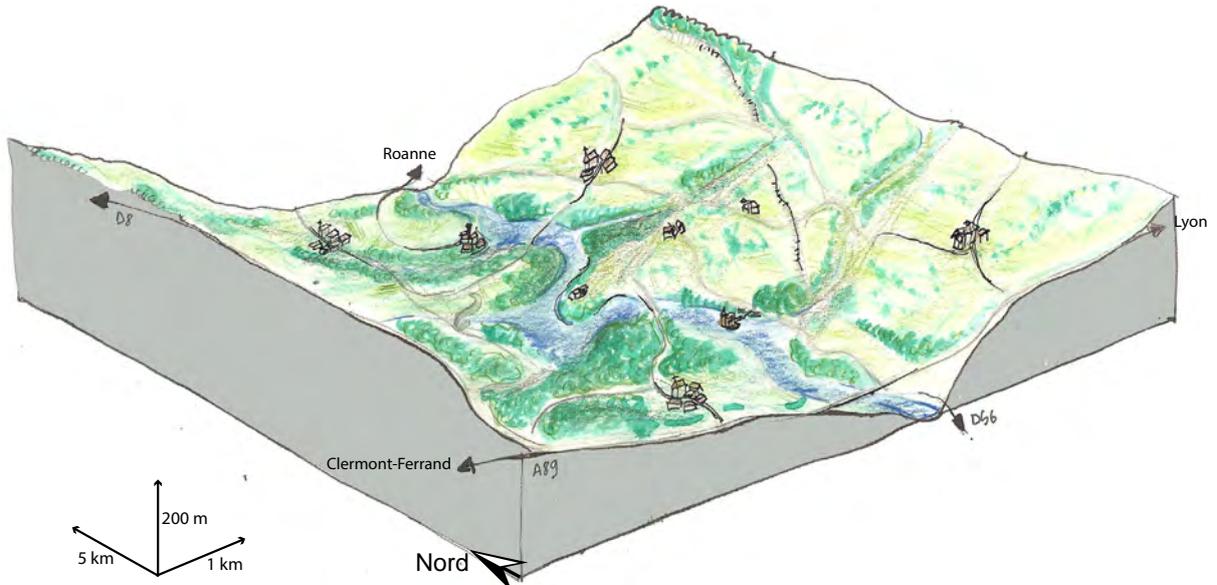


Figure 23 : La Loire des gorges, V. Mas, 2016

Difficile d'accès, mystérieuse des trésors qu'elle a enfouie, cette Loire n'est plus regardée que par ses habitants, et souvent, de façon nostalgique.

D'autres gorges de la Loire, présentes plus en amont, participent, sans le vouloir, à l'oubli de ce territoire dénuée de son identité notamment par la construction du barrage de Villerest. Les chemins de la Loire (GR3) et le chemin de Saint-Jacques n'y passent pas. Ils semblent qu'ils n'aient pas voulu risquer leur passage dans les gorges et ont préféré aller dans les hauteurs, à quelques kilomètres à l'ouest. La nature reprend ses droits, même si quelques paysans continuent d'élever leurs bovins, dans cette lente tranquillité. Malgré tout, le XXI<sup>ème</sup> siècle laisse des traces, de façon ponctuelle. Les points particuliers sont : la base de loisir du barrage de Villerest, le village pittoresque de Saint-Jean-Saint-Maurice, le site emblématique du château de la Roche, et le belvédère du Pêt d'Âne qui peine à conserver des vues vers ce méandre de Loire qu'elle sublime.

Le parcours des visiteurs voulant s'en rapprocher peut être autant intime que chaotique (Figure 24 : Carte sensible des gorges de la Loire d'après l'écoute d'un texte de Véronique Popinet, V. Mas, 2016).

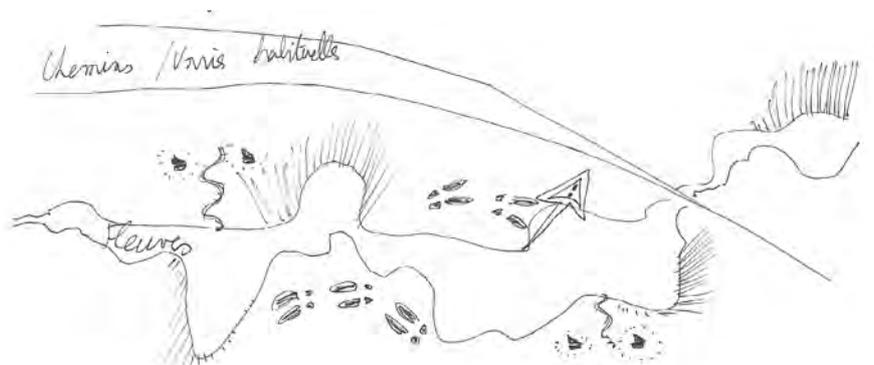


Figure 24 : Carte sensible des gorges de la Loire d'après l'écoute d'un texte de Véronique Popinet, V. Mas, 2016

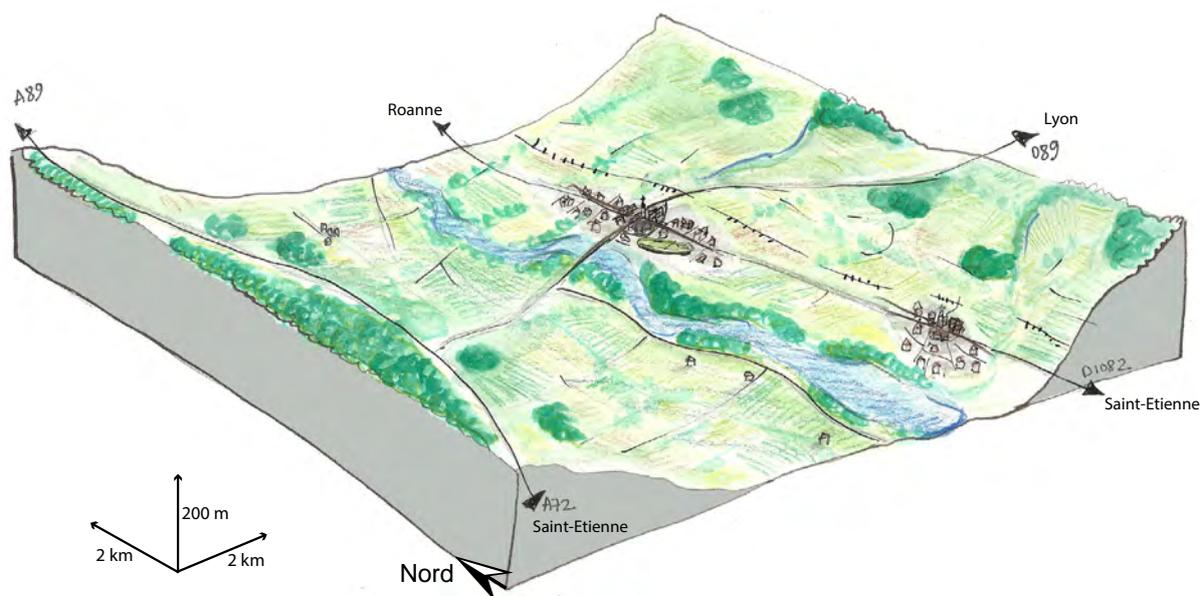


Figure 25 : La Loire du Forez, V. Mas, 2016

La Loire du Forez est un axe structurant du paysage. Les champs sont cultivés sur de grandes parcelles : maïs, blé de part et d'autre de la Loire. Les villes et villages sont situés le long d'une départementale rejoignant Saint-Etienne à Roanne parallèlement à la Loire. Malgré cette présence et l'activité humaine, les paysages se ferment au loin, sur les hauteurs.

La participation par le paysage n'est pas mise en place actuellement par le territoire Roannais. De plus, les outils proposés par la politique du paysage ne sont pas saisis par l'ingénierie territoriale. La manière d'agir de l'association peut apporter des éléments répondant à des problématiques allant au-delà du paysage des bords de Loire. Leur méthodologie, bien qu'elle soit intuitive, s'inscrit dans le processus de médiation paysagère.

Ma place de paysagiste m'a permis de proposer plusieurs outils qui peuvent être utilisés par l'association de façon autonome :

- Les blocs-diagrammes présentés ici sont une première représentation de la section de Loire pressentie par l'association FLF comme intéressante à valoriser pour l'identité du Roannais. Ces représentations pourront être réutilisées par l'association.
- Lors de l'organisation du temps d'échange du 2 juin durant l'IDBL 2016, j'ai pu co-organiser l'événement. L'élaboration d'une carte géante comme support pour cette réunion a été réalisée avec l'association. Cette méthode pourra être réutilisée par l'association pour d'autres projets.
- L'outil qui consiste en la création de cartes partagées avec des sites internet de type « framacarte » pourra être également réutilisé (Annexe XXI - Carte co-construite lors du « temps d'échange » du 2 juin, 2016). Cet outil est intéressant notamment pour pouvoir créer une carte participative des acteurs locaux investis en bords de Loire.
- La proposition de ses objectifs pourra être débattue au sein de l'association et éventuellement servir de repère pour qu'ils puissent élaborer une plaquette de présentation de l'association.
- Plus globalement, ce mémoire et sa restitution orale pourra permettre à l'association d'accéder à ma lecture de leur territoire ainsi que de leurs actions par le filtre de la médiation paysagère.

# Conclusion

---

Ce mémoire propose d'étudier la mise en place de la médiation paysagère par l'association Fleuve Loire Fertile. Pour cela, j'ai émis plusieurs hypothèses. Cette conclusion me permet, au vu du travail effectué durant ce stage, de les conforter ou de les reformuler.

- La zone d'influence de l'association se base effectivement sur un réseau de personnes motrices pour le territoire. Cette zone est délimitée par deux structures éco-touristiques : l'ObservaLoire de Digoin (au nord) et l'écolpole du Forez (au sud). Ces personnes motrices sont sollicitées sur une section de Loire «Roannaise» pressentie par FLF. Cette zone d'influence existe pour l'instant essentiellement par la stimulation de FLF, bien que des acteurs commencent à solliciter également l'association (exemple de la participation à l'exposition «Être Loire» de la médiathèque de Roanne).
- Cette zone n'est pas directement pertinente pour un développement local. Elle dessine une section de Loire qui n'est actuellement pas reconnue. L'historique de cette section de Loire permet néanmoins de distinguer trois Loire : la Loire et son canal, la Loire urbaine roannaise et les Gorges de la Loire. Mais sur cette section, seuls les territoires du Stefanois (au sud) et du Charolais (au nord) semblent avoir une identité. Le «Roannais», localisé entre ces deux territoire, peut potentiellement se saisir des atouts de la Loire pour la construction de son identité, ce qui pourrait contribuer au dynamisme du développement local.
- Les bords de Loire constituent un paysage qui commence à peine à fédérer autour d'un projet de territoire. En tant que bien commun, ce paysage rassemble des acteurs pour faire naître ou reconnaître le potentiel qu'il représente.
- La médiation paysagère permet de comprendre les méthodes de l'association. De mon point de vue, la médiation paysagère est un des processus qui permet de construire le changement de société dont on a besoin pour mieux prendre en compte notre environnement. L'association se situe dans cette transition. Éclairer ses actions par le filtre de la médiation paysagère permet une redéfinition simple de ses objectifs. Ses intentions ne sont actuellement pas assez bien comprises par les acteurs locaux. Les expliquer clairement par la définition d'objectifs permettrait d'encourager des partenariats à venir.

Les membres fondateurs de l'association s'étaient saisis de la Loire comme d'un argument. En faisant de la Loire un bien commun à valoriser, ils ont réussi à fédérer des personnes et à activer un réseau. Aujourd'hui, l'association rassemble tous types d'acteurs (expert, élus, usagers) et des individus passionnés par la Loire, notamment des marcheurs, des historiens, des photographes. Mais la Loire n'est pas le seul objet qui caractérise le Roannais. La notion de médiation paysagère pourrait être instaurée au-delà de la Loire, pour d'autres paysages. Lors du temps d'échange du 2 juin 2016, des problématiques paysagères non liées à la Loire ont émergé. La fermeture du paysage par les résineux sur les côtes roannaises en est un exemple.

Le principe de recherche-action pourrait continuer à enrichir les actions de FLF et constituer un terrain d'étude pour la recherche. Mais comment un partenariat peut-il s'installer entre chercheurs et praticiens à l'échelle du Roannais et de façon transversale ? La mise en place d'un tel complexe serait intéressant à accompagner plus précisément.

Ma présence durant le stage, en tant que paysagiste, m'a permis d'accompagner l'association dans ses actions pour l'été 2016. Poser la question de la médiation paysagère pour l'association a directement interrogé mes pratiques actuelles du métier de paysagiste. Une nouvelle manière de l'appréhender m'apparaît, il s'agit d'accompagner la naissance de projets de paysage afin d'offrir la possibilité à tous de prendre part à la question territoriale. Autrement dit, il s'agit d'exercer mon métier avec des personnes ouvertes à la participation pour la construction d'un nouveau visage du territoire «par le bas» *via* mes outils de paysagiste.

# Bibliographie

---

- Arstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation, 35(4), 216-224.
- Barraud, R., Carcaud, N., Davodeau, H., & Montembault, D. (2012). Quel tableau géographique des paysages ligériens, 10.
- Berland-Berthon, A., Donadieu, P., Faburel, G., Guillot, X., Le Caro, Y., & Tamisier, C. (2015). Manifeste pour la création d'un réseau territorialiste européen (p. 6). Bordeaux.
- Beuret, J.-E., & Cadoret, A. (2010). Gérer ensemble les territoires (Charles Léopold Mayer). Paris.
- Bonin, S. (2004). Paroles d'habitants, discours sur le paysage : des modèles aux territoires. L'évaluation des paysages du fleuve Loire, du Gerbier-de-Jonc à Nantes, (11), 4.
- Conseil de l'Europe. (2000). La convention européenne du paysage (No. 176) (p. 7). Florence.
- Davodeau, H., & Toublanc, M. (2010). Le paysage outil, les outils du paysage : principes et méthodes de la médiation paysagère., 375-391/436.
- de Maillard, J. (2002). Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique ?, (48), 53-65.
- Donadieu, P. (2000). Entre urbanité et ruralité, (85), 10.
- Donadieu, P. (2009). Où vont les architectes paysagistes ? Du paysagisme jardiniste au paysagisme de médiation (p. 19). Présenté à Il Progetto Dell'urbanistica Per Il Paesaggio, Bari.
- Galinié, H. (2002). L'émergence des villes du fleuve de Feurs à Nantes, (75), 146-153.
- Genestier, P., & Jacquenod-Desforges, C. (2006). Le développement durable : thématique nouvelle, rhétorique conventionnelle, (4).
- Henry, C. (2016). Historique de la construction des digues sur la Loire.
- Holmgren, D. (2014). Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable (Rue de l'équichier). Paris: Bruno Lhoste.
- Lardon, S., & Piveteau, V. (2005). Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux, 80(2), 75-90.
- L'avenir que nous voulons. (2012). In Rio+20 (p. 60). Rio de Janeiro: Nations Unies.
- Le Floc'h, M. (2015). Plan-guide « Art et aménagement des territoires ». Ministère de la culture.
- Lévy, J., & Michel, L. (2006). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Belin). Saint-Just-la-Pendue.
- Loire Tourisme, Prototourisme, Emplois Loire Observatoire. (2015). Premiers résultats du dia-

gnostic « Image du département de la Loire » (p. 61).

Luginbül, Y. (2015). Biodiversité, paysage et cadre de vie : La démocratie en pratique. (Victoires). Paris.

Malthus, T.-R. (1963). Thomas-Robert Malthus (1798) : Essai sur le principe de population (Gonthier).

Micoud, A. (2010). Le lieu comme figure exemplaire de l'ordre du territoire qui vient, 87(1), 109-119.

Paradis, S., & Lelli, L. (2010). La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable, 1(2).

«Participation citoyenne - Expériences et limites d'un idéal de démocratie », Bilan des travaux du programme de recherche 'Expertise Citoyenne pour le Logement Limites, Intérêts et Perspectives' (ECLIPS) (2016). Tours.

Poncet, M., & Richard, B. (2002). Atlas des paysages de la Loire. DIREN Rhône-Alpes.  
Privas, C. (2010). Le pays Roannais : le vieillissement de la population fait naître un double enjeu pour l'avenir du pays roannais, (spécial 1).

Roger, A. (1997). Court traité du paysage (Gallimard). Mayenne.

Sgard, A. (2010). Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun, 1(2), 15.

Terrasson, D. (2005). Programme de recherche « politiques publiques et paysages » : les enseignements pour les politiques publiques (p. 11).

Tourrilhes, C. (2008). La médiation, innovation sociale ou nouveau mode de régulation, Vers des espaces tiers de socialisation, 2(18), 109-120.

Tran, A. T. (2006). Retour épistémologique et pragmatique à la recherche-action (p. 8). Présenté à Séminaire régional de recherche-action, Hô-Chi-Minh-Ville.

Trigano, S. (2010). (Re)formulations de l'imaginaire d'une ville post-industrielle par des artistes-habitants : Le cas de Saint-Etienne (p. 12). Présenté à Université d'été en Anthropologie culturelle, Sandanski.

Van-Kinh, C. (2016). Paysans des terres englouties (Claire Van-Kinh).

Vermeersch, S. (2006). Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte, 3(126), 53-68.

# Sitographie

---

- [1] La Boutique des Sciences de Lyon. De quoi s'agit-il?. <http://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/la-boutique-des-sciences-de-l-universite-de-lyon-314273.kjsp?RH=BDS-FR>, consulté le 20/07/2016
- [2] The International Science Shop Network. <http://www.livingknowledge.org>, consulté le 20/07/2016
- [3] Saint Thomas d'Aquin. La somme contre les gentils. <http://livres-mystiques.com/partieTEXTES/Stthomas/Gentils/gentils.htm>, consulté le 29/08/2016
- [4] Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, Chartes paysagères / plans paysages. <http://www.cren-poitou-charentes.org/-Chartes-paysageres-plans-paysages-.html>, consulté le 19/08/2016
- [5] Direction de l'information légale et administrative, Glossaire de vie public - Citoyenneté. <http://www.vie-publique.fr/th/glossaire/citoyennete.html>, consulté le 19/08/2016
- [6] Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Le développement durable. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/developpement-durable.htm>, consulté le 01/08/2016
- [7] Définition « entité paysagère », par le CAUE du Lot dans le dossier du réseau Paysage de Midi-Pyrénées, n°4. [http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Reseau\\_paysage-No4-2012\\_diffusion\\_cle072551.pdf](http://www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Reseau_paysage-No4-2012_diffusion_cle072551.pdf), consulté le 19/08/2016
- [8] Dicopart, Savoir d'usage. <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/dico/savoir-dusage>, consulté le 19/08/2016
- [9] Dicopart, Gouvernance environnementale. <http://www.participation-et-democratie.fr/en/dico/gouvernance-environnementale>, consulté le 19/08/2016
- [10] Cap rural, L'ingénierie territoriale... ou comment faire preuve d'intelligence collective. <http://www.caprural.org/developpement-local/874-ingenierie-territoriale-ou-comment-faire-preuve-dintelligence-collective>, consulté le 19/08/2016
- [11] Coordination nationale des conseils de développement. Conseils de développement : Mettre en œuvre la loi sur le terrain. <http://www.conseils-de-developpement.fr/vade-mecum>, consulté le 10/08/2016
- [12] Légifrance, Code général des collectivités territoriales - Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles - Chapitre VIII. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028526298&dateTexte&categorieLien=id>, consulté le 10/08/2016
- [13] Ville de Villerest, la Loire et le barrage. <http://www.villerest.fr/presentation/la-loire-et-le-barrage>, consulté le 19/08/2016
- [14] Établissement Public Loire, L'EPL au service du bassin de la Loire et ses affluents, <http://www.eptb-loire.fr/expo/index.htm#panb>, consulté le 19/08/2016
- [15] DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Inventaires paysagers. <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/inventaires-paysagers-a4321.html>, consulté le 19/08/2016
- [16] Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes du Roannais Pays de Rhône-Alpes, Réseau Conseil en Développement territorial. [http://roannaispays.com/orga\\_apv4/uploads/public/1849Charte\\_roannais.pdf](http://roannaispays.com/orga_apv4/uploads/public/1849Charte_roannais.pdf), consulté le 10/08/2016
- [17] Projet de paysage, Notre proposition : ligne éditoriale. [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/notre\\_proposition](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/notre_proposition), consulté le 01/09/2016

# Annexes

---

## Annexe I : Tableau des adhérents 2016

Prénom	Commune	Entité paysagère	Dpt	Bureau	Investissement associatif	Caractéristique
René	Pradines		42		France Bénévolat	Travail en management
Jocelyne	La Pacaudière	Monts de la Madeleine	42		Noetika	Co-gérante d'un théâtre en milieu rural
Jean-Marc	Roanne	Plaine Roannaise	42			Informaticien
Jean-Pierre	Saint-Priest-la-Roche	Gorges de la Loire	42		Club d'aviron de Cordelle «Les rameurs des gorges de la Loire»	
Martine	Le Coteau	Plaine Roannaise	42			Travaille à la maison du campus de l'université de Roanne
Céline	Melay	Plaine Brionnaise	71	Secrétaire		Location d'un gîte et organisation de balades en âne
Véronique	Saint-Priest-la-Roche	Gorges de la Loire	42			Restauratrice
Jean-Noël	Belmont-de-la-Loire		42			Restaurateur
Martine	Saint-Priest-la-Roche	Gorges de la Loire	42		Club d'aviron de Cordelle «Les rameurs des gorges de la Loire», Trico d'Age	A fait la Loire à Vélo depuis la source jusqu'à Saint-Nazaire
Georges	Saint-Denis-de-Cabanne	Plaine Brionnaise	42		Vivre Bio en Roannais, Noetika, CDT, chanteur libre, peuple et culture	Artiste plasticien et ancien chercheur en développement local
Annie	Roanne	Plaine Roannaise	42			
Gérard	La Pacaudière	Plaine Brionnaise	42			Co-gérant d'un théâtre en milieu rural
Annick	Saint-Priest-la-Roche	Gorges de la Loire	42			
Christian	Riorges	Plaine Roannaise	42		Mutation et territoire, CDT	Passionné de botanique
Françoise			42			Céramiste
Sylvie	Riorges	Plaine Roannaise	42		Engrenage	Passionné de botanique
Anne-Marie	Saint-Denis-de-Cabanne	Plaine Brionnaise	42			Peintre
Michel	Saint-Denis-de-Cabanne	Plaine Brionnaise	42	Président	Club d'aviron de Cordelle «Les rameurs des gorges de la Loire», CDT	Coordinateur de l'association et ancien professeur d'éducation physique
Véronique	Cordelle	Gorges de la Loire	42		Polyculture, Vivre Bio en Roannais	Photographe professionnelle A créer une exposition photographique sur les usages contemporains de la Loire Roannaise «Portrait de Loire»
Gabriel			42			A fait la Loire à pied depuis la source jusqu'à Saint-Nazaire - A écrit le livre «Courant de Loire»
Marie-Noëlle	Mars	Plaine Brionnaise	42	Comptable		Location d'un gîte
Michel			42		Fédération française de Cyclotourisme	Cadre fédéral formateur en cyclotourisme
Colette	Roanne	Plaine Roannaise	42		Vivre Bio en Roannais, Espace Renoir, Etamine	Ecrivaine et travaille en développement personnel
Jean-Claude	Riorges	Plaine Roannaise	42			
Pascal			42		Association Rand'eau	Brevet d'État canoë Kayak

## Annexe II - Questionnaire en ligne pour les adhérents de l'association FLF - Analyse

---

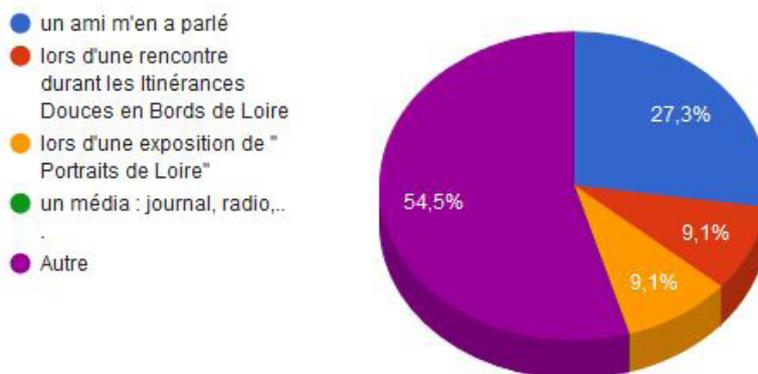
**Nom du questionnaire :** Fleuve Loire Fertile d'après ses adhérents  
**But du questionnaire :** Interroger individuellement les adhérents sur leur vision de l'association : les objectifs, les forces et faiblesses, leur rôle.  
**Type de questionnaire :** Questionnaire en ligne sur le site internet : [www.askabox.fr](http://www.askabox.fr)  
**Outil de participation :** Annonce de création du questionnaire en réunion et envoi par mail du lien internet  
**Date de mise en ligne :** 24 mai 2016  
**Réalisation :** Virginie Mas

**Nombre de réponses des adhérents :** 16/25

### 1. Comment avez-vous connu l'association?

Nombre de réponses : 11

#### Résultat



Dans les réponses «Autre» :

- 4 personnes ont été co-fondatrices de l'association
- 1 a connu l'association au salon des seniors
- 1 a connu l'association par des liens professionnels

#### Discussion

L'association est en partie constituée par des personnes qui ont été co-fondatrice. Le bouche-à-oreille (27,3%) et les objets développés par FLF : itinérances douces en bords de Loire et l'exposition portrait(s) de Loire (18,2%) sont des moyens pour faire connaître l'association et recruter de nouveaux adhérents. Par ailleurs, l'association sollicite les médias locaux pour faire la promotion d'itinérances douces en bords de Loire chaque année. Il s'agit vraisemblablement d'un moyen de faire connaître l'association sans pour autant provoquer une réelle mobilisation.

L'entre-soi est un phénomène dont l'association ne veut pas. Elle est ouverte à tous. Les membres veulent donner un pouvoir d'action à chacun.

### 2. Quelle a été pour vous la genèse de l'association? Comment a t-elle été créée?

Nombre de réponses : 16

#### Résultat

Les personnes n'ont pas les mêmes niveaux de réponses : soit explications de l'origine, soit explications des objectifs à l'origine.

4 personnes indiquent les thématiques de la valorisation du fleuve et dynamique pour le développement local

4 personnes indiquent uniquement le développement local

3 personnes indiquent uniquement la valorisation du fleuve Loire

2 personnes indiquent que la genèse est issue de personnes faisant parti du conseil de développement du Pays Roannais

3 personnes indiquent l'origine lors d'un repas festif au sujet de la Loire

3 personnes ne répondent pas vraiment à la question

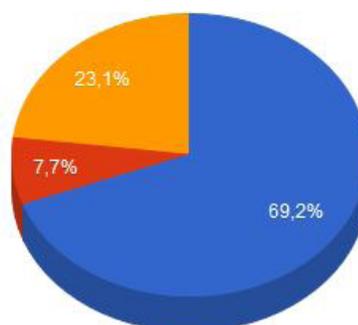
### Discussion

L'association Fleuve Loire Fertile a été initiée par des personnes issues du conseil de développement. Les personnes voulant initier un mouvement citoyen pour promouvoir leur territoire se sont saisis de la Loire pour créer des projets. Une première invitation par bouche-à-oreille dans un restaurant au sujet de projets en bords de Loire aura marqué la naissance d'un collectif de citoyens.

### **3. Quelles sont les éléments ou valeurs qui vous ont attirés au sein de l'association (cocher 1)? Quelles sont ceux ou celles qui sont importantes pour vous actuellement (cocher 2)? Les deux (cocher 3).**

Nombre de réponses : 13

#### Résultat



70% des personnes ont des valeurs identiques à leur arrivée dans l'association et aujourd'hui.

23% n'ont plus les mêmes valeurs

7% ont de nouvelles valeurs

Mots clefs qui apparaissent dans les réponses : convivialité (x5), singularités des personnes (x4), bien commun (x3), ouverture (x3), collectif (x3), transition sociale (x3), humanisme, inventer, tourisme, originalité, désorganisation.

La question n'a pas été comprise par l'ensemble des adhérents.

### Discussion

Les valeurs indiquées par les adhérents sont celles qui les ont attirés au sein de l'association. 3/4 des personnes continuent à être dans l'association pour ces mêmes valeurs. Il s'agit de «bien vivre ensemble» en faveur du développement local.

### **4. Y a t-il eu un élément déclenchant votre adhésion?**

Nombre de réponses : 13

## Résultat

Fonctionnement interne convivial (x5), rencontre du président Michel (x4), envies de rencontres (x3), envie de randonnées et de nature (x2), projet artistique (x1), développement local (x1), valoriser la Loire (x1).

## Discussion

Il n'y a pas de réels éléments déclencheurs proposés. Il s'agit pour les 13 personnes de motivations personnelles, d'une envie de convivialité. Le président de l'association est nommé par 4 personnes ce qui indique son rôle d'ambassadeur et de fédérateur.

## 5. Participez-vous régulièrement aux activités de l'association?

Nombre de réponses : 16

### Résultat :



5 personnes spécifient qu'elles regrettent ne pas avoir assez de disponibilité pour l'association dont une qui aimerait être salariée pour pouvoir mieux s'investir.

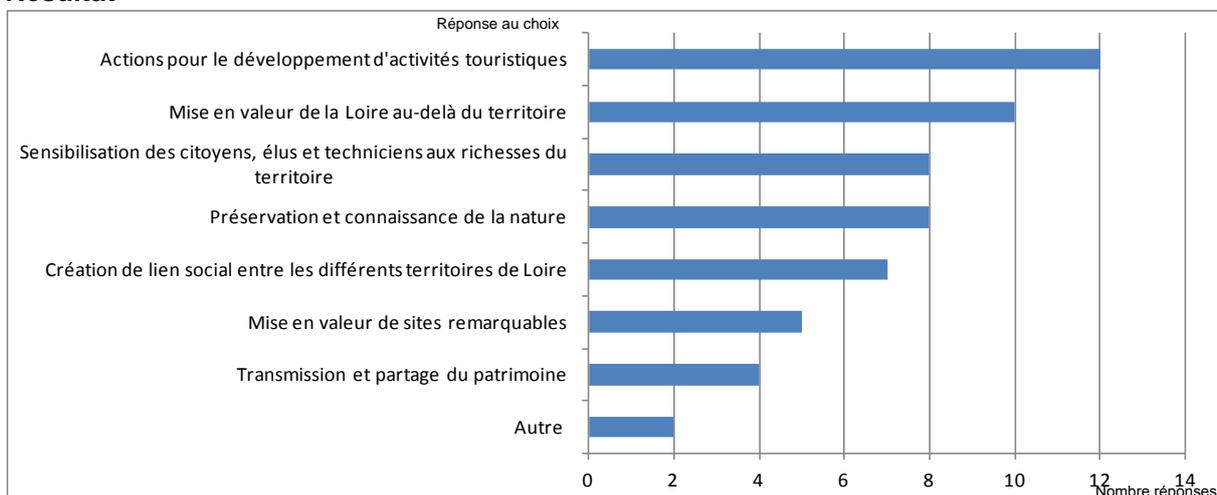
### Discussion :

Les adhérents s'investissent selon leurs affinités aux différents projets. Itinérance Douces en Bords de Loire mobilise le plus de personnes (le temps d'échange en Mairie de Mably faisait partie de cette itinérance 2016).

## 6. Quels projets aimeriez-vous développer au sein de l'association?

Nombre de réponses : 16

### Résultat



Autre : formaliser une ingénierie citoyenne

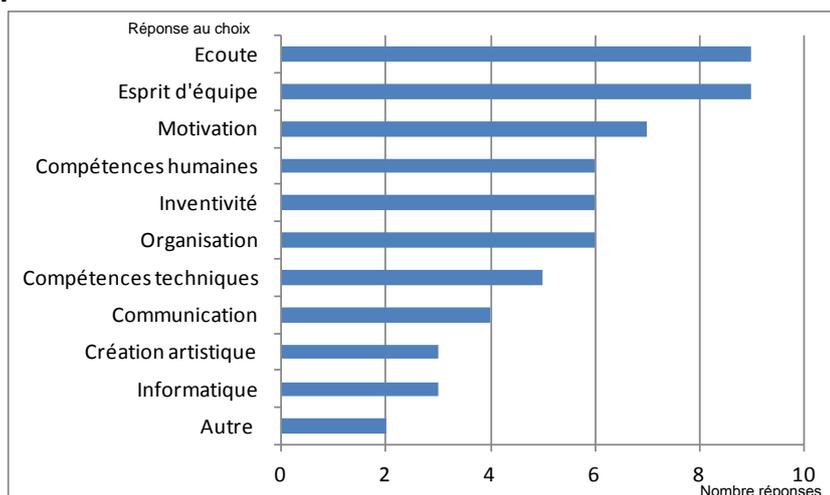
**Discussion :**

L'association aspire à être un ambassadeur de son territoire pour le tourisme mais aussi localement.

**7. Parmi vos qualités, lesquelles mettez-vous à profit pour l'association?**

Nombre de réponses : 16

**Résultat :**



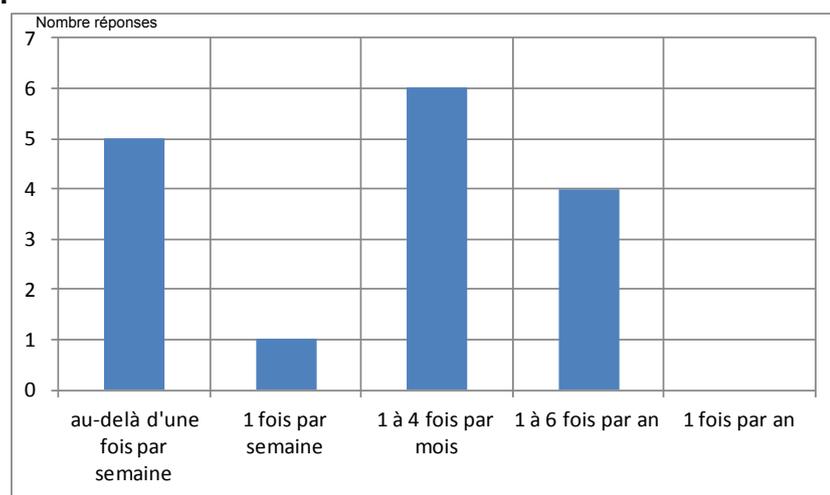
**Discussion :**

Les qualités les plus mobilisées sont des compétences humaines. Les compétences techniques se situent en fin de liste.

**8. À quelle fréquence investissez-vous pour les activités de FLF?**

Nombre de réponses : 16

**Résultat :**



**Discussion :**

Toutes les personnes ayant répondues au questionnaire ont un investissement important dans l'association. 5 personnes semblent constituer un noyau moteur de l'association.

## **9. Comment présenteriez-vous l'association Fleuve Loire Fertile à un inconnu?**

Nombre de réponses : 16

### **Résultat :**

5 personnes ne décrivent pas l'association facilement.

11 personnes décrivent l'association avec des mots tels que: développement durable, Loire autour de Roanne, développement local, démocratie, co-construction, tourisme.

### **Discussion :**

Les réponses significatives sont cohérentes bien que les mots utilisés soient différents. L'association agit pour stimuler et accompagner des projets dans les valeurs du développement durable pour la valorisation de la Loire localement dans le Roannais et Brionnais-Charolais.

## **10. Quels sont les points forts de FLF?**

Nombre de réponses : 16

### **Résultat :**

Convivialité (x4), dynamisme (x3), compétences (x3), retraités actifs (x3), créativité (x2), expérimental (x1), singularité des membres (x1), humanité (x1).

### **Discussion :**

Les points forts de l'association sont similaires aux valeurs et compétences individuelles de chaque membre (question n°3 et n°7).

## **11. Quels sont les points faibles?**

Nombre de réponses : 14

### **Résultat :**

dispersion des idées (x7), manque de suivi des projets (x5), manque d'organisation (x3), peu d'interculturalité

### **Discussion :**

Les points faibles sont identifiés de façon cohérente par les adhérents. Étant tous bénévoles, chacun des membres se consacre selon son temps disponible. La désorganisation, la dispersion des idées est aussi vu comme des points forts par certains. Ce foisonnement permet de générer des idées et des motivations.

## **12. Êtes-vous engagé dans d'autres structures? Si oui, lesquelles?**

Nombre de réponses : 14

### **Résultat :**

oui (x14) Les associations sont diverses : théâtre, soutien aux migrants, conseils de quartiers, bibliothèque participative, agriculture, cinéma d'art et d'essai, transition sociale, etc.

### **Discussion :**

Les membres de fleuve Loire Fertile ont de multiples casquettes. Ce sont des personnes très investies localement.

## **13. Votre engagement au sein de Fleuve Loire Fertile nourrit-il vos autres activités : associations, professions, intérêts (ou inversement).**

Nombre de réponses : 16

**Résultat :**

oui (x14) non (x2)

**Discussion :**

La plupart des membres font des liens évidents entre leur activité associative et leur profession, leur passion ou autre activités associatives. Ces multiples casquettes sont une force pour le réseau associatif, cela permet de coordonner certains projets inter-associatifs.

**14. Êtes-vous adhérent à un parti politique?**

Nombre de réponses : 16

**Résultat :**

non (x15) oui (x1) Une personne fait remarquer qu'elle ne croit plus à la mise en place d'un pouvoir politique. Certains expliquent aussi en quoi leur engagement associatif est une prise de position politique.

## Annexe III - Questionnaire «Loire et participation» - Analyse

---

**Nom du questionnaire :** Loire et participation  
**But du questionnaire :** Interroger individuellement les acteurs du territoire qui ne sont pas adhérents à l'association.  
**Type de questionnaire :** Questionnaire semi-directif en entretien  
**Durée :** Environ 1h  
**Outil de participation :** Appel téléphonique et/ou envoi mail  
**Date :** Entre le 27 juin et le 12 août 2016  
**Réalisation :** V. Mas  
**Remarque :** La liste des personnes interrogées se trouve page suivante.  
Une première sélection des personnes à interroger a été effectuée avec l'association FLF. Je l'ai ensuite complétée. Mon objectif était de rencontrer un panel varié de personnes tant sur leurs compétences, le type d'acteurs (expert et élu) ou leurs échelles de travail.  
L'analyse est donc qualitative.

**Nombre de réponse :** 15/19

### Texte d'invitation type :

Bonjour *M./Mme X*,

Étant étudiante en deuxième année de master en cursus paysage option «ingénierie du territoire» à Agrocampus Ouest Angers, j'effectue mon stage de fin d'étude à la boutique des sciences de Lyon en collaboration avec l'association Fleuve Loire Fertile (42).

Je vous sollicite dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude. En effet, j'ai créé un questionnaire afin d'évaluer l'intérêt des bords de Loire comme moteur d'un développement local ainsi que d'évaluer le potentiel de participation des différents acteurs du territoire au sein des projets.

Mon souhait est d'interroger élus et techniciens, j'aimerais donc pouvoir vous rencontrer lors d'un entretien qui devrait durer 1h.

Auriez-vous des disponibilités pour que l'on prenne rendez-vous dans les semaines à venir?

Je vous remercie de l'attention portée à ma demande et je reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations,

Virginie Mas

*Numéro de téléphone*

*Stage de fin d'étude à la boutique des sciences de l'université de Lyon*

*Fleuve Loire Fertile (42)*

*Master 2 option «Ingénierie du territoire»*

*Cursus paysage à Agrocampus Ouest Angers*

Nom	Prénom	Type d'acteur	Structure	Fonction	Expé-rience	Localisa-tion	Origine	Date	Lieu	Contact préconisé par FLF
Chapuis	Marilyne	Expert	Office de tourisme de Roanne	Directrice	8 ans	Roanne (42)	Guegnon (71)	20/07	Office de Tourisme de Roanne	
			Roannais Agglomération	Responsable du service en charge du tourisme	22 ans	Roanne (42)				
Crola	Céline	Expert	Bougres d'Âne	Gérante	15 ans	Melay (71)	/	18/07	Bougres d'Âne	
Despalles	Cécile	Expert	Pays Nevers Sud Nivernais	Chef de projet «Loire»	6 mois	Nevers (58)	Roanne (42)	02/08	/ (Téléphone)	
Drevet	Vincente	Expert	Roannais Agglomération	Chef de projet «Environnement»	4 ans	Roanne (42)	Saint-Etienne (42)	30/06	Roannais Agglomération	oui
Frechet	Daniel	Élu	Établissement Public Loire	Président	6 mois	Roanne (42)	Roanne (42)	11/08	Roannaise de l'eau	oui
			Mairie de Com-melle-Vernay	Maire	/					
			Roannais Agglomération	1er Vice président - Délégué au cycle de l'eau et aux milieux naturels	/					
			Roannaise de l'eau	Président	/					
			Département	Conseiller départemental	/					
Galichet	Eric	Expert	Ecopôle du Forez (FRAPNA)	Guide nature	10 ans	Chambéon (42)	Roanne (42)	27/07	Ecopôle du Forez	
Georges	Nicole	Élu	Mairie de Digoin	7ème adjointe en charge du tourisme et du commerce	2 ans	Digoin (71)	Paray-le-Monial (71)	18/07	Observa-Loire de Digoin	
Jacquet	Patrick	Expert	Mairie de Mably (42)	Directeur adjoint des services techniques	38 ans	Mably (42)	Saint-Germain-Lespinnasse (42)	29/06	Mairie de Mably (42)	oui
Janin	Claude	Ancien Élu	CoPLER*	Président	/	Saint-Symphorien-de-Lay (42)	Mi-savoyard, Mi-Fourneaux (42)	11/08	Ferme de Vernand à Fourneaux (42)	
			Mairie de Fourneaux	Maire Conseiller municipal	/	Fourneaux (42)				
			Pays Roannais	Vice Président - Commission Aménagement	/	Roanne (42)				
La-goutte	Isabelle	Élu	Mairie d'Iguerande (71)	Maire	15 ans	Iguerande (71)	Pas de la région	13/07	Mairie d'Iguerande (71)	oui
Lozier	Sabine	Expert	Agence d'Urbanisme (42)	Chargée d'étude dans le Roannais	/	Saint-Etienne (42)	/	22/07	Agence d'Urbanisme (42)	
Meyer	Ludovic	Expert		Directeur adjoint	/		/			
Paret	François	Expert	Charlieu-Belmont Communauté	Responsable du service «Rivières et Chemins»	20 ans	Charlieu (42)	Environs de Saint-Etienne	27/06	Charlieu-Belmont Communauté	oui
Suter	Valérie	Expert	Association «Madeleine environnement»	Animatrice nature et chargée de projet	8 ans	Saint-Haon-le-Châtel (42)	Alsace	19/07	Association «Madeleine environnement»	
Thieffine	Jean-Marc	Élu	Conseil de développement	Président	/	Roanne (42)	/	02/08	/ (Mail)	oui
Valette	Françoise	Expert	Pays Roannais	Responsable du Pays - En charge des questions de culture, services, environnement	14 ans	Roanne (42)	/	08/07	Pays Roannais	

\*CoPLER : Communauté de communes du Pays entre Loire Et Rhône

## La Loire comme moteur de développement social et économique?

L'association Fleuve Loire Fertile (42) a été créée en 2013. Son objectif est de valoriser son territoire de façon co-construite avec les acteurs du territoire (usagers/habitants, experts/techniciens et élus) depuis l'écopôle du Forez jusqu'à l'ObservaLoire de Digoïn. Pour cela, l'association stimule les acteurs autour de la problématique suivante : le fleuve Loire comme moteur de développement local. L'association a fait appel à la boutique des sciences de l'université de Lyon afin d'interroger leur démarche depuis sa création. J'ai répondu à l'appel à stagiaire en tant qu'étudiante en deuxième année de Master paysage option ingénierie du territoire à Agrocampus Ouest Angers.

J'ai rédigé ce questionnaire afin de mener des entretiens semi-directifs en directions d'acteurs du territoire n'appartenant pas à l'association. Les objectifs du questionnaire sont :

- évaluer les bords de Loire comme moteur de développement économique et social
- évaluer la participation entre les différents acteurs et identifier l'association FLF

Date questionnaire :

Lieu :

*Fiche identité interrogé*

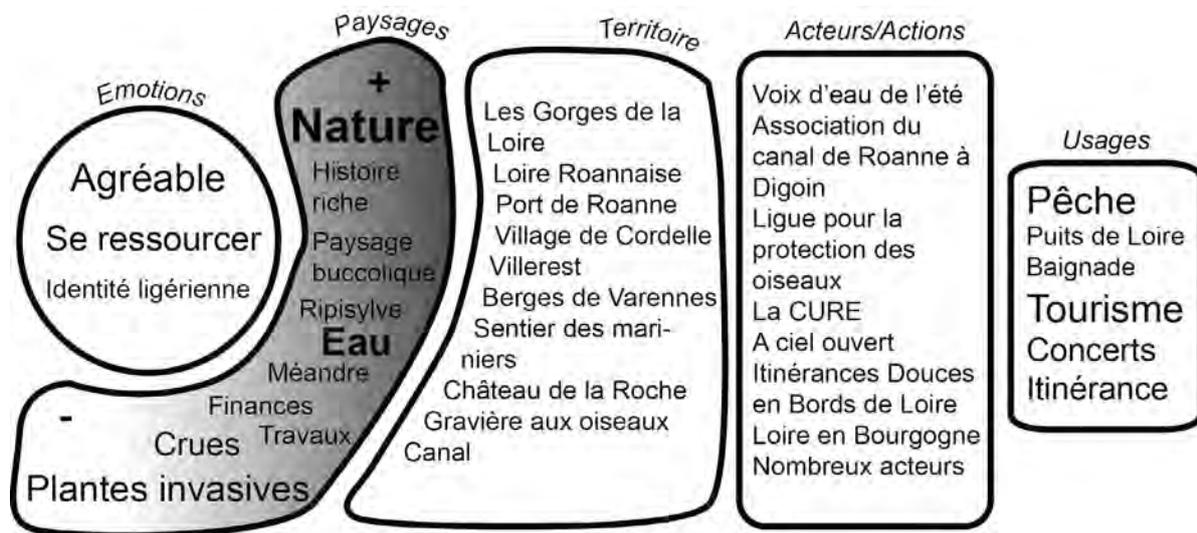
Nom	Prénom	Fonction	Structure	Expérience	Origine

### 1ère partie : Quelle(s) identité(s) ont les bords de Loire d'après vous? 10'

L'analyse de cette partie de questionnaire est effectuée selon le classement des mots utilisés en fonction de leur fréquence. Plus le mot est grand, plus il a été utilisé par les interrogés.

#### 1. Quand je vous dis Bords de Loire, à quoi pensez-vous?

Nombre de réponses : 13



#### 2. Quels sont à votre connaissance les différents usages des bords de Loire?

Nombre de réponses : 9

Récréatif - Balade - **Randonnées piétonnes et cycles** - Sport -  
 Tourisme - **Famille** - Observations naturalistes - Gestion de l'eau - Baignade

- **Canoë** - Plongeurs - **Pêcheurs** - Chasse

### 3. Êtes-vous attaché personnellement aux bords de Loire?

Nombre de réponses : 11

**Oui** (x7)

**Non** (x4)

Toute la Loire - **Les chambons\***

Idem que les autres cours d'eau

Loire omniprésente mais peu reconnue à Roanne

\* Les terres en bord de Loire qui sont fertiles grâce à ses crues sont appelés chambons

### 4. Si vous deviez dessiner les bords de Loire, quelles seraient leur(s) limites?

Nombre de réponses : 11

**Tout le bassin versant** - Loire urbaine, rurale, touristique - De Roanne jusqu'à la limite départementale (42/71) - Loire dans la plaine du Forez - De Bourbon Lancy au Barrage de Villerest - De façon ponctuelle, selon les points d'accès -

**Villerest est une barrière** - Au delà de la Loire avec ViaRhôna et Saint Jacques de Compostelle

### 5. De votre point de vue, quels sont les potentiels usages à développer (tourisme, sports, agriculture, patrimoine,...)?

Nombre de réponses : 12

Tourisme - Tourisme vert - Sport - Patrimoine - **Activité nautique** - **Randonnées à pieds** - Randonnées en âne - Pêche - Canoë - Résidences - Musique, cafés, guinguettes au port de Roanne - Aménagement de Roanne pour la Loire - Les usages actuels sont déjà à maintenir/développer

### 6. Si vous en aviez la possibilité (pas de contraintes de temps ni d'argent), changeriez-vous ce paysage? Si oui, comment?

Nombre de réponses : 10

**Oui** (x5)

**Non** (x4)

Mieux gérer les pollutions - **Préserver**

**Renforcer un réseau 'Loire'** - Hébergements à développer - la Loire à Roanne - Développer un itinéraire artistique - Gestion de la montée des eaux - Entretien des chemins - Gérer les espèces invasives - Réhabiliter les carrières - Plan de communication cohérent - Piscines naturelles - Développer quelque chose d'original qui ferait référence à l'histoire (lieux de passage et d'accueil)

### Discussion

La Loire apporte des aménités paysagères intéressantes (agréable, ressourçant). Ces paysages font

penser majoritairement à des objets positifs : qualité de la nature, présence de l'eau mais également négatifs : espèces invasives, crues. Les paysages de bords de Loire concernent un grand nombre d'acteurs intéressés par des thématiques diverses mais majoritairement récréatifs : randonneurs, écologues, hydrauliciens, agriculteurs, pêcheurs et chasseurs, historiens, sportifs.

Ces ligériens (42) et ligériens (fleuve Loire) s'identifient à l'ensemble du bassin versant. Si il fallait définir une Loire locale, elle n'aurait pas de limites bien définie. Cependant, le barrage de Villerest limitrophe en amont de Roanne marque une limite franche. Une limite douce serait marquée entre les départements de la Loire et Saône-et-Loire. Certains spécifient même qu'une Loire locale n'aurait pas de logique sous forme linéaire mais plutôt ponctuelle. Les endroits accessibles, connus de public ou visible depuis la route constitueraient les points actifs (le château de la Roche, la CURE-centre culturel et d'artisanat, le Port de Roanne, les gravières aménagées). Les urbains Roannais sont peu attachés de façon affective à leur fleuve.

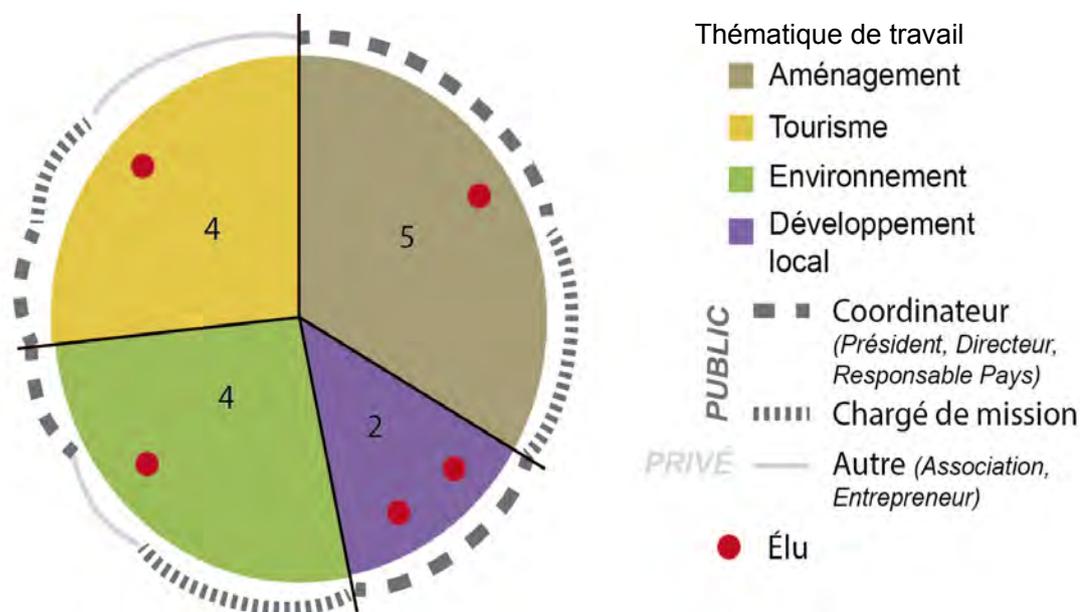
L'avenir imaginé pour le fleuve consiste principalement à renforcer un réseau «Loire» localement et sur l'ensemble du bassin fluvial. L'offre touristique est insuffisante. Aucune idée de développement d'usage à développer apparaît plus important si ce n'est continuer à développer les activités existantes (randonnées, pêche, baignades) et mettre en valeur des activités trop peu développées (concerts, sports nautiques). La préservation des paysages naturels est un élément important à respecter pour le développement du territoire.

## 2ème partie. Quelles est votre implication pour le développement du territoire? 15'

Il s'agit d'une analyse qualitative des informations collectées lors des entretiens. Il s'agit de mettre en valeur certaines caractéristiques intéressantes en vue de comprendre l'ingénierie du territoire Roannais. Cependant, une étude plus large et co-construite serait nécessaire pour être plus pertinente.

### 7. Pouvez-vous m'expliquer votre rôle, vos missions au sein du territoire?

Nombre de réponses : 15

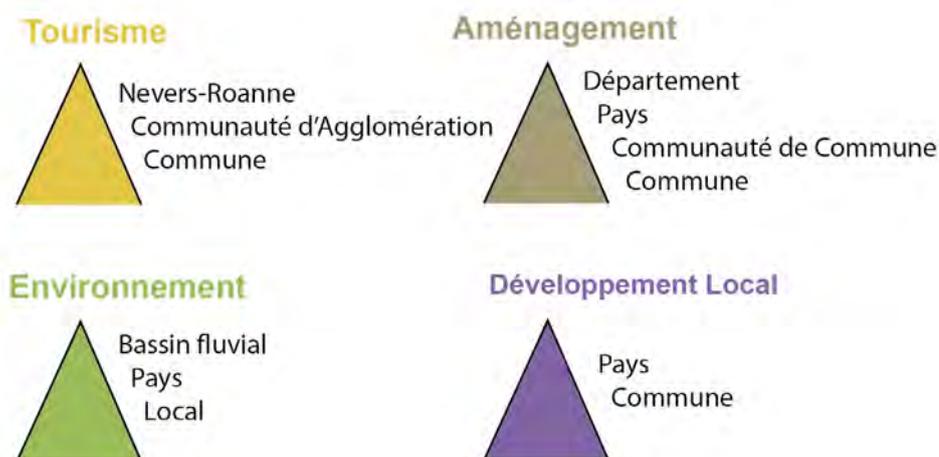


#### Synthèse des rôles des personnes interrogées

La majorité des personnes interrogées travaille dans le domaine public et a un rôle de coordination. Le métier de paysagiste n'est pas représenté. Aucun paysagiste ne travaille en interne pour les collectivités ou l'agence d'urbanisme. Il n'y a pas de CAUE - 42.

## 8. Quelles sont les limites géographiques de votre rayon d'action?

Nombre de réponses : 15



*Échelles d'intervention des personnes interrogées selon leur thématique de travail*

- 6 personnes travaillent à Roanne ou dans le Roannais ;
- 4 personnes travaillent dans le Brionnais-Charolais (au nord) ;
- 1 personne dans les Monts de la Madeleine (à l'ouest) ;
- 1 dans les Monts du Lyonnais (à l'est) ;
- 1 dans la plaine du Forez (au sud).

## 9. Quels sont les forces et faiblesses de vos missions?

Nombre de réponses : 13

**+** 9 réponses concernent les forces

**Qualité du réseau d'acteurs** (x5) - Logique de l'échelle intercommunale (x1)  
- la légitimité de la loi (x1)

**-** 16 réponses concernent les faiblesses

**Difficultés des ressources financières** (x4) - Manque de dynamisme de Roanne en faveur du tourisme et du développement local (x3) - Contraintes administratives et réglementaires trop fortes (x2). Dépendance trop forte aux élus (x2) - Difficulté de négocier avec tous les élus (x1) - Peu de rétroaction dans les échelles de décisions (x1) - Difficulté de compréhension des attentes citoyennes (x1) - Statut associatif peu défini (x1) - Inertie des collectivités (x1) - Manque de ressources humaines (x1) - Un acteur qui bloque le processus (x1) - Manque d'une maîtrise d'ouvrage forte (x1) - Difficulté de communication et d'information (x1)

## 10. Le fleuve Loire représente-t-il une opportunité pour vous?

Nombre de réponses : 15

### Cœur du métier (x5) - Opportunité à développer (x5)

Oui (x3) - Une personne spécifie que la Loire est un atout pour le territoire mais qu'il n'est pas prioritaire - Non (x2) - Deux personnes du Brionnais spécifient que l'opportunité est plutôt localisée au niveau du canal de Roanne à Digoin.

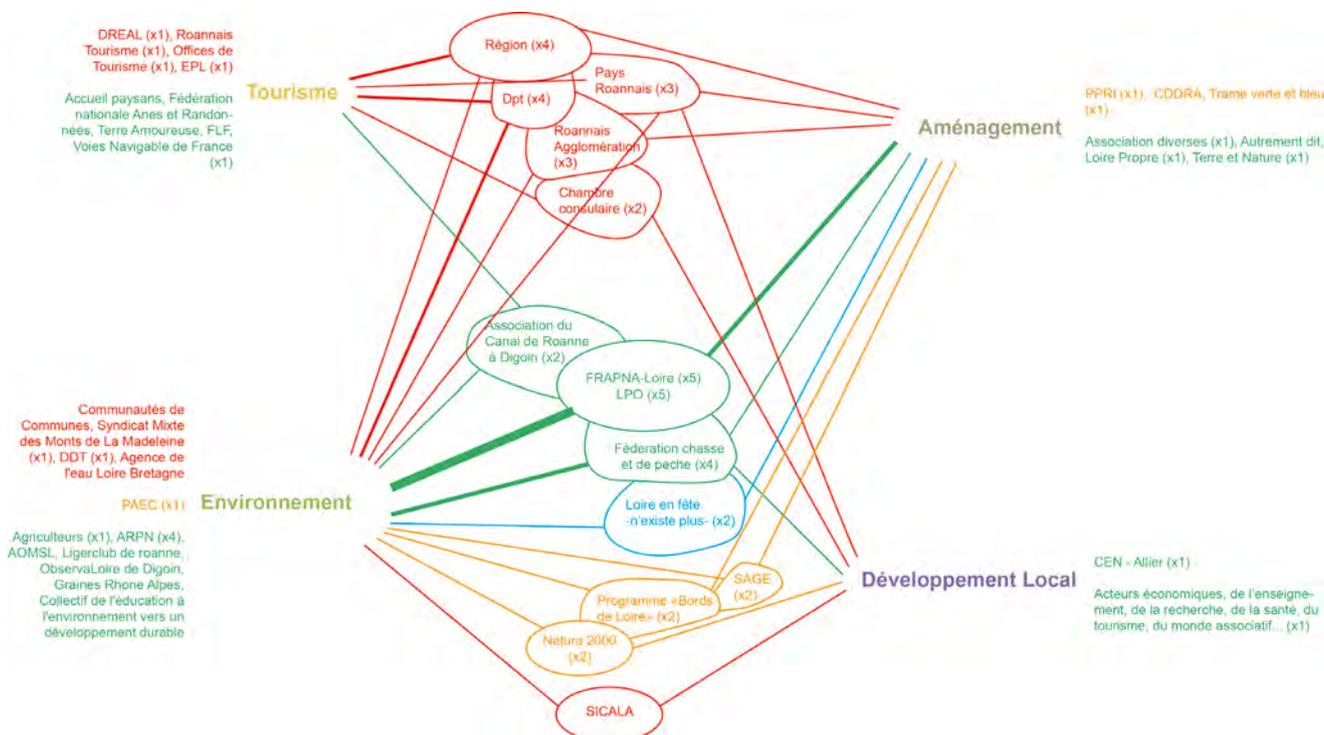
### Discussion

L'échantillon est assez hétérogène tant sur les inscriptions territoriales que sur les échelles d'intervention. 4 catégories ont été créées par rapport à la thématique de travail : tourisme, aménagement, gestion et protection de l'environnement et développement local. Une majorité des personnes indique que la force du territoire est corrélée à la qualité du réseau d'acteur. Les faiblesses sont pour la plupart dues aux difficultés financières (pour toutes les échelles d'interventions). Un certain manque d'implication Roannais en faveur de tourisme et du développement local est indiqué. La forme générale de l'ingénierie du territoire n'est pas assez souple : contraintes administratives, réglementaires, pouvoir des élus assez fort. La complexité de la demande citoyenne apparaît comme non adaptée à cette forme générale. Une ingénierie territoriale apparaît pertinente à des échelles de territoires aux problématiques similaires. La présence du canal au nord de Roanne caractérise un territoire différent. Les limites de la communauté de commune entre Loire et Rhône paraissent adaptées.

## 3ème partie. La participation, comment et pourquoi? 20'

### 11. Avec quels associations, organismes ou programmes travaillez-vous pour le développement de votre territoire?

Nombre de réponses : 13



### Légende

Thématique de travail des interrogés

Organismes publics - Plans - Autres organismes - Évènements

Récurrence du mot

— 1  
 = 2  
 = 3

Sigles : Cf. Abréviation

**12. La qualité de vos partenariats avec ces autres organismes est-elle bonne? Si non, pourquoi?**

Nombre de réponses : 8

**Oui** (x8) - Les échelles et positionnements différents alimentent le débat (x2)  
- Certains acteurs bloquent le débat (x1) - Il manque un porteur de projet de territoire (x1)

**13. Quels outils et démarches vous permettent d'échanger avec les autres élus et experts du territoire?**

Nombre de réponses : 10

**COPIL** (x6) - Comité technique (x3) - Appels téléphoniques (x2) - Appel d'offre (x1) - Informel tels que les repas et les fêtes (x1)

**14. Mobilisez-vous aussi les usagers pour l'élaboration de vos projets ? Si oui, comment le faites-vous?**

Nombre de réponses : 11

**Oui** (x9) - Non (x2)

Type : Information (x2) - Sensibilisation (x3) - Co-construction (x1)

Moyens : Bulletin municipal (x1) - Sollicitations individuelles (x1) - Presse (x1) - Site internet (x1)  
- Bénévolat (x1) - Réunions de quartiers (x1) - cafés citoyens (x1)

**15. Avez-vous déjà entendu parler « d'expertise d'usage » ? Comment la définiriez-vous?**

Nombre de réponses : 9

**Non** (x8) - Oui (x1)

**+** 5 réponses sont positives

Apport d'idées de terrain (x2) - connaissance du territoire (x2), on est là pour eux (x1)

**-** 12 réponses sont négatives

**Trop centrés sur leur problématique individuelles** (x5) - Difficile quand débat abstrait ou trop technique (x3) - Trop hétérogène (x2) - Beaucoup d'idées mais peu présents pour faire et sans revenus (x1) - Complexité de la prise de décision si trop d'avis divergents (x1)

**16. Dans le cas où vous sollicitez les usagers, êtes-vous satisfait de la qualité de leur mobilisation (nombre, représentativité)?**

Nombre de réponses : 2

Cela dépend, parfois très peu de mobilisations (x1) - Pas de retour sur la mobilisation (x1)

**17. Pour conclure, êtes-vous satisfait des liens entre les différents acteurs du territoire : usagers, experts, élus? Si non, pourquoi et quelles solutions envisageriez-vous?**

Nombre de réponses : 12

**Oui** (x12)

**Besoin d'un réseau «Loire» fort** (x6) - Développer groupes de travail élus/expert (x1) - Besoin d'un porteur de projet pour le territoire (x2) - Seulement des problèmes humains (x1) - Élus peu sensibles à la question de l'eau (x1)

**Discussion**

La lecture du réseau par domaines permet de distinguer que les éléments de coopérations sont soit des plans, soit des organismes publics, soit d'autres types d'organismes tels que les associations. L'aménagement et l'environnement sont soumis à de nombreux plans similaires. Les associations environnementales et la fédération de chasse et de pêche apparaissent comme des acteurs transversaux pour le territoire. Les couches administratives sont nombreuses. Le Pays Roannais est le seul acteur public qui apparaît comme reliant les 4 thématiques de travail. La Loire en fête est un événement qui n'existe plus mais qui était intéressant pour valoriser la Loire et faire du lien entre acteurs du territoire. La thématique de travail «Développement local» n'est pas représentative. Cette analyse s'appuie sur les 15 entretiens effectués. Cependant, il serait intéressant d'élargir la recherche pour être plus pertinent.

L'ensemble des entretiens met en valeur que le territoire a besoin d'un porteur de projet. Le renforcement du réseau Loire à l'échelle du bassin versant et localement sont des éléments récurrents. Il n'existe pour l'instant pas de Loire Roannaise, cela constituerait pourtant un atout pour le tourisme. Un lien fort est ressenti entre le tourisme et le développement local mais il reste subtil.

La mobilisation citoyenne est souhaitée. Elle est stimulée par la mise place d'informations et de la sensibilisations mais reste peu importante. La co-construction n'est pas bienvenue car elle est trop complexe à gérer.

Les objectifs de planification sont à long terme et correspondent à une échelle de territoire large. Plus l'échelle est locale, plus les parties prenantes sont au centre du débat, que ce soit à une échelle de temps ou d'espace. Les différentes échelles de décisions manquent de liens.

Il y a peu de rétroactions possibles entre les échelles locales et larges. Le stade de planification est composée d'une quantité importante d'acteurs. Les documents produits ont l'avantage de proposer des orientations à long terme mais ils manquent de souplesse et d'appropriation par les échelles locales. Ce qui permet l'amélioration d'une souplesse sont en partie les personnes qui sont multi casquettes. Elles peuvent devenir des facilitateurs de débat ou *a contrario* provoquer des blocages.

## 4ème partie. Au sujet de l'association Fleuve Loire Fertile... 10'

### 18. Connaissez-vous l'association Fleuve Loire Fertile? Si oui, que savez-vous?

Nombre de réponses : 13

**Oui** (x12) - non (x1)

Quel sont leurs objectifs? (x3) - Le Pays les soutient pour le développement d'un produit touristique Loire en Roannais (x1) - ils ont l'air élitiste (x1)

### 19. Si non, présentation de l'association (Itinérances douces en bords de Loire, Portrait(s) de Loire, Loire Sublime Détour). Puis possible poursuite de la discussion sur le devenir de l'association et de ses objectifs...

Nombre de réponses : 10

FLF comme fédérateur des initiatives «Bords de Loire» (x3) - Création d'une communication cohérente pour les initiatives «Loire» (x3) -

**Créer des rencontres, de la concertation autour de la Loire et du canal** (x5) - Faire connaître *in situ* les bords de Loire (x3) -

Recenser les actions/acteurs au sujet de la Loire (x1) - Donner des idées aux élus (x3)

Recueillir et expliquer la parole des usagers (x2) - Faire le lien avec la population pour organiser des actions bénévoles (x1)

#### Discussion

L'association FLF est connue pour l'organisation des Itinérances Douces en Bords de Loire dans sa dimension uniquement récréative. Son objectif principal : «valoriser les bords de Loire» est une idée jugée pertinente. Il reste cependant mal identifié.

La plupart des personnes interrogées ont des idées pour le devenir de l'association. Il s'agit de faire de FLF un vecteur de lien entre les différents acteurs du territoire au sujet de la Loire et du canal. L'organisation d'événements tels que des rencontres, des randonnées *in situ* sont des moyens proposés afin de continuer à stimuler un intérêt pour le Loire.

Ces propositions vont tout à fait dans le sens des orientations actuelles de FLF. Il s'agit alors de continuer à organiser l'Itinérance Douce en Bords de Loire en mettant en valeur la dimension «stimulation des acteurs» en plus de la dimension récréative.

## Annexe IV - Questionnaire en direction des usagers

---

<b>Nom du questionnaire :</b>	Que faite-vous ici?
<b>But du questionnaire :</b>	Interroger des usagers de bords de Loire <i>in situ</i> afin de récolter leurs impressions, remarques au sujet de la Loire.
<b>Type de questionnaire :</b>	Questionnaire semi-directif
<b>Durée :</b>	Environ 10 min
<b>Outil de participation :</b>	Rencontre aléatoire sur le site d'étude
<b>Date :</b>	Entre le 16 mai et le 18 juillet 2016
<b>Réalisation :</b>	V. Mas
<b>Nombre de rencontres :</b>	7

### Présentation :

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en paysage sur le territoire pour une association Roannaise qui s'appelle Fleuve Loire Fertile. Je viens à votre rencontre dans le cadre de mon mémoire de fin d'étude. Est-ce que vous avez un peu de temps pour répondre à quelques questions concernant la Loire?

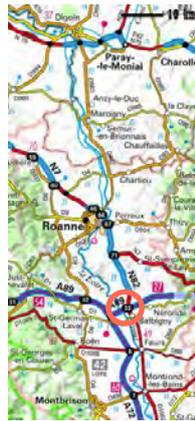
## Questionnaire n°1

**Date :**

16/05/16

**Description :**

Deux couples d'amis en camping-car



Localisation : Zone d'arrêt de véhicules près de l'A89

## Questions

**Lieu de vie :**

Drôme et Ardèche

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Ils passent souvent par ici mais ne s'arrêtent jamais. Ils cherchaient un bel endroit pour la pause repas.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«On connaît bien la Loire depuis le Mont Gerbier jusqu'à Nantes. Et les châteaux de la Loire!»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«Rien, ne pas divulguer cet endroit pour le préserver... Ah, si mettre les horaires des marchés, des foires et des magasins de producteurs. Et aussi améliorer l'indication des lieux intéressants tel que château de la Roche!»

## Paysage du site



*Début des Gorges de la Loire, V. Mas 2016*

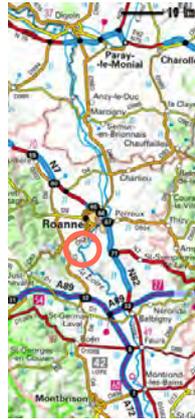
## Questionnaire n°2

**Date :**

16/05/16

**Description :**

Un groupe d'ami soixantenaire



*Localisation : Le Pet-d'Âne, belvédère sur la Loire*

## Questions

**Lieu de vie :**

Feurs (42)

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Il y avait une marche organisée pas loin. Ils sont allés sur ce site avant de repartir chez eux car ils le trouvent beau.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«Depuis la source du Mont-Gerbier-des-Joncs. Ici, c'est plus une rivière qu'un fleuve. La Loire est sauvage. Notre département s'appelle la Loire mais personne ne le sait. Il y a des villages très différents en bords de Loire. Le fait que ce ne soit pas trop touristique est une richesse. Il y a beaucoup de pêche. La propreté est à surveiller. À cause du barrage, il n'y a pas de courant, il y a beaucoup de pollution.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«Aménager des zones de baignade, au port de Bully par exemple. Les boucles de randonnées sont bien pour les locaux. L'itinérance linéaire est intéressante aussi. Mais il y a beaucoup de zones sur la route. Ce n'est pas agréable. Il faudrait ouvrir de nouveaux endroits. L'ancien chemin de halage

## Paysage du site



*Vue sur la presqu'île de Mars depuis le belvédère du Pet-d'Âne, V. Mas 2016*

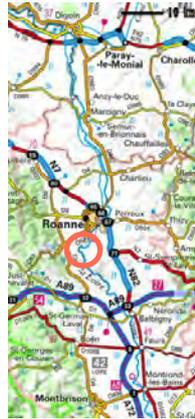
## Questionnaire n°3

**Date :**

16/05/16

**Description :**

Des amis photographes d'épaves d'anciennes voitures



*Localisation : Parcours de santé à Saint-Jean-Saint-Maurice*

## Questions

**Lieu de vie :**

La Côte Roannaise (originaires de Vendée)

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Ils viennent souvent en tant que pêcheurs.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«La Loire, c'est le dernier fleuve sauvage d'Europe. Je pense aussi au barrage de Villerest qui a modifié la Loire localement.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«J'enlèverai le barrage car les Gorges de la Loire étaient beaucoup plus belles avant! Et puis il y a de la pollution maintenant. Le fait que ce ne soit pas touristique, c'est une chance pour les pêcheurs. Ils viennent parfois de très loin pour pouvoir pêcher le sandre.

J'empêcherai les personnes d'aseptiser le lieu. Il y a eu de la vie ici. Il faut garder les traces du vécu. Certains écologistes rêvent d'enlever toutes ces traces. C'est dommage.»

## Paysage du site



*Parcours de santé à Saint-Jean-Saint-Maurice, V. Mas 2016*

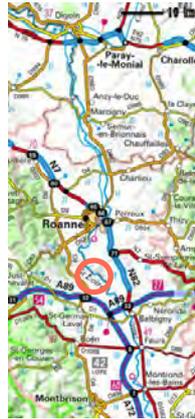
## Questionnaire n°4

**Date :**

17/05/16

**Description :**

Un jeune adulte équipé pour les observations naturaliste.



*Localisation : Aux environs de Saint-Paul de-Vézelin*

## Questions

**Lieu de vie :**

Saint-Polgues (42)

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Chargé de mission au sein de la LPO, il fait des suivis de population faune pour la zone Natura 2000 gérée par Roannais Agglomération.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«Pour moi, c'est un endroit bien préservé où il y a encore beaucoup de biodiversité. C'est un secteur agricole de qualité avec de nombreuses prairies, des haies. La zone à Grangeant est beaucoup plus fermée par les bois.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«Ce serait bien d'arriver à préserver cette richesse. Des mesures comme le PAEC sont mises en place dans cet objectif. La fréquentation du grand public sur les chemins de randonnées pourrait être plus importante. Ce n'est pas incompatible avec la préservation de la nature.»

## Paysage du site



*Environs de Saint-Paul-de-Vézelin, V. Mas 2016*

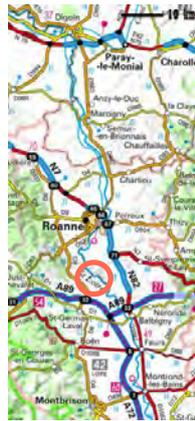
## Questionnaire n°5

**Date :**

17/05/16

**Description :**

Un groupe d'amis retraités



*Localisation : Aux environs de Saint-Paul-de-Vézelin*

## Questions

**Lieu de vie :**

Saint-Jean-Saint-Maurice

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Ils marchent ensemble tous les mardis. Un des marcheurs fait parti de l'association des amis de Saint-Jacques. Il sont là pour vérifier le balisage du chemin.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«C'est possible de faire une randonnée depuis le Mont-Gerbier-des-Jonc en Ardèche jusqu'à Saint-Nazaire, à l'embouchure. Il s'agit de plus de 1000 km de chemin.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«On installerait des gîtes pour que le grand public puisse faire des longues marches. Un peu comme le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il faudrait aussi arriver à faire savoir, faire connaître nos itinéraires en bords de Loire»

## Paysage du site



*Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le chemin de grande randonnée n°3 aux environs de Saint-Paul-de-Vézelin, V. Mas 2016*

## Questionnaire n°6

**Date :**

18/07/16

**Description :**

Un couple de cinquantenaire



*Localisation : Pont-canal sur la Loire, Digoin*

## Questions

**Lieu de vie :**

Grenoble (originaires de Saône-et-Loire)

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Ils ont des amis dans le Cantal et de la famille en Saône-et-Loire. Ils se sont arrêtés sur la route pour voir le pont-canal indiqué sur un panneau d'information.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«On est curieux de mieux connaître notre territoire d'origine.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

«Améliorer le fléchage. On a mis du temps avant de trouver ce café en bord de canal pourtant indiqué depuis la route!»

## Paysage du site



*Pont-canal sur la Loire à Digoin, V. Mas 2016*

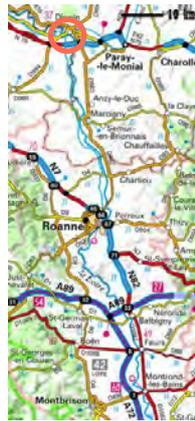
## Questionnaire n°7

**Date :**

18/07/16

**Description :**

Une famille de 4 personnes avec deux adolescentes



Localisation : Pont-canal de Digoin

## Questions

**Lieu de vie :**

Normandie

**Objet de la présence en bord de Loire :**

Ils vont dans les Alpes par la route nationale 7 et s'arrêtent pour manger.

**Quand je dis "Fleuve Loire", à quoi pensez-vous?**

«La Loire, on la connaît bien vers Tours et Angers. Mais on la connaît moins aussi étroite! C'est la première fois que l'on vient ici.»

**Et si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous?**

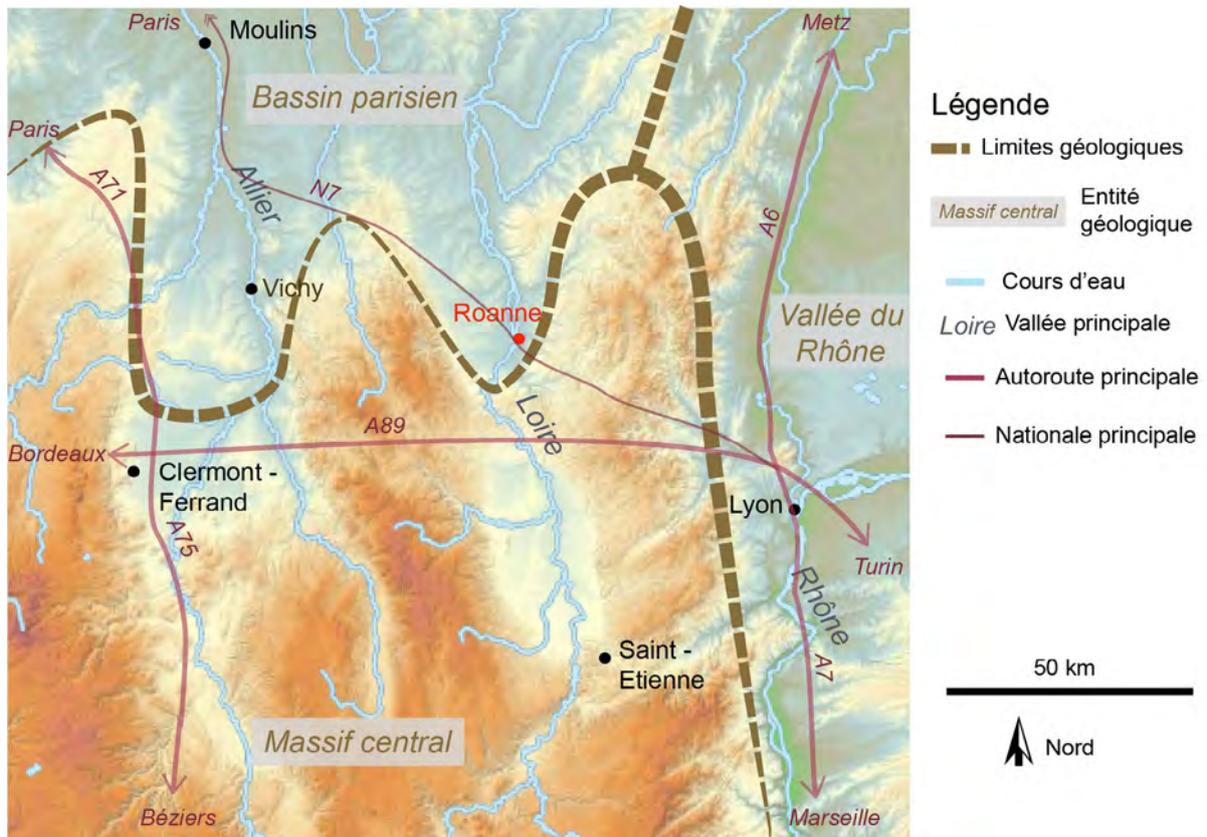
«Rien. C'est très bien. À part d'améliorer la signalisation. Les panneaux pour venir au pont-canal ne sont pas bien placés.»

## Paysage du site



Vue depuis le Pont-canal sur la Loire, V. Mas 2016

## Annexe V - Carte de localisation de Roanne



Source : IGN, Bureau de Recherches Géologiques et minières (BRGM)

Réalisation : V. Mas, 2016



## Annexe VII - Mail d'invitation déclencheur du collectif Loire

---



**La Loire**  
au fil de vos projets ...

*Venez parler de vos projets,  
Venez partager vos expériences avec d'autres acteurs locaux.*

Mercredi 29 février 2012, à partir de 19 h  
Restaurant Au Sud Ouest  
48, rue Charles De Gaulle, ROANNE  
*Assiette gourmande et une boisson : 6,50 € - 24 places*

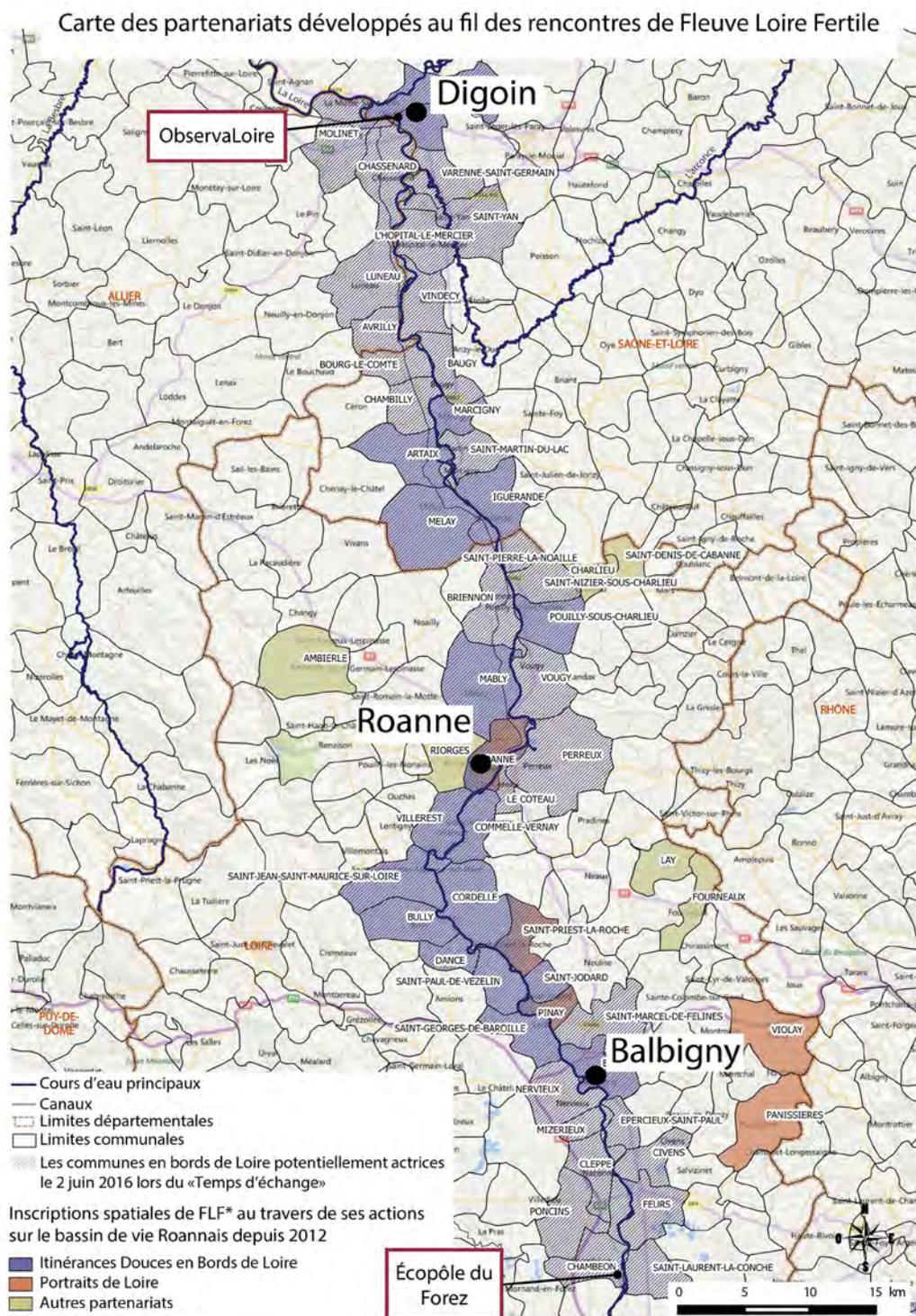
Réservation en retour par mail Michel PLUMEREAU : [plumere@univ-st-etienne.fr](mailto:plumere@univ-st-etienne.fr)  
*Merci d'indiquer, svp, le nombre de personnes.*

© 1016 fassy

Source : Georges Goyet, 2011

## Annexe VIII - Cartographie de la zone d'influence de FLF

Cette carte a été élaborée à partir des liens humains que l'association a créé au fil de ses différents projets.

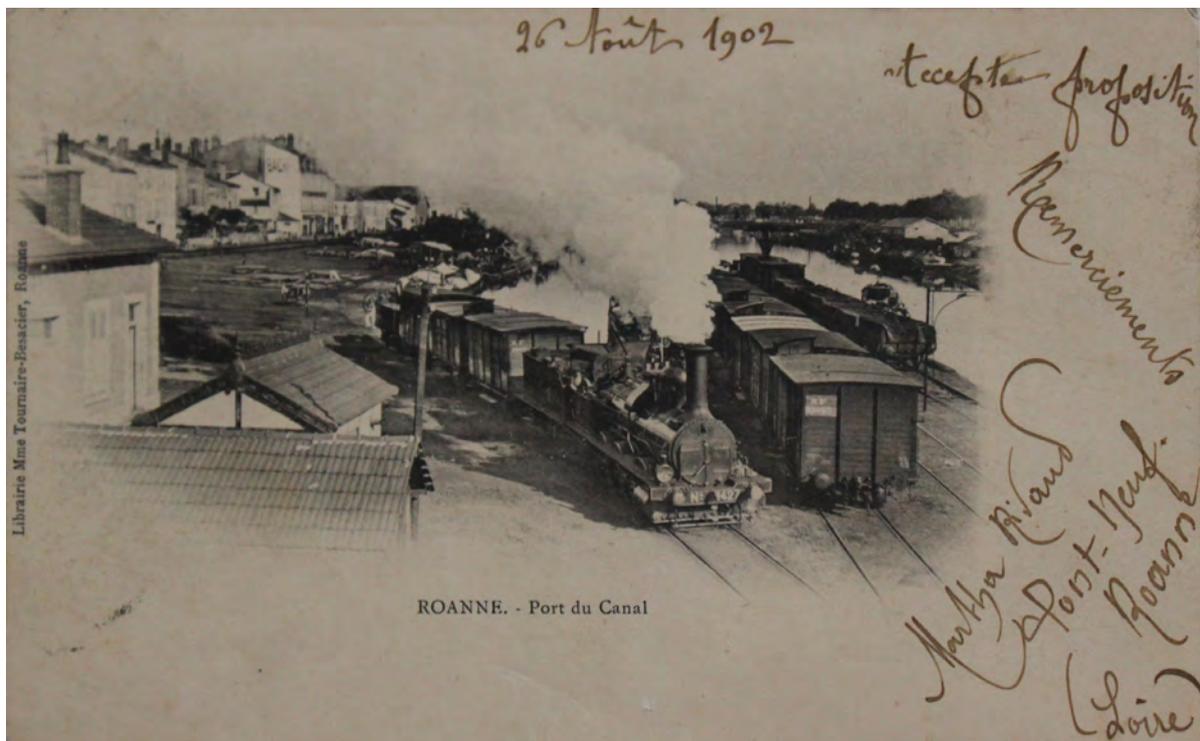


Réalisation : V. Mas, 2016

## Annexe IX - Iconographies anciennes de Roanne et son fleuve Loire



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France  
*Veüe de la Ville de Roanne, Louis Boudan, de 1460, collection de la Bibliothèque nationale de France*



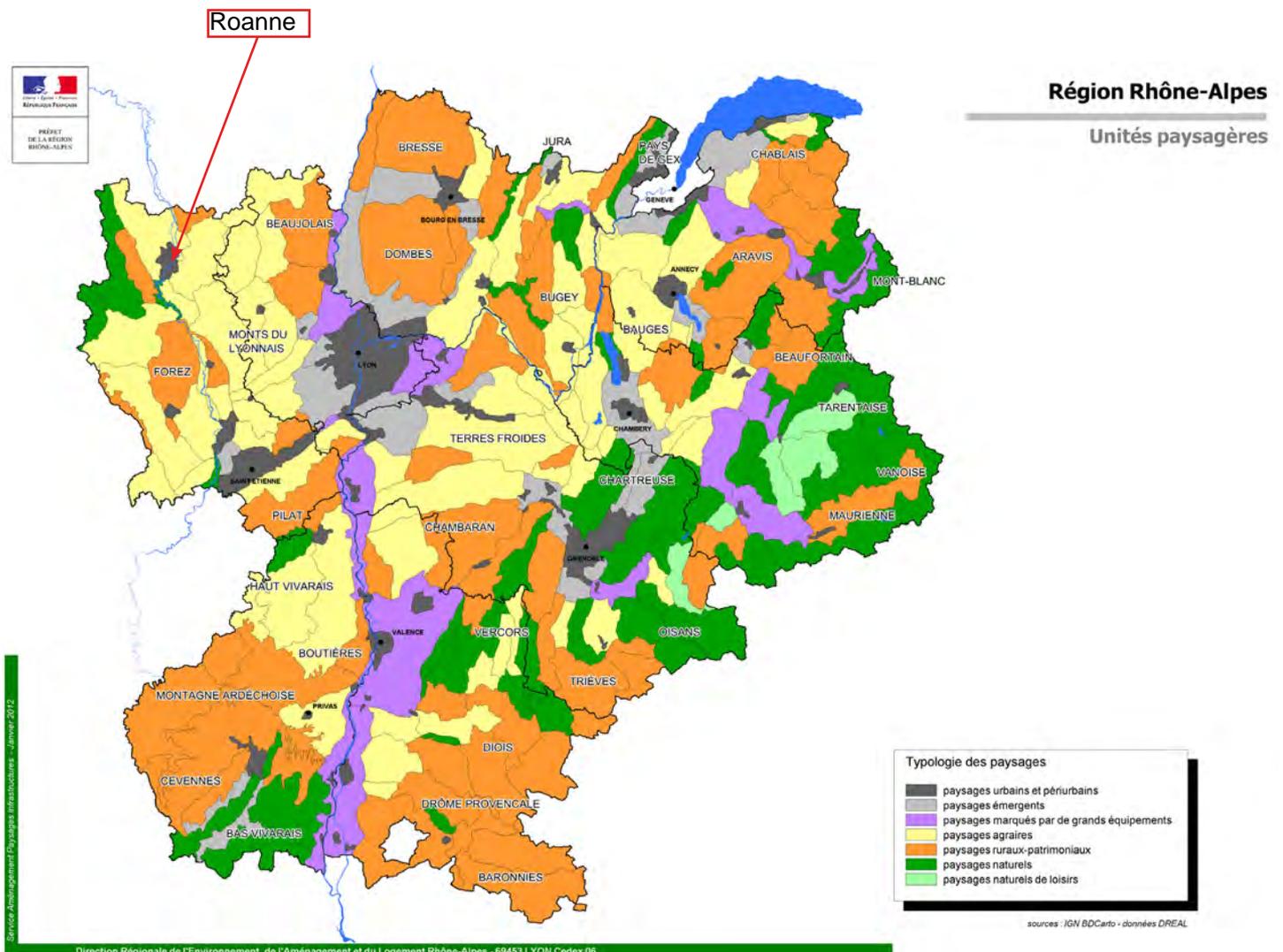
*Le chemin de fer au port de Roanne en 1902, collection Médiathèque de Roanne*

## Annexe X - Les paysages de Rhône-Alpes

Un inventaire typologique a été réalisé par la DIREN Rhône-Alpes en 2005 à l'échelle des 8 départements de la région :

- paysages naturels
- paysages naturels de loisirs
- paysages agraires
- paysages ruraux patrimoniaux
- paysages émergents
- paysages marqués par de grands aménagements
- paysages urbains ou périurbains

Une brochure intitulée «Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes» propose une connaissance de l'ensemble du territoire rhônalpin. Elle accompagne la carte ci-dessous.



**Source :** DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes. <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-7-familles-de-paysages-en-rhone-alpes-a388.html>, consulté le 22/07/16

## Annexe XI - Intermittences des vues sur la Loire dans les gorges

---

Le parcours des Gorges de la Loire en itinérance douce (à pieds ou à vélo) ou en voiture permet une approche par intermittence du fleuve. La Loire apparaît et disparaît en fonction des vallonnements. L'exemple ci-dessous illustre ce sentiment en sortie de bourg de Pinay en direction du lieu-dit 'La Digue'.



Réalisation : V. Mas, 2016

## Annexe XII - Article «Itinérance Douce» dans le journal de Saône-et-Loire

---

15 OCT 12

### Iguérande Itinérance Loire : promotion de ce couloir migratoire

le 12/10/2012 à 05:00 par Fabienne Croze (CLP) Vu 106 fois



Ils ont planché dur sur ce séduisant projet . Photo F. C. (CLP)

#### Les acteurs de ce projet se sont réunis chez Aline Muret, propriétaire des Roulottes en Brionnais.

De quoi s'agit-il ? Michel Plumereau, ancien professeur de sport retraité de l'Éducation nationale, grand marcheur et cycliste à travers tout l'hexagone, a constitué, avec quelques amis, un collectif rassemblant des passionnés de la Loire : acteurs du tourisme, de l'artisanat, de l'expression artistique, etc. L'intérêt du projet à mettre en place se traduirait par des retombées économiques. C'est pourquoi, à plusieurs, ils ont « planché » pour faire aboutir cet « Itinérance Loire ».

Le but est de créer une dynamique autour de cet axe de passage, couloir migratoire d'excellence. Naturellement, le canal, parallèle à la Loire, ferait partie de ce « paquet-cadeau ». Cette initiative a reçu le soutien de René Fessy, président du Liger club de Roanne, association pour la promotion culturelle ligérienne. En effet, voies vertes et chemin de halage sont prisés par les cyclistes, randonneurs à âne et marcheurs de tout bord, sans parler des plaisanciers empruntant la voie d'eau.

L'idée a rapidement fait son chemin jusqu'en Charolais-Brionnais. Elle a séduit en particulier Céline Crola, animatrice de Bougres d'ânes, à Melay, membre de l'association « La Loire avec un âne ». Elle s'est réunie avec Camille Prat, animatrice d'Accueil paysan en Bourgogne, Françoise Marteau, céramiste à Artaix, Aline Muret, des Roulottes du Brionnais et Jessica Roche, potière et étudiante au CFPPA de Charoles. Il s'agirait de relier l'Observatoire de Digoïn, à l'Écopôle du Forez de Chambéon, près de Feurs. À terme, la réussite du projet Itinérance Loire pourrait s'étendre à d'autres communes riveraines du fleuve, un peu à la manière de « La Loire à vélo », qui séduit aujourd'hui les adeptes de la petite reine bien au-delà des frontières du Val de Loire où la marque a vu le jour.

**Source :** Le journal de Saône-et-Loire, Iguérande Itinérance Loire : promotion de ce couloir migratoire. <http://www.lejls.com/pays-charolais/2012/10/12/itinerance-loire-promotion-de-ce-couloir-migratoire>, consulté le 22/07/2016



**Itinérances**  
*douces*  
en Bords de Loire

**5 jours de randonnées**  
et de rencontres  
du **1** au **5**  
**juin 2016**  
du Charolais-Brionnais  
au Roannais

[www.fleuve Loire fertile.fr](http://www.fleuve Loire fertile.fr)

**Roanne** Rhône-Alpes **Loire** LE DÉPARTEMENT **Roannais** communauté d'agglomération **roannais** AGGLOMERATION

**Source :** Fleuve Loire Fertile, Itinérances Douces en Bords de Loire 2016. <http://www.fleuve Loire fertile.fr/actualites/manifestations/index.php>, consulté le 22/07/2016

## Annexe XIV - Affiche du «temps d'échange» du 2 juin 2016 organisé par FLF

### La Loire au fil de nos projets

## Temps d'échange

### Le soir du 2 juin

17h30-20h  
Mairie de Mably

17h30 et 18h : Visite de l'hôtel de ville  
18h30 : Ateliers thématiques



Véronique Popinet © Portraits de Loire

L'association Fleuve Loire Fertile vous invite...  
... élus, techniciens et citoyens à partager un temps d'échange.

Enrichissons-nous les uns des autres de nos connaissances, visions et projets autour du fleuve Loire à partir de **4 ateliers thématiques**.



E-mail : [fleuve Loire fertile@gmail.com](mailto:fleuve Loire fertile@gmail.com) Site internet : [www.fleuve Loire fertile.fr](http://www.fleuve Loire fertile.fr)



Réalisation : V. Mas, 2016

## Annexe XV - Article de journal «les bords de Loire capturés par les lycéens»

www.le-pays.fr – Feurs – FEURS (42110) – Les bords de Loire capturés par les lycéens

26/10/15 11:00



RÉGION > ROANNE > FEURS 09/04/15 - 03H00

### Les bords de Loire capturés par les lycéens



Les élèves de terminale Bac pro services aux personnes et aux territoires du lycée du Puits-de-l'Aune ont organisé le vernissage de leur exposition de photos tirées avec l'aide de la photographe ligérienne Véronique Popinet. Les jeunes devaient réaliser un projet artistique autour de la photographie, projet en partie financé par le dispositif Euréka

*Ces lycéens ont pris conscience de la beauté des paysages qu'ils entourent. Leur travail constitue le témoignage de la présence en terre forézienned'un riche patrimoine naturel à valoriser et à préserver. - Daffaud Jean-Michel*

de la Région Rhône-Alpes.

Le thème de création retenu par l'artiste et le professeur en charge du projet portait sur le paysage rural et plus précisément sur l'impact des activités humaines sur les paysages des bords de Loire. Les photos présentées ont toutes été prises en octobre dernier, sur les rives droite et gauche du fleuve, à Feurs.

La démarche de création s'est déroulée en plusieurs étapes. Durant deux matinées, les 34 élèves de terminale, aidés par la photographe, ont découvert pour la plupart les bords de Loire. Ils ont ensuite pris grand plaisir à immortaliser les lieux. Plus de 800 clichés ont été réalisés lors de ces séances. Après un long travail de présélection, une quarantaine de vues ont été sélectionnées.

LOIRE

RHONE-ALPES

France / Monde

Chirassimont 20/10/2015 - 14:57 l'éleveur de chirassimont condamné à de la prison avec sursis

Roanne 16/10/2015 - 22:56 Basket-ball : Victoire du Roannais basket contre Villeurbanne

Roanne 16/10/2015 - 22:49 Basket-ball : Défaite de la Chorale à Saint-Chamond (83-78)

Roanne 06/10/2015 - 19:07 La fête du charolais de Roanne maintenue

Roanne 05/10/2015 - 10:52 Assises de la Loire

Roanne 04/10/2015 - 19:43 Basket-ball : Gary Ervin nouveau meneur de la Chorale

Chargement en cours...

Source : V. Popinet, 2015

# Annexe XVI - Extraits du programme « Être Loire », 2016

## être LOIRE

En 2014, la Ville de Roanne acquiert un rare recueil de cartes et plans aquarellés de la Loire entre Balbigny et Roanne datant de 1714. Pour le mettre à l'honneur, en raconter l'histoire, il faut comprendre le lien d'un territoire et de ses habitants avec la Loire.

Car la Loire est un fleuve vivant, en mutation permanente. Dans un contexte où les fonctions culturelles, économiques, sociales des fleuves sont repensées, où les aménagements grands et petits cohabitent avec des conceptions plus naturelles du paysage, se réapproprier la Loire, c'est embrasser les initiatives individuelles et collectives de ceux qui, passionnés par le fleuve, cherchent à en saisir l'essence.

Associations et artistes livrent ensemble leur vision et soulignent à quel point la Loire est source de création, d'inspiration, de loisirs, de sociabilité, de travail ou d'étude... À Commelle-Vernay (La Grange, salle d'animation), à Mably (Espace de la Tour, Médiathèque George Sand), à la Cure de Saint-Jean-Saint-Maurice ou à la Médiathèque de Roanne, à vous de profiter de ces manifestations pour redécouvrir le fleuve, le vivre, le respirer. *Être Loire*, en somme...



SAMEDI 24 SEPT.  
9H15 - 12H, RDV PLACE DE LA LOIRE  
14H30 - 16H30, MÉDIATHÈQUE  
DE ROANNE



Veronique Popinet

### PAYSAGE DES BORDS DE LOIRE

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE  
Avec *Veronique popinet*

À partir de 16 ans. Nombre limité de places,  
sur inscription au 04 77 23 71 50.

Le paysage, c'est avant tout ce qui nous entoure, mais c'est aussi et surtout, pour le photographe, la vision singulière qu'il porte sur son environnement, à partir de son expérience sensible. Une prise de vue suivie d'un échange sur les photographies, permettront de sélectionner les clichés qui feront l'objet d'un tirage. Chacun apporte son appareil photo, une clé USB et, si possible, un ordinateur portable ou une tablette.

2



SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCT. 13H45 - 17H



Association Loire Fleuve Famille

### BELLES ET BONNES PLANTES DES BORDS DE LOIRE

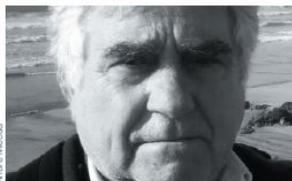
CONFÉRENCE ET RANDONNÉE  
par *Sylvie Mouton et Christian Jumel*

Tout public. Inscription au 04 77 23 71 50  
pour la promenade commentée

Une conférence présentant la flore des rives de la Loire, puis une excursion in situ pour mieux la comprendre. Par deux amoureux des plantes, qui animent des cours d'herboristerie à Vougy.



MERCREDI 9 NOV. 18H30  
MÉDIATHÈQUE DE ROANNE



André Micoud

### ÊTRE RIVERAIN D'UN FLEUVE POUR UNE ANTHROPOLOGIE DES MILIEUX DE VIE

CONFÉRENCE  
d'*André Micoud*

Entrée libre

Le rapport au fleuve, comme à bien des « objets de nature » (climat, biodiversité, sols), évolue cependant : espace de contemplation, de culture, d'écologie et de patrimoine... L'enjeu est aujourd'hui d'allier les usages traditionnels et cette nouvelle façon de vivre le fleuve. André Micoud, sociologue, directeur de recherche honoraire au CNRS, présente cette mutation qui fait désormais du fleuve un bien commun et la notion métaphorique de riverain du fleuve.

### TOUTES LES INFOS SUR

ROANNE  
MÉDIATHÈQUE DE ROANNE  
04 77 23 71 50  
bm-roanne.fr

SAINT-JEAN-SAINT-AURICE  
LA CURE  
04 77 62 96 84  
lacure.fr

MABLY  
ESPACE DE LA TOUR  
04 77 44 21 90  
MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND  
04 77 71 73 01  
ville-mably.fr

COMMELLE-VERNAY  
MAIRIE  
04 77 23 25 90  
MÉDIATHÈQUE  
04 77 23 95 89  
mairie-commelle-vernay.fr

VILLE DE  
**Roanne**  
Le goût de bien vivre

La  
**Cure**  
roannais  
Le goût de bien vivre

M  
ville de  
**mably**

Commelle Vernay  
naturellement

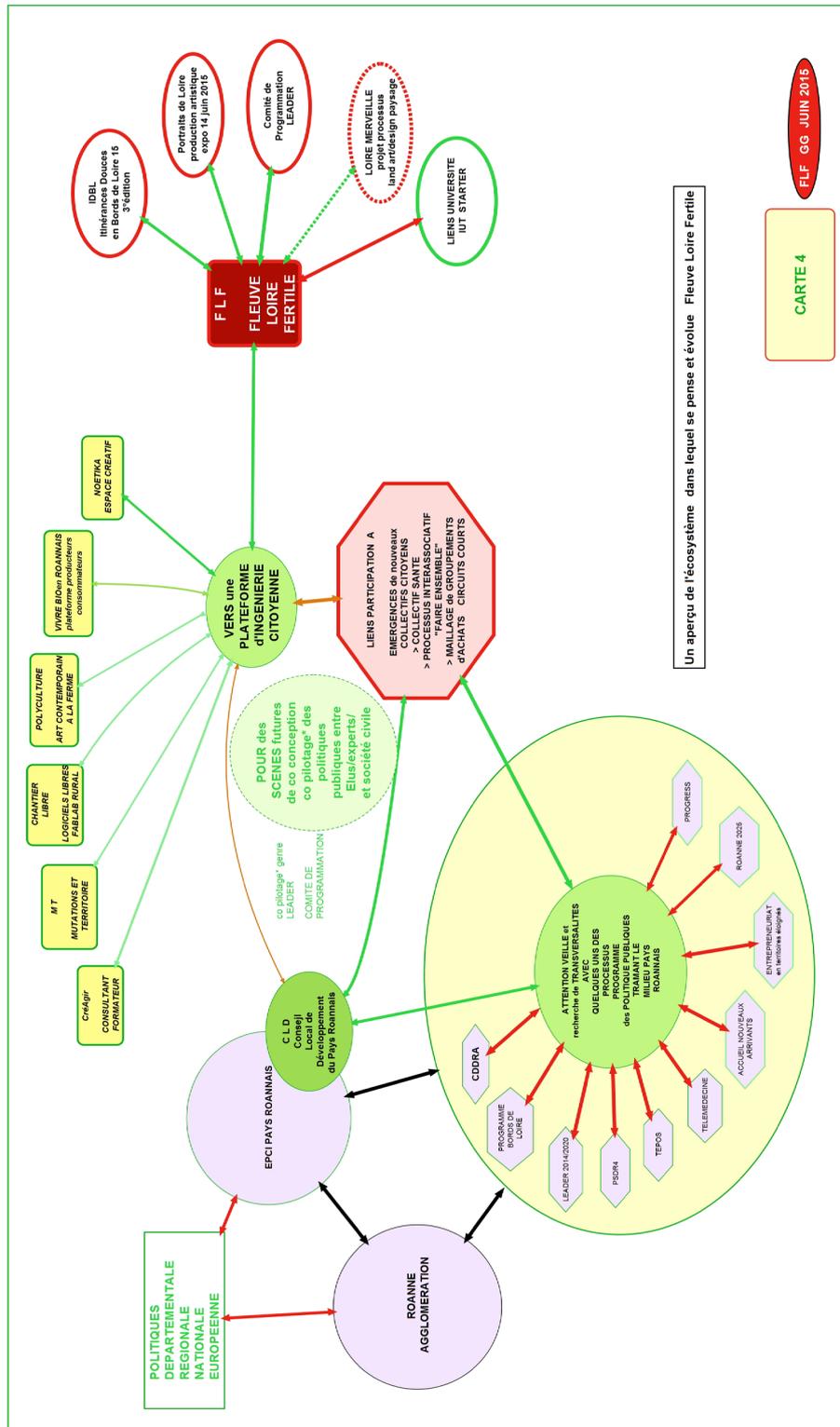
Un grand merci à l'association  
Loire Fleuve Fertile  
fleuve.loirefertile.fr



7

Source : Médiathèque de Roanne, 2016

# Annexe XVII - Vers une plateforme d'ingénierie citoyenne, G. Goyet



Source : Carte de l'écosystème global de FLF, juin 2015, G. Goyet

## Annexe XVIII - Les deux paysagismes (Donadieu, 2009)

Critères	Paysagisme jardiniste	Paysagisme de médiation
Cadre d'actions	Urbain, technique et politique	Territorial, social, culturel, technique et politique
Projets de paysage	Technocratique, élitiste et fermé	Sociétal, réactif et ouvert ; gouvernance
Objectifs de projets	Quantitatifs et non concertés ( <i>top down</i> )	Qualitatifs et concertés ( <i>top down et bottom up</i> )
Mode de qualification	Générique ou spécifique	Générique et spécifique
Caractères des projets	Visuel Mimétique Linéaire et simplifié Occidentalo-centré	Polysensoriel Inventif Réflexif et complexe Multi et transculturel
Evaluation des actions et des projets publics	Par le commanditaire et le gestionnaire	Par les habitants et les usagers
Filière paysagiste	Fragmentée et peu cohérente	Coordonnée et cohérente
Valeurs dominantes	Hygiène et esthétique ; pittoresque	Esthétique, Identité et soutenabilité

**Source :** Donadieu, P. (2009). Où vont les architectes paysagistes ? Du paysagisme jardiniste au paysagisme de médiation (p. 19). Présenté à Il Progetto Dell'urbanistica Per Il Paesaggio, Bari.

# Annexe XIX - Palette d'outils pour la médiation paysagère, Conseil régional d'Auvergne, 2005

## 1. Aperçu de la diversité des outils



Formation dans le paysage



Lecture du paysage



Réunion publique, conférence



Atelier participatif



Animateur-guide



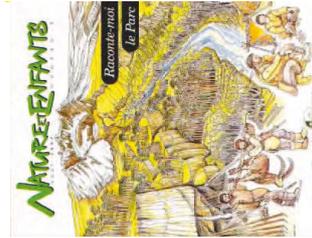
Panneau d'informations



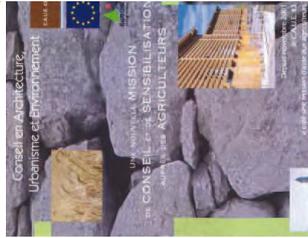
Installation d'artiste



Cahier du Parc



Livret pédagogique



Mission de conseil



Exposition photographique



Colloque sur les lotissements



Espace jardin



Maquette manipulable



Observatoire photo.

- photos OPTMC -

médiathèques  
centre de ressources  
photothèques  
documents d'études  
( chartes, atlas... )  
services en ligne  
sites internet...

**Source :** Extrait de «Un panorama d'outils, d'actions et d'acteurs de médiations paysagères en Auvergne : Paysages et médiations» publié par le centre du paysage du conseil régional d'Auvergne en 2005

## Annexe XX - Mail en réaction à l'exposition Portrait(s) de Loire, 2016

---

Subject: queqles impressions suite à expo «Photos bords de Loire» à Pinay

Date: Thu, 23 Jun 2016 15:18:29 +0200

Madame , Monsieur.

Comme promis je vous fais part de nos remarques suite à la présence de l'expo précitée du 8 au 15 Juin à la salle d'animation l'Orée Fleurie à PINAY

- Belles photos et prises de vue dans l'ensemble et travail de bonne qualité
- impossibilité de suivre à la fois la partie "Commentaires et Expo Photos" avec difficultés pour les non initiés de faire les relations : dommage ...

- Certaines photos posent question : quelle signification de leur présence en relation avec la Loire : l'enfant avec son scooter , la femme avec son vélo d'autant que ce n'ait pas une ligérienne de souche Bords de Loire . Absence du Château de la Roche par ex et des belles vues en prolongation qui suivent le lieu . Difficulté de validation du pêcheur de silure . Absence de la maison Chackine qui est toute l'histoire du Pays etc

- les commentaires se résumant à 1 titre manque de signification pour les non initiés par rapport à l'objet .

Sinon nous sommes toujours partant pour une manifestation de ce genre .

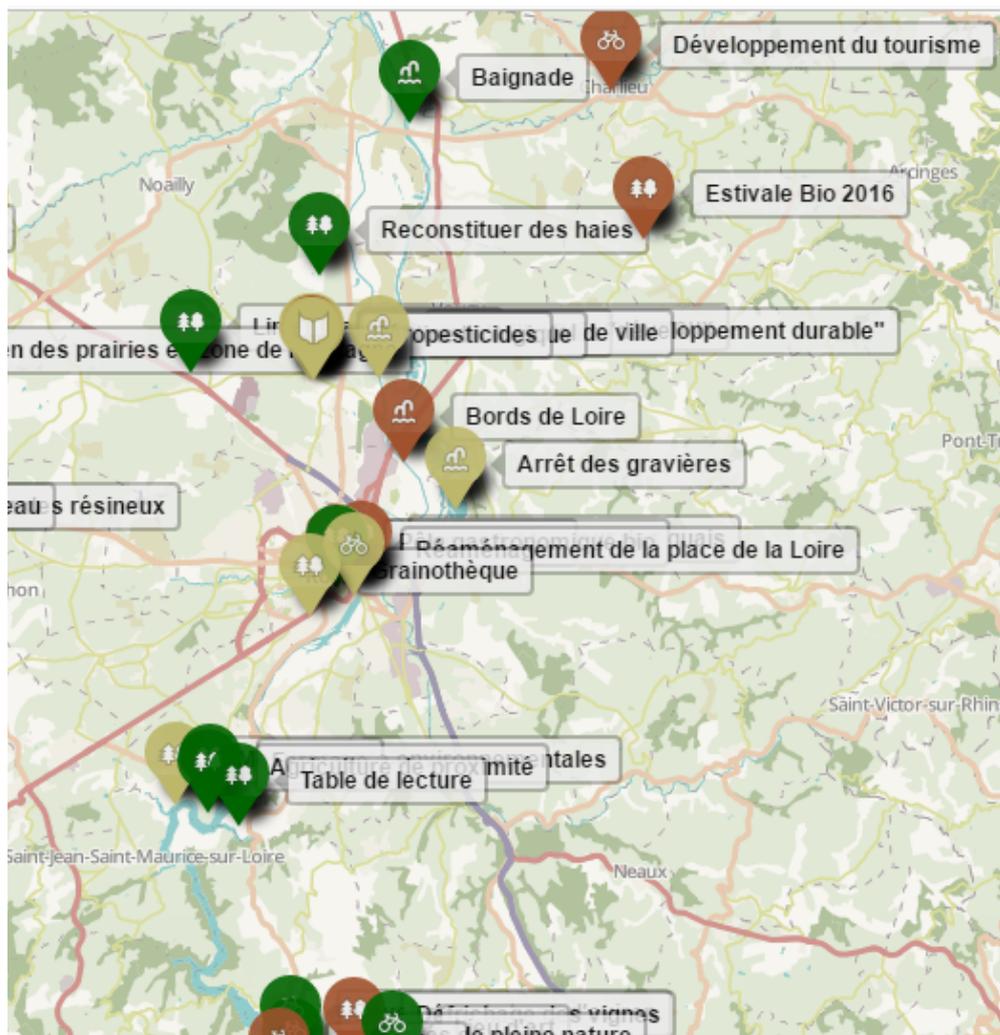
Parallèlement , j'avais pris l'initiative de faire la projection de 2 films en 1 Chronique d'un Pays noyé " Mémoire d'une vallée et Chronique d'un pays noyé " l'Arrachement " ainsi que le court métrage "Mon NON est Villerest" (INA 1984) . Ceci a été possible grâce à la cinémathèque de St Etienne . Cet ensemble financé par la commune de Pinay relate les Histoires de la vallée de La Loire Avant , pendant la construction du barrage . En 2 séances à Pinay , + de 40 personnes y compris de Balbigny et Commelle Vernay sans pub si ce n'est Pinayonne . Certainement une idée à poursuivre ....

Ayant apprécié d'avoir fait connaissance , je vous adresse , Madame , Monsieur mes salutations.

**Source** : FLF, 2016

## Annexe XXI - Carte co-construite lors du «temps d'échange» du 2 juin, 2016

---



**Lien :** <https://framacarte.org/m/4122/>

**Source :** Carte co-construite lors du temps d'échange du 2 juin 2016 en mairie de Mably

**Réalisation :** Numérisation par V. Mas, 2016

## Fiche résumé

	Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialité / option : Ingénierie du territoire Enseignant référent : Hervé Davodeau
Auteur(s) : Virginie Mas	Organisme d'accueil : Université de Lyon - Service Sciences et société
Date de naissance* : 06/08/1991	Adresse :
Nb pages : 44p                      Annexes(s) : 43p	92, rue Pasteur -CS 30122
Année de soutenance : 2016	69361 Lyon Cedex 07 Maître de stage : Robin Eppe
Titre français : De la médiation paysagère pour une Loire Roannaise	
Titre anglais : Landscape mediation in the «Roannais» territory about the «Loire» river	
<p>Résumé : Le développement durable, un concept qui doit permettre de relever les grands défis du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Bien que sa mise en place soit contestée, les valeurs du respect de l'homme et de son environnement au service des générations futures sont aux fondements du changement sociétal nécessaire depuis des dizaines d'années. La participation citoyenne, qui apparaît comme une clef pour cette transition, n'est pas évidente à mettre en place dans le cadre de notre institution. Le projet de paysage apparaît comme une réponse à cette problématique, par la possibilité d'intégration de tous à la fabrique du territoire.</p> <p>À l'échelle du Roannais, l'association Fleuve Loire Fertile s'est constituée il y a 3 ans pour répondre aux besoins spécifiques de son territoire. Il s'agit principalement de retrouver une identité et une attractivité. Pour cela, l'association s'est saisie des bords de Loire comme un paysage de bien commun. Depuis, ils œuvrent à stimuler l'ensemble des acteurs locaux (élus, experts et usagers) en faveur d'un développement local respectueux de l'homme et de l'environnement.</p> <p>La médiation paysagère comme concept d'intégration des acteurs au projet de paysage est une réponse pour inventer une nouvelle gouvernance à l'échelle des territoires. L'association se situe dans cette mouvance. De plus, les compétences du paysagiste peuvent être au service de cette transition. Dans le cadre de ce mémoire, des outils ont été légués à l'association pour contribuer à la poursuite de la valorisation de son territoire de façon autonome.</p>	
<p>Abstract : Sustainable development is a concept which takes the challenge of our century, but its implementation is not really efficient. The social change we need can't be initiated by our classical government. Citizen participation is the key to the transition in favour of better human and environmental care. Territory project, with a landscape approach, allows everybody to take part</p> <p>«Fleuve Loire Fertile» is an association in the «Roannais» territory which has wanted to valorize his territory since 3 years ago. Which means finding a new identity and creating an attractivity. To reach their goals, the association decided to promote the «Loire»stream as a mutual landscape. They organize some events to stimulate local actors towards a local development in respect with humans and nature.</p> <p>Landscape mediation as a concept incorporating every actor makes an answer to inventing a new local governance. «Fleuve Loire Fertile» partakes in this answer. Moreover, landscapers have the skills to support the transition. This master's thesis is partly to provide tools in order to promote independance of the association.</p>	
Mots-clés : participation citoyenne, Roannais, développement local, Loire, médiation paysagère	
Key Words: citizen participation, the «Roannais» territory, local development, Loire river, landscape mediation	

\* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires